

Julia Tibblin

Lire le langage inclusif

**ÉTUDES EXPÉRIMENTALES SUR LES REPRÉSENTATIONS
MENTALES DE GENRE ET SUR LE TRAITEMENT EN LECTURE**

Au cours des dix dernières années, l'apparition du langage inclusif, souvent appelé *écriture inclusive*, en français a fait couler beaucoup d'encre et causé de nombreux débats à la fois médiatiques et scientifiques. Cette thèse présente quatre études empiriques qui s'intéressent aux questions suivantes : Comment s'imagine-t-on un groupe de personnes s'il est présenté avec une forme inclusive plutôt qu'avec la forme masculine ? Quels sont les effets des formes inclusives sur le processus de lecture ?

Les deux premières études se sont intéressées à la première question en examinant l'influence de différentes formes inclusives (telles que *actrices et acteurs*, *acteur·rices* ou *stars de cinéma*) sur la représentation des femmes et d'hommes en comparaison avec la forme masculine (*acteurs*). Les données, provenant d'environ 1200 francophones et récoltées avec deux méthodes différentes, montraient que l'usage d'une forme inclusive, peu importe laquelle, augmentait de façon significative la représentation des femmes. En d'autres mots, si on lit un texte qui parle d'*actrices et acteurs*, on s'imagine plus de femmes dans le groupe que si le texte parle d'*acteurs*.

Les deux dernières études ont exploré le traitement des formes inclusives en lecture. En utilisant l'oculométrie, une méthode qui permet l'enregistrement des mouvements oculaires en lecture, nous avons analysé comment près de 60 francophones lisaient deux types de formes inclusives (*actrices et acteurs* et *acteur·rices*) par rapport au masculin. Selon les résultats, le premier type était lu aussi rapidement que le masculin alors que le deuxième type causait des temps de lecture légèrement plus longs. Cependant, cet effet semblait disparaître au cours de l'expérience, et les personnes avec des attitudes positives envers le langage inclusif lisaient les formes inclusives plus rapidement. Cela veut dire que même si un type de forme inclusive, *acteur·rices*, peut gêner la lecture initialement, il est possible qu'on s'y habite après un certain temps. Dans la dernière étude, nous avons comparé les effets de cette forme inclusive aux effets d'une orthographe alternative (éléphant et téière au lieu d'éléphant et théière) sur la lecture. Ces résultats montraient que cette nouvelle orthographe entravait la lecture à un degré plus important que les formes inclusives.

Lire le langage inclusif

Études expérimentales sur les représentations mentales de genre et sur le traitement en lecture

Julia Tibblin



LUND
UNIVERSITY

TIBBLIN, JULIA. *Lire le langage inclusif en français : Études expérimentales sur les représentations mentales de genre et sur le traitement en lecture.* Études romanes de Lund 112. Lund 2026. Rédigé en français. Thèse à articles.

Copyright

Pages i-xii, 1-161 © 2026 Julia Tibblin (sous la licence [CC BY NC SA 4.0](#))
ORCID 0000-0001-5029-6485

Etude 1 © 2022 Les auteur·rices.

Publié par Cambridge University Press (sous la licence [CC BY 4.0](#)).

Étude 2 © 2023 Les auteur·rices.

Publié par eScholarship (sous la licence [CC BY 4.0](#)).

Études 3 et 4 © 2026 Les auteur·rices (Manuscrits non publiés)

Publié par :

Språk och litteraturcentrum

Humanistiska och teologiska fakulteterna

Université de Lund

ISBN 978-91-90055-40-3 (imprimé)

ISBN 978-91-90055-41-0 (numérique)

ÉTUDES ROMANES DE LUND

ISSN 0347-0822

Secrétaire de rédaction : Carla Killander Cariboni (carla.killander_cariboni@rom.lu.se)

Imprimé en Suède par Media-Tryck, Université de Lund,
Lund, 2026



Media-Tryck is a Nordic Swan Ecolabel certified provider of printed material.
Read more about our environmental work at www.mediatryck.lu.se

MADE IN SWEDEN

Pour Emil

Table des matières

Abstract	vii
Remerciements	viii
Liste des études.....	x
Contributions individuelles.....	x
Liste des figures	xii
Liste des tableaux.....	xii
Conventions rédactionnelles	xiii
Symboles et abréviations	xiii
1 Introduction	1
1.1 Objectifs de la thèse	4
1.2 Structure de la thèse	5
2 Le genre	7
2.1 Définitions des différents types de genres	10
2.1.1 Le genre grammatical	10
2.1.2 Le genre biosocial.....	11
2.1.3 Le genre lexical et le genre référentiel.....	12
2.2 Le genre grammatical en français.....	14
2.2.1 Les noms animés à genre grammatical fixe.....	18
2.2.2 Les noms animés à genre grammatical variable	21
2.2.3 Le statut particulier du genre grammatical masculin.....	24
2.3 Résumé des concepts clés	27
3 L'interprétation du masculin :	
À la croisée du système linguistique et de la société	29
3.1 Les fondations théoriques : le relativisme linguistique.....	30
3.1.1 Le relativisme linguistique et le genre grammatical	31
3.2 Le début des recherches linguistiques sur le genre en français.....	33
3.3 La recherche expérimentale sur l'interprétation du masculin.....	35
3.3.1 La naissance du domaine de recherche : le cas de l'anglais	35

3.3.2	Le cas de deux langues à genre grammatical : l'allemand et le français	36
4	Le langage inclusif.....	41
4.1	La féminisation lexicale	43
4.1.1	Une perspective historique	43
4.1.2	La féminisation lexicale aujourd’hui	47
4.2	Les formes inclusives	48
4.2.1	Une typologie des formes inclusives en français	49
4.2.2	Quelques remarques historiques	58
4.2.3	Les formes inclusives aujourd’hui	59
4.3	L'accord de proximité	64
4.3.1	Une perspective historique	64
4.3.2	L'accord de proximité aujourd’hui	66
4.4	Résistances envers le langage inclusif	67
5	Les travaux empiriques de la présente thèse	71
5.1	Entrée en matière	73
5.1.1	Formes inclusives et représentations mentales de genre.	74
5.1.2	Formes inclusives et traitement en lecture	84
5.1.3	Introduction aux études empiriques de la thèse	89
5.2	Présentation des études.....	96
5.2.1	Étude I.....	96
5.2.2	Étude II	99
5.2.3	Étude III	105
5.2.4	Étude IV	109
6	Discussion des résultats.....	113
6.1	Les effets des formes inclusives sur le processus de lecture.....	114
6.1.1	Les effets sur les représentations mentales de genre	114
6.1.2	Les effets globaux sur le processus de lecture.....	118
6.2	Comparaison des différentes formes inclusives.....	119
6.2.1	La féminisation et la neutralisation.....	120
6.2.2	Les doublets complets et abrégés	121
7	Conclusion.....	123
7.1	Résultats principaux	123

7.1.1	Implications sociétales de la recherche	124
7.2	Limites et pistes pour le futur	125
7.2.1	L'échantillon	126
7.2.2	Le matériel	126
7.2.3	Les représentations mentales	127
7.2.4	Le traitement	129
7.3	Le langage inclusif : Où allons-nous ?	131
Références bibliographiques		133
Populärvetenskaplig sammanfattning		155
Annexes		159
Annexe A		159

Abstract

This thesis is a collection of four experimental studies, three of which were pre-registered, concerning the effects of French gender-fair forms on mental representations of gender and on processing in reading among adult L1 speakers of French. In study I ($n = 1,018$), the participants were presented with role nouns (such as *actors*) and asked to estimate the gender ratios in each group. Participants read the nouns either in the masculine form (*acteurs*) or in one of four gender-fair forms (complete [*actrices et acteurs* or *acteurs et actrices*] or contracted [*acteur·rices*] double forms, or gender-neutral forms [*stars de cinéma*]). All gender-fair forms led to significantly higher proportions of women compared to the masculine form, but no differences were found between the different gender-fair forms. In study II ($n = 153$), we used a sentence-evaluation paradigm to examine the resolution of gendered anaphoric expressions (*hommes* ‘men’ or *femmes* ‘women’) with gender-fair or masculine forms as antecedents. According to the results, the masculine form impeded inclusion of women in the introduced group, but all three gender-fair forms resolved this male bias, although to different degrees.

Study III ($n = 58$) used eye tracking to examine the processing of two different gender-fair forms (*actrices et acteurs* and *acteur·rices*) in reading as compared to the masculine form. Controlling for NP structure and length, we found that the complete double forms yielded similar processing costs as the masculine form. In contrast, the contracted double forms increased processing costs in intermediate and late stages of processing. In study IV ($n = 55$), we compared the processing of contracted double forms to that of novel spellings (*éléfant*, *téière* instead of *éléphant*, *théière*) with an identical experimental setup as in study III. The analyses indicated that novel spellings increase processing costs in all stages of processing, and to a greater extent compared to the contracted double forms.

Taken together, this thesis has shown that French gender-fair forms are effective in increasing representation of women while having either no or a rather moderate effect on processing cost in reading. It also suggests that these forms evoke different types of mental representations and that the contracted double forms are interpreted and processed differently compared to the complete double forms. This indicates that the contracted forms might function rather as neologisms than sole abbreviations of the complete forms. In sum, these results are likely to have important implications for future policymakers.

Remerciements

Le fait que seul mon nom apparait sur la couverture de ce livre est un pauvre reflet du travail derrière cette thèse. Depuis 2020, j'ai été entourée de personnes merveilleuses sans qui l'accomplissement de ce travail aurait été bien plus difficile.

Je voudrais tout d'abord remercier Jonas Granfeldt, mon directeur de thèse. Il y a plus de dix ans, il m'a introduite à la linguistique et à la recherche en général, et aux débats que pouvait susciter la féminisation en français en particulier. Aujourd'hui, je lui en suis très reconnaissante. Merci aussi de ta disponibilité, de ton encouragement et de ta confiance constantes.

J'aimerais également remercier mon co-directeur Pascal Gygax, pour son expertise et pour son enthousiasme incessant. Même si la distance géographique a été grande, ta porte a toujours été ouverte. Merci !

J'aimerais aussi remercier Sandrine Zufferey, dont la lecture très attentive et les conseils précieux lors de mon séminaire final ont été de grande valeur pendant la phase de rédaction finale de la thèse.

De plus, je tiens à remercier Humanistlaboratoriet pour la mise à disposition de ressources indispensables pour ma recherche. À Joost van de Weijer, un énorme merci pour l'expertise et les conseils sur les analyses statistiques. À Diederick Niehorster et à Marcus Nyström, un grand merci pour vos compétences en matière d'oculométrie et pour vos conseils techniques concernant les Études III et IV. Merci également à Roger Johansson, dont les idées ont contribué au développement du plan expérimental de l'Étude III.

Cette thèse a été soutenue financièrement par de nombreuses fondations envers lesquelles je suis très reconnaissante. Allhemsstiftelsen, Birgit Rausing Language Programme, Lundbergska Idostiftelsen, Stiftelsen Emanuel Walberg, Stiftelsen Fil dr Uno Otterstedt, Stiftelsen Roy och Maj Franzén et Wallenbergsstiftelsen ont chacune contribué à la réussite de ce projet. De plus, cette thèse n'aurait pas vu le jour sans les plus de mille personnes qui ont participé à mes études. Merci à vous et à chaque personne qui m'a aidée à atteindre ce grand nombre.

Depuis 2020, j'ai eu l'immense plaisir de travailler dans l'environnement très chaleureux qu'est la section 3 à SOL. Je suis très chanceuse d'avoir eu des collègues si attentionnés. Merci d'abord à Mari Bacquin, Gwénaëlle Beynet Fröjd, Thierry

Gilles, Jonas Granfeldt, Carla Killander Cariboni, Elin Petrisson et Malin Ågren, pour votre encouragement et vos commentaires réfléchis au fil des années. À Eugenia Arria, Petra Bernardini, Roberta Colonna Dahlman, Carlos Henderson, Katja Jansson, Ingela Johansson, Olivia Peukert Stock et Frida Splendido : *tusen tack, grazie mille, muchas gracias, gratias maximas vobis ago.*

During these five years, I have also had the luck to encounter some people across Europe to whom I would like to extend my gratitude. Thank you, Lucie Escasain, Tiziana Jäggi, Mikuláš Preininger, Chloé Vincent, and Hanne Verhaegen for your great company at different conferences and workshops.

I am also very grateful to have friends who happen to be close colleagues. Henriette Arndt and Kajsa Gullberg, thank you for your company at conferences, for the writing sessions, but most importantly for your moral support throughout this project. A warm thank you also goes to Greer Jarrett, Katja Heldt, Evelina Kallträsk, Eskil Vesterlund, and Sarah Vorminder for enabling a social life despite a pandemic, and for all the good times once the pandemic was part of the past.

Merci également à tous et toutes mes ami·es, que vous soyez en France, en Belgique ou en Suède. Ett särskilt tack till järngänget, Adina Harlacher, Sanne Pärsson och Ruben Ritzén, för alla skratt och för alla timmar av Dungeons and Dragons. Att jag inte blivit galen under dessa år har jag er att tacka.

Pour finir, je voudrais remercier mes deux familles, l'une suédoise et l'autre française, pour leurs soutien, intérêt et participation à ce projet. En particulier, merci à Cécile, à Guy et à Manon. Votre accueil toujours chaleureux lors des visites en France a beaucoup contribué à l'aboutissement de ce travail. Tack mamma för att du inspirerade och uppmuntrade mig till att ge mig av som au pair i Paris efter gymnasiet, tack pappa för att du fört vidare ditt nördiga intresse för ord och språk till mig och tack Sonia för att du aldrig varit längre än ett telefonsamtal bort. Utan er, ingen avhandling.

Les dernières personnes que j'aimerais remercier sont celles qui constituent ma petite famille à moi. Nicolas, *merci* n'est pas un mot suffisamment grand pour décrire ma gratitude envers toi. Quand-même, merci de m'avoir soutenue sans cesse et d'avoir eu de l'espoir lorsque je n'en avais pas. Merci aussi de ta patience et de m'avoir donné de ton temps pour que je puisse finir la rédaction de cette thèse. Tu as été mon rocher. Emil, tack för att du kommit in i mitt och Nicolas liv och för att du är en sådan glädjespridare. Nicolas et Emil, ce livre est pour vous.

Liste des études

- Étude I : Tibblin, Julia, Joost van de Weijer, Jonas Granfeldt, and Pascal Gygax. (2023). There are more women in *joggeur·euses* than in *joggeurs*: On the effects of gender-fair forms on perceived gender ratios in French role nouns. *Journal of French Language Studies* 33(1): 28–51.
<https://doi.org/10.1017/S0959269522000217>.
- Étude II : Tibblin, Julia, Jonas Granfeldt, Joost van de Weijer, and Pascal Gygax. (2023). The male bias can be attenuated in reading: On the resolution of anaphoric expressions following gender-fair forms in French. *Glossa Psycholinguistics* 2(1).
<https://doi.org/10.5070/G60111267>.
- Étude III : Tibblin, Julia, Pascal Gygax, Joost van de Weijer, and Jonas Granfeldt. (2026). Recognized but harder to integrate: An eye-tracking study of French gender-fair forms during reading. Manuscrit en cours d'évaluation.
- Étude IV : Tibblin, Julia, Jonas Granfeldt, Pascal Gygax, and Joost van de Weijer. (2026). Une controverse disproportionnée ? Le traitement des doublets abrégés comparé à celui d'une orthographe rationalisée. Manuscrit non publié.

Contributions individuelles

Ci-dessous est listée la contribution individuelle pour chaque étude selon la taxonomie CRediT¹. JT = Julia Tibblin ; JW = Joost van de Weijer ; JG = Jonas Granfeldt ; PG = Pascal Gygax.

Étude I

JT : Conceptualisation, Préparation des données, Analyse formelle, Acquisition de financements, Investigation, Méthodologie, Ressources,

¹ <https://credit.niso.org/>. Voir https://contributorshipcollaboration.github.io/projects/translation/translations/fr_latn/ pour la traduction française.

Rédaction – ébauche du manuscrit initial, Rédaction – relectures et corrections.

JW : Analyse formelle, Présentation visuelle, Rédaction – relectures et corrections.

JG : Conceptualisation, Méthodologie, Administration du projet, Ressources, Supervision, Rédaction – relectures et corrections.

PG : Conceptualisation, Investigation, Méthodologie, Ressources, Supervision, Rédaction – relectures et corrections.

Étude II

JT : Conceptualisation, Préparation des données, Analyse formelle, Acquisition de financements, Investigation, Méthodologie, Administration du projet, Ressources, Présentation visuelle, Rédaction – ébauche du manuscrit initial, Rédaction – relectures et corrections.

JG : Conceptualisation, Méthodologie, Administration du projet, Ressources, Supervision, Rédaction – relectures et corrections.

JW : Analyse formelle, Méthodologie, Rédaction – relectures et corrections.

PG : Conceptualisation, Méthodologie, Ressources, Supervision, Rédaction – relectures et corrections.

Études III & IV

JT : Conceptualisation, Préparation des données, Analyse formelle, Acquisition de financements, Investigation, Méthodologie, Administration du projet, Présentation visuelle, Rédaction – ébauche du manuscrit initial, Rédaction – relectures et corrections.

PG : Conceptualisation, Méthodologie, Supervision, Rédaction – relectures et corrections.

JG : Conceptualisation, Méthodologie, Administration du projet, Supervision, Rédaction – relectures et corrections.

JW : Conceptualisation, Analyse formelle, Méthodologie, Rédaction – relectures et corrections.

Liste des figures

Figure 1. Les méthodes utilisées et les mesures analysées dans les études empiriques ainsi que des exemples du matériel	93
Figure 2. Le questionnaire en ligne utilisé dans l'Étude I	98
Figure 3. Le processus d'interprétation de la forme masculine	103
Figure 4. Aperçu du plan expérimental de l'Étude III	106
Figure 5. Continuum de RMs activées par les formes étudiées dans l'Étude II	117

Liste des tableaux

Tableau 1. Aperçu des études empiriques de la thèse	5
Tableau 2. Terminologie utilisée dans la littérature pour désigner les concepts <i>genre grammatical, genre biosocial, genre lexical et genre référentiel</i>	9
Tableau 3. La formation du féminin en français	24
Tableau 4. Aperçu des différents types de noms animés désignant des humains	28
Tableau 5. Les procédés principaux du langage inclusif.....	42
Tableau 6. Typologie des différentes formes inclusives.....	50
Tableau 3 (reprise de la p. 38). La formation du féminin en français.....	51
Tableau 7. Les doublets abrégés formés à partir d'adjectifs qui se flétrissent en genre grammatical	54
Tableau 8. Les doublets abrégés formés à partir des noms présentant une variation en genre du suffixe	55
Tableau 9. Typologie des doublets abrégés	56
Tableau 10. Les recommandations officielles actuelles concernant les formes inclusives en Belgique, en France, en Suisse et au Québec.....	63
Tableau 11. Aperçu complet des études empiriques de la thèse	72
Tableau 12. Études examinant l'impact des formes inclusives françaises sur les représentations mentales de genre	78
Tableau 13. Études examinant le traitement des formes inclusives françaises en lecture.....	88
Tableau 14. Les noms examinés dans les études empiriques	94
Tableau 15. Les moyennes des pourcentages de femmes estimés de chaque nom selon la forme	100
Tableau 16. Mesures oculométriques analysées dans les Études III-IV.....	108
Tableau 17. Variables analysées dans la première série d'analyses de l'Étude IV	111
Tableau 18. Variables analysées dans la deuxième série d'analyses de l'Étude IV	111
Tableau 19. Aperçu des interprétations possibles du masculin.....	115

Conventions rédactionnelles

Ce texte applique les rectifications d'orthographe de 1990 et un langage inclusif, y compris l'accord de proximité. Les formes grammaticalement masculines (*chercheurs*) doivent être comprises comme faisant référence à un groupe d'hommes, et vice versa pour des formes grammaticalement féminines (*chercheuses*). Lorsque nous référons à un groupe comprenant des personnes non binaires, nous utiliserons de nouveaux pronoms non genrés (p. ex. *iel(s)*, *celui, elleux*) et des doublets abrégés (p. ex. *participant·es*).

Symboles et abréviations

*	Inacceptable
?	Douteux
/	Commutation
Ang.	Anglais
CIB	Cible
DONN	Donneur
FEM	Féminin (genre grammatical)
Fém.	Féminisation (stratégie de rédaction)
Fr.	Français
Gram.	Grammatical
L1	Première langue
LI	Langage inclusif
MASC	Masculin (genre grammatical)
Masc.	Masculin (stratégie de rédaction)
Neutr.	Neutralisation (stratégie de rédaction)
PL	Pluriel
QdR	Questions de recherche
Qué.	Québec/québécois
RM	Représentation mentale
SING	Singulier
SN	Syntagme nominal
SV	Syntagme verbal

1 Introduction

« Dieu, avait-elle dit de sa voix fragile, aime tous ses enfants. Il n'existe pas de races inférieures et de races supérieures. Les hommes, sachez-le, sont tous égaux devant Dieu même s'ils sont différents. » Aïcha non plus ne comprit pas ce que la sœur voulait dire mais ces mots firent sur elle une forte impression. Elle retint une leçon : seuls les hommes et les enfants sont aimés de Dieu. Elle se persuada que les femmes étaient exclues de cet amour universel et elle s'inquiéta désormais d'en devenir une.

(Leïla Slimani, *Le pays des autres* [2020])

Ce n'est pas difficile d'imaginer la jeune fille décrite dans cet extrait, Aïcha, lorsqu'elle entend ces mots sortir de la bouche de la sœur enseignante à son école catholique. Pourquoi les femmes seraient-elles exclues de l'amour de Dieu ? Qu'ont-elles fait pour mériter une telle exclusion ?

Malheureusement, pour Aïcha, en tant qu'enfant francophone, cet évènement était peut-être le premier, mais il ne sera pas le dernier, d'une longue série d'expositions au mot *homme*, qui, malgré ses apparences masculines, est censé comprendre les femmes au même titre que les hommes. En effet, *hommes*, dans ce contexte, signifie *les hommes et les femmes*, voire *les êtres humains*. En français, les exemples de ce type d'usage sont multiples : « droits de l'Homme », « l'Homme préhistorique », « l'homme est un loup pour l'homme » ou « il n'y a pas mort d'homme ».

Prenons un autre exemple, cette fois de la vie réelle. Lors d'un voyage récent à Lille, j'ai observé un panneau dans le métro avec l'information suivante :

Je respecte tous les voyageurs, les femmes et les hommes. En cas d'affluence, je veille à ne pas me frotter à ma voisine ou mon voisin. En cas de harcèlement, témoin ou victime, je donne l'alerte. Des bornes d'appel à l'aide sont présentes en station et dans les rames. (Métro de Lille, Réseau d'Ilévia [20 mai 2025])

En lisant ce panneau, deux choses ont attiré mon attention : la clarification que *voyageurs* comprend les femmes et les hommes et la double mention de « ma voisine ou mon voisin ». On soupçonne que les rédactrices ou rédacteurs ont senti que, peut-être, la simple mention de « voyageurs » et de « mon voisin » n'aurait pas évoqué l'image d'une femme. Sans rentrer dans les détails par rapport aux choix linguistiques des personnes derrière ce panneau d'information, ces deux histoires exemplifient le noyau de cette thèse : la relation entre le genre grammatical dans la langue et la représentation des femmes et des hommes dans le monde réel.

Plus spécifiquement, ces exemples ont montré comment, en français, des termes masculins comme *homme* peuvent s'utiliser de deux façons différentes. Dans l'extrait de *Le pays des autres*, « hommes » doit s'interpréter comme « êtres humains », c'est-à-dire qu'il comprend les femmes aussi. En revanche, dans l'exemple du métro lillois, « hommes » est opposé à « femmes ». Par conséquent, il ne comprend que les hommes. Ces deux usages ont un nom : le premier est un exemple de l'usage *générique* du masculin, et le deuxième en démontre un usage *spécifique*.

Aïcha n'est pas la seule à avoir trouvé étrange, ou contre-intuitif, le fait que *hommes* signifie *hommes et femmes*. Depuis des décennies, voire des siècles, des francophones ont questionné l'usage générique de termes masculins. Cependant, ce n'est qu'au cours des dernières décennies, et surtout ces dernières années, que la francophonie a vu apparaître une application systématique des formes alternatives au masculin. Nombreuses sont les étiquettes utilisées pour désigner l'emploi de ces formes – *rédaction épicène*, *langage inclusif*, *rédaction non sexiste* pour en mentionner quelques-unes – mais celle qui est la plus employée, du moins en France, est *l'écriture inclusive*. Dans la présente thèse, nous appellerons les formes utilisées pour éviter le masculin des *formes inclusives*, un des procédés compris dans la pratique rédactionnelle appelée le *langage inclusif*. Très brièvement, on peut décrire le langage inclusif comme un ensemble de procédés qui constitue une alternative au recours au masculin pour désigner des ensembles mixtes. En voici quelques exemples :

Qu'est-ce qu'ils peuvent bien se raconter ? Des morveux et morveuses grotesques avec leurs mini et leurs collants je leur souhaite d'attraper la crève elles n'ont donc pas de mère ? (Simone de Beauvoir, *La femme rompue* [1967])

À Noël, à Pâques, pour le pont de l'Ascension, celui de la Pentecôte ou de la Toussaint, nous continuions d'aller à Pierremont, où notre famille se retrouvait généralement en grand comité, oncles, tantes, frères, sœurs, cousins et cousines, auxquels s'ajoutaient toujours quelque ami(e) un peu pâlichon(ne), dépressif(ve) ou carencé(e) en globules rouges. (Delphine de Vigan, *Rien ne s'oppose à la nuit* [2011])

Le défi qu'il se lançait à présent était imprévu mais il se sentait le courage de l'affronter : identifier les parfums de toutes celles et ceux qu'il croiserait dans la rue. (Antoine Laurin, *Le chapeau de Mitterrand* [2012])

Victime de violences physiques, psychiques ou sexuelles ? Vous n'êtes pas seul·e ! (Panneau d'information dans la ville de Fribourg, Suisse [2023])

... Bon... Baaah... Le bon côté c'est qu'au moins, aujourd'hui, j'peux m'adresser à toutes les inadapté·es qui traversent actuellement cette phase de dépression chronique... Force ! (Planche de bande dessinée du compte Instagram *Livioetlavimoderne* [29 aout 2025])

Ces exemples montrent non seulement que des formes inclusives ont existé depuis des décennies, mais aussi leur développement. En effet, on peut déjà observer des *doublets complets* dans l'œuvre de Simone de Beauvoir en 1967. Leur forme abrégée, connue sous le nom de *doublets abrégés*, a d'abord été utilisée avec des parenthèses, comme chez Delphine de Vigan en 2011, avant de prendre une forme plus moderne qui inclut le point médian ou des néologismes (*toutes*). Bien que l'usage des formes inclusives soit, en 2025, loin d'être généralisé, elles gagnent du terrain, comme le témoignent des attestations fréquentes dans différents registres (romans, médias, publicités, communications d'institutions publiques, réseaux sociaux). Cette augmentation dans l'usage a depuis une décennie donné lieu à de nombreux débats dans la sphère médiatique francophone. En 2020, lorsque ce projet de thèse a été entrepris, les formes inclusives avaient reçu, et recevaient, beaucoup d'attention de la part des médias. En revanche, elles constituaient un terrain très peu exploré par la communauté scientifique, même si le nombre d'études s'intéressant au langage inclusif a considérablement augmenté depuis (voir p. ex. les Tableaux 12 et 13).

Du débat à propos du langage inclusif et d'une nécessité de comprendre le fonctionnement des nouvelles formes inclusives est née la présente thèse, dont un objectif global a été d'examiner des formes inclusives différentes d'un point de vue

empirique. Cette thèse se penche plus spécifiquement sur les formes inclusives sous deux aspects : leur effet sur la représentation mentale de genre et leur effet sur le traitement en lecture. De plus, cette recherche a été menée sous les principes de science ouverte, c'est-à-dire que la plupart des études ont été préenregistrées et que l'accès aux matériels, aux données et aux scriptes d'analyse est libre. Dans la prochaine section, nous élaborons l'objectif de cette thèse et présenterons les questions de recherche qui en ont émané.

1.1 Objectifs de la thèse

Dans ce travail, nous avons étudié les formes inclusives sous deux aspects. D'une part, il s'est agi de comprendre comment des formes inclusives différentes influencent la façon dont nous nous imaginons les femmes et les hommes décrits dans un texte. En d'autres mots, est-ce que nous imaginons plus de femmes en lisant *étudiantes* et *étudiants* plutôt que *étudiants* ? D'autre part, nous avons étudié l'impact des formes inclusives sur le processus de lecture, c'est-à-dire si un texte inclusif pourrait être considéré comme plus couteux, et par extension plus difficile, qu'un texte utilisant le masculin.

Plus précisément, les questions de recherches (QdR) globales de la thèse sont listées ci-dessous. Par souci de clarté, nous avons fait le choix de formuler certaines de ces questions d'une manière plus générale, étant donné que certains concepts importants n'ont pas encore été introduits. Dans le chapitre 5, où nous présenterons nos études empiriques plus en détail, ces questions sont formulées d'une façon plus précise.

- 1) Quels sont les effets des formes inclusives sur les représentations mentales de genre activées en lecture chez des adultes francophones L1 ?
 - a. Les formes inclusives augmentent-elles la représentation des femmes par rapport à la forme masculine ?
 - b. Les différentes formes inclusives impactent-elles les représentations mentales de genre de façon différente ?
- 2) Quels sont les effets des formes inclusives sur le processus de lecture chez des adultes francophones L1 ?

- a. Les formes inclusives gênent-elles la lecture en comparaison avec la forme masculine ?
- b. Si oui, affectent-elles le processus de lecture entier ou seulement certaines parties ?
- c. En comparant la lecture des formes inclusives à la lecture d'une autre innovation linguistique, que peut-on dire de l'amplitude de l'éventuelle gêne qu'elles causeraient ?

Pour répondre à ces questions de recherche, nous avons mené quatre études, résumés dans le Tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Aperçu des études empiriques de la thèse

Ce tableau est une version réduite du Tableau 11 (Chapitre 6).

Étude	QdR	Méthode	Lieu de récolte de données	Taille de l'échantillon
I	1a-b	Questionnaire	Internet	1018
II	1a-b	Tâche d'évaluation de phrase	Internet	153
III	2a-b	Oculométrie	Université de Lund	58
IV	2c	Oculométrie	Université de Lund	55

Il est vrai qu'un lectorat intéressé uniquement par ces quatre études empiriques et la discussion des résultats pourrait se reporter directement aux chapitres 6 et 7. Toutefois, afin de bien comprendre le contexte linguistique, scientifique et social de ces travaux, il est nécessaire de faire quelques pas en arrière. Ces pas, que nous parcourrons avant d'arriver au travail empirique de cette thèse, seront présentés dans la prochaine section qui décrira la structure de la thèse.

1.2 Structure de la thèse

Après cette introduction suivra le deuxième chapitre qui concerne différents concepts liés au terme « genre ». Dans 2.1, nous définirons trois concepts centraux pour cette thèse, à savoir le genre grammatical (2.1.1), le genre biosocial (2.1.2) et le genre lexical (2.1.3). Dans 2.2, nous décrirons en détail le système de genre grammatical en français, avec une attention particulière sur les noms animés, étant

donné que ce système a des conséquences pour le développement d'un langage inclusif en français et pour son intégration dans le système linguistique.

Le troisième chapitre présentera le développement de l'étude expérimentale de l'interprétation du genre grammatical masculin et ses effets sur la représentation des femmes et des hommes. Nous commencerons par une présentation d'une théorie fondamentale derrière ce champ d'études, à savoir le relativisme linguistique (3.1), avant de donner un bref aperçu du début des recherches linguistiques françaises sur le genre (3.2). Nous finirons par la présentation de quelques études phares menées sur l'anglais (3.3.1) et sur l'allemand et le français (3.3.2), car elles ont pavé la voie pour nos études empiriques.

Le quatrième chapitre consistera en une description détaillée des trois procédés principaux du langage inclusif, à savoir la féminisation lexicale (4.1), les formes inclusives (4.2) et l'accord de proximité (4.3). Afin de comprendre l'enjeu politique du langage inclusif, nous décrirons dans la dernière section (4.4) les discussions médiatique et scientifique que le langage inclusif a suscitées ainsi que des arguments fréquemment employés contre son usage.

Le cinquième chapitre présentera les travaux empiriques qui constituent le cœur de cette thèse. Dans 5.1, nous présenterons des notions théoriques et les études antérieures relatives aux deux aspects que nous avons étudiés, à savoir l'impact des formes inclusives sur les représentations mentales de genre (5.1.1) et sur le traitement en lecture (5.1.2). Dans 5.2, nous présenterons un résumé des quatre études.

Le sixième chapitre inclura une discussion approfondie des résultats de nos quatre études. D'abord, la première section (6.1) prendra une perspective globale sur les effets des formes inclusives sur le processus de lecture. Ensuite, la deuxième (6.2) comparera les différentes formes inclusives étudiées sous différents aspects. Enfin, nous résumerons les résultats principaux dans 6.3.

Le septième chapitre représentera la conclusion de ce projet de thèse. Dans 7.1 nous présenterons nos résultats principaux et discuterons de quelques implications de notre recherche. Ensuite, nous discuterons des limites de la présente recherche et proposerons des pistes pour le futur (7.2). Pour finir, nous conclurons avec quelques réflexions sur le futur du langage inclusif en français (7.3).

2 Le genre

En français, le terme *genre* peut désigner une multitude de concepts en fonction du contexte d'usage. D'une part, il peut désigner un système de classification de noms au sein d'une langue donnée, soit un système proprement linguistique. D'autre part, il peut faire référence à un concept social complexe composé de plusieurs aspects différents (comme des facteurs biologiques, tels que les hormones, et des facteurs socioculturels, comme la façon de s'habiller).² La première section (2.1) de ce chapitre présente des définitions de quatre concepts pertinents pour la présente thèse. La première sous-section (2.1.1) porte sur le premier type de genre, *le genre grammatical*, c'est-à-dire le système grammatical qui en français classe les noms en féminin ou en masculin. La deuxième sous-section (2.1.2) introduit le concept *genre biosocial* et la troisième (2.1.3) concerne deux concepts à cheval entre le système linguistique et le monde réel : le *genre lexical* et le *genre référentiel*. Après une définition de ces concepts, nous procéderons dans la section 2.2 à une description du genre grammatical au sein du système linguistique qu'est le français basée sur une grammaire descriptive et synchronique récente (à savoir Abeillé & Godard, 2021a)³. Cette description nous permettra de comprendre le système linguistique à partir duquel les nouvelles formes inclusives (*voisin·es*) sont apparues, et dans lequel des formes inclusives existantes (*collègues*) s'inscrivent.

Comme nous allons le voir dans la section suivante, différentes étiquettes sont souvent utilisées pour désigner un même concept. Dans l'introduction de chaque concept, nous tenterons d'apporter de la clarté à ces confusions terminologiques

² Il existe bien évidemment une pléthore d'autres termes relatifs à d'autres types de *genres*, p. ex. *le genre littéraire*, qui sont omis dans ce chapitre.

³ Pour référer à cet ouvrage dans son ensemble, nous citerons Abeillé & Godard, 2021a. Lorsque nous référerons à une section en particulier, nous citerons, suivant les recommandations des directrices (p. XI), les auteurs et autrices indiquées dans la table des matières, p. ex. (Melis & Godard, 2021) pour la section IV-2 *La formation, le genre et le nombre des noms*.

en référant à des recherches provenant à la fois du domaine de la psychologie et de la linguistique. Avant de procéder aux définitions, nous en présenterons un aperçu dans le Tableau 2 ci-dessous. Ce tableau présente les concepts introduits dans la section suivante ainsi que des termes et définitions utilisées pour les désigner dans d'autres ouvrages. Bien que ce tableau puisse donner l'impression que ces quatre catégories sont mutuellement exclusives, ce n'est pas le cas. En effet, les genres lexical et référentiel sont intimement liés à la fois au genre grammatical et au genre biosocial.

Précisons aussi qu'il existe d'autres concepts liés au genre, même présents dans certaines études citées dans cette thèse, tels que *genre conceptuel*, *genre stéréotypé* et *genre sémantique*. Étant donné que le travail empirique de cette thèse n'intègre pas les stéréotypes de genre comme facteur explicatif des effets attendus (voir la Section 6.1.3), nous avons choisi de ne pas présenter les concepts qui leur sont associés. Les personnes intéressées par cette thématique pourront se référer à la vaste littérature existante qui en traite de manière approfondie (p. ex. Ackerman, 2019 ; Brand et al., 2025 ; Irmén, 2007 ; Kim et al., 2024 ; Kotek et al., 2021 ; Vankrunkelsven et al., 2022). Par conséquent, dans le reste de ce chapitre, nous nous limiterons aux concepts introduits dans le Tableau 2 : le genre grammatical, le genre biosocial, le genre lexical et le genre référentiel.

Tableau 2. Terminologie utilisée dans la littérature pour désigner les concepts *genre grammatical*, *genre biosocial*, *genre lexical* et *genre référentiel*

Nos termes	Termes utilisés dans la littérature	Les termes en usage (nous soulignons)
Genre grammatical	Genre	« Les noms ont un genre , masculin (<i>soleil</i>) ou féminin (<i>lune</i>) » ; « Le genre est une propriété lexicale des noms » (Melis & Godard, 2021, p. 381-382)
	Genre inhérent	« Tout nom est pourvu d'un genre inhérent , masculin ou féminin » (Riegel et al., 2016, p. 274)
	Genre sémantique	« Semantic gender refers to the linguistic marking of natural gender. » (Sera et al., 1994, p. 262)
Genre biosocial	Genre social	« certains [noms] désignent des individus dont le genre social correspond au genre grammatical (<i>femme, fille, frère, garçon</i>) » (Melis & Godard, 2021, p. 389-390)
	Sexe	« <i>individu</i> est masculin et <i>personne</i> , féminin, mais tous deux désignent des humains quel que soit leur sexé . » (Melis & Godard, 2021, p. 389-390) « Les noms animés constituent une sous-classe où la distinction des genres correspond en règle générale à une distinction de sexé . » (Riegel et al., 2016, p. 329)
Genre lexical	Genre naturel	« [Grammatical] gender must be carefully distinguished from two related concepts. One of these is natural gender , or sex. » (Comrie, 1999, p. 458) « Natural gender is a basic dimension that is used to categorize people and animals into male and female categories. » (Sera et al., 1994, p. 262) « Among the few nouns whose grammatical gender is acknowledged as being determined by the feature SEX (or NATURAL GENDER) are lexemes such as <i>Mann</i> 'man' » (Köpcke et al., 2010, p. 172)
	Genre lexical	« In lexical gender nouns , female or male gender is an integral part of the lexical meaning. » (Schafroth, 2003, p. 94)
Genre référentiel	Genre par définition	« subjects need to take into account definitional gender (e.g., that dukes are necessarily male) » (Oakhill et al., 2005, p. 974)
		« Definitional gender derives from the semantic definition of a noun: mothers are women. » (Canal et al., 2015, p. 2)
Genre référentiel	Genre référentiel	« Referential gender means that a noun's gender is determined by the properties of its referent » (Siemund & Dolberg, 2011, p. 500)

2.1 Définitions des différents types de genres

2.1.1 Le genre grammatical

« Genders are classes of nouns reflected in the behavior of associated words » a écrit Hockett en 1958 (Hockett, 1958, p. 231). Plus de trente ans plus tard, cette définition est citée par Corbett (1991, p. 1) dans sa monographie *Gender*, et des définitions plus récentes s'y sont également référencées. Par exemple, Matthews (2014) écrivait que le genre grammatical est un système de classe nominale (ang. *noun class*), c'est-à-dire « systems in which a class to which a noun is assigned is reflected in the forms that are taken by other elements syntactically related to it. » et, selon Ackerman (2019, p. 4), « Grammatical gender comprises formal morphosyntactic features. They are the properties of words that allows [sic] the formal grammatical process of agreement to be carried out. »

Le genre grammatical est donc une propriété lexicale inhérente des noms, et l'appartenance d'un nom à un tel genre régit l'accord des éléments qui se réfèrent au nom en question. Selon Corbett (1991), un système de genre grammatical peut être sémantique ou formel. Un exemple d'un système sémantique strict est celui du tamoul, une langue à trois genres grammaticaux (masculin, féminin et neutre). Dans cette langue, un nom est masculin s'il réfère à un homme ou un dieu, féminin s'il réfère à une femme ou une déesse et, dans tous les autres cas, le nom est de genre grammatical neutre. En revanche, dans les systèmes de genre grammatical formels, le genre grammatical d'un nom est attribué en fonction de sa forme morphologique ou phonologique. Contrairement aux systèmes sémantiques, une langue avec un système de genre grammatical strictement formel reste non attestée (Corbett, 1991). De plus, dans les langues qui comptent le masculin et le féminin parmi leurs genres grammaticaux, il semble y avoir un noyau sémantique, car les noms référant à des hommes ont tendance à être de genre grammatical masculin et vice versa. Les principes formels paraissent alors principalement s'appliquer aux noms inanimés.

Avant de continuer, précisons que la description du genre grammatical ci-dessus est basée sur la recherche en linguistique. Ce sont également ces termes que nous utilisons dans la présente thèse. Cependant, dans la recherche émanant de la psychologie, la classification proposée par Stahlberg et collègues (2007) est souvent utilisée. Ces chercheuses distinguent trois catégories : les langues à genre

grammatical (ang. *grammatical gender languages*), les langues à genre naturel (ang. *natural gender languages*) et les langues sans genre (ang. *genderless languages*). Dans cette classification, la première catégorie comprend des langues possédant le masculin et le féminin (et possiblement le neutre) comme genres grammaticaux, par exemple le français. Dans ces langues, le genre grammatical des noms animés coïncide, en règle générale, avec le genre biosocial de leur référent. Ensuite, les langues à genre naturel, comme l'anglais, ne marquent le genre biosocial du référent que lexicalement (*mother – father*) ou par différents pronoms (*she – he*). Dans cette catégorie, Stahlberg et collègues incluent aussi certaines langues qui selon la définition linguistique sont des langues à genre grammatical. Par exemple, le suédois a deux genres grammaticaux (le genre commun et le neutre), mais marque le genre du référent de façon similaire à l'anglais⁴. Enfin, les langues sans genre, comme le finnois ou le turc, ne marquent le genre biosocial du référent que lexicalement. Par conséquent, les pronoms dans ces langues ne révèlent pas le genre biosocial de leur référent.

2.1.2 Le genre biosocial

Comme le Tableau 2 ci-dessus l'indique, les termes *genre social* et *sexé* ont dans des grammaires françaises été utilisés pour désigner tantôt l'identité de genre, tantôt le sexe biologique, d'une personne. Ce tableau montre aussi qu'en étendant le domaine à la littérature scientifique en linguistique (p. ex. Comrie, 1999 ; Köpcke et al., 2010), on observe également l'usage du terme *genre naturel* (ang. *natural gender*). Cependant, l'étiquette *naturel* a été critiquée car elle évoque des facteurs principalement biologiques (voir McConnell-Ginet, 2014 pour une discussion approfondie). De plus, un amalgame est souvent fait entre le concept social de *genre* et la propriété biologique du *sexé*, bien qu'ils ne coïncident pas toujours (voir Ansara & Hegarty, 2013 en psychologie ; Queen, 2013 en linguistique). Afin de réunir ces deux concepts sous un même terme, Ackerman (2019, p. 9) propose le terme *genre biosocial*, défini comme « the multidimensional property of an individual as determined by their biology and cultural norms of identity expression », et c'est ainsi que nous entendons ce terme dans la présente thèse.

⁴ Récemment, une nouvelle typologie a été proposée (Gygax, Elmiger, et al., 2019), dans laquelle une catégorie intermédiaire a été ajoutée pour des langues telles que le suédois.

Le genre biosocial est un concept complexe car il est indiqué par plusieurs facteurs différents, qui ne sont pas toujours visibles à des personnes externes. D'abord, il existe des facteurs biologiques comme les chromosomes (XX ou XY) et le phénotype (l'anatomie extérieure et intérieure). Ces facteurs peuvent être regroupés sous le terme *sex*. Bien que le sexe soit souvent exprimé comme un concept binaire, il existe des cas où l'attribution d'un sexe est loin d'être évidente (voir Fausto-Sterling, 2019). Même si le sexe d'une personne peut coïncider avec son genre biosocial, c'est loin d'être le cas pour tout le monde. C'est pourquoi il faut également prendre en compte des facteurs socioculturels comme l'expression de genre, c'est-à-dire la façon dont une personne se comporte et s'exprime relativement aux normes de genre dans la société, et l'identité de genre, c'est-à-dire le genre avec lequel une personne s'identifie intérieurement. Ces concepts ne coïncident pas toujours, comme le montre l'exemple de Jäggi et collègues (2025, p. 3) :

For example, Alex is assertive and takes on leadership roles while also being nurturing and supportive toward friends and family (i.e., gender role). Furthermore, Alex wears mostly androgynous clothing and has short hair (i.e., gender expression). Internally, Alex identifies as woman (i.e., gender identity) and her biological characteristics are considered of the female sex, except for her hormonal status which shows elevated levels of androgens.

Comme cette section l'a montré, le genre biosocial n'est pas une catégorie binaire. Cependant, les formes inclusives étudiées dans la présente thèse sont le produit d'une volonté première de rendre les femmes plus visibles dans la langue, même si aujourd'hui certaines de ces formes sont utilisées par des personnes non binaires (voir la Section 4.2.3.2). Par conséquent, cette thèse étudie les formes inclusives d'une perspective relativement binaire (p. ex. leur influence sur les représentations mentales des femmes et des hommes), mais nous reviendrons à la discussion générale sur la non-binarité de certaines formes, notamment dans le cas des doublets abrégés (voir la Section 6.2.2).

2.1.3 Le genre lexical et le genre référentiel

En plus des genres grammatical et biosocial, nous introduirons dans ce chapitre deux concepts de genre supplémentaires : le genre lexical et le genre référentiel. La différence entre ces deux genres repose sur l'origine du genre en question :

We may also postulate a distinction with regard to the *source* of gender: whether gender is determined on the basis of properties of a noun – what we call *lexical gender* – or on the basis of the referent of a noun phrase – what we can call *referential gender*. (Dahl, 2000, p. 106)

Étant donné que le genre lexical fait partie intégrante du système linguistique, il peut être considéré comme proche du genre grammatical. Au contraire, le genre référentiel dépend de la situation d'énonciation. Si le premier concept paraît soumis à une confusion terminologique, cela ne nous semble pas être le cas pour le deuxième. Dans la suite de cette section, nous présentons ces deux termes de manière plus détaillée.

D'abord, comme la citation de Dahl (2000) l'a montré, le genre lexical émane de la définition lexicale du nom en question. Par exemple, selon leur définition lexicale, *tante* et *femme* désignent des personnes de genre biosocial féminin. De leur côté, *oncle* et *garçon* désignent des personnes de genre biosocial masculin. En français, le genre lexical et le genre grammatical coïncident. En d'autres mots, le genre grammatical des noms à genre lexical est attribué de manière sémantique : si, par leur définition lexicale, ils dénotent une personne de genre biosocial féminin, le genre grammatical est féminin (*une tante*) ; s'ils dénotent une personne de genre biosocial masculin, le genre grammatical est masculin (*un oncle*).

Ensuite, nous observons également pour ce concept l'usage de différents termes dans la littérature scientifique. En psycholinguistique, le terme *genre par définition* (ang. *definitional gender*) est le terme souvent utilisé (Canal et al., 2015 ; Kreiner et al., 2008 ; Misersky & Redl, 2020 ; Oakhill et al., 2005), alors qu'en linguistique (Elmiger, 2015 ; Schafroth, 2003) le terme *genre lexical* est préféré (ang. *lexical gender*). Malgré cette différence, les définitions proposées dans les deux domaines se ressemblent :

« Definitional gender derives from the semantic definition of a noun: *mothers* are women. » (Canal et al., 2015, p. 2)

« le genre lexical [...] correspond à une propriété sémantique qui fait partie du signifié d'un nom désignant un référent animé sexué et qui peut – mais ne doit pas – correspondre au genre grammatical du nom. Ainsi, le nom *fille* (en anglais *girl* et en allemand *Mädchen*) contient l'information ‘(jeune personne) féminine’ et a donc un genre lexical féminin. » (Elmiger, 2015, p. 2)

Enfin, les noms à genre lexical peuvent encore être divisés en trois sous-classes : les termes de parenté (ang. *kinship terms*) comme *mère – père* ; les termes d'adresse (ang. *terms of address*) comme *Madame – Monsieur* ; et des noms généraux désignant des personnes (ang. *general personal nouns*) tels que *femme – homme, reine – roi* (Schafroth, 2003).

Si l'on se tourne vers le genre référentiel, nous n'observons pas une confusion terminologique, possiblement parce que l'usage de ce concept semble relativement restreint au domaine de linguistique (voir p. ex. Siemund & Dolberg, 2011 ; mais aussi Steriopolo & Schütze, 2025). Le genre référentiel d'un nom désigne le genre biosocial de son référent, et il se décide ainsi en contexte. Par conséquent, il peut coïncider avec le genre lexical (p. ex. *une tante* est de genre lexical et de genre référentiel féminins), mais, dans l'usage, on observe aussi une non-correspondance entre le genre lexical d'un nom et son genre référentiel (p. ex. une adolescente peut dire *frère* à ses copines et un père peut être qualifié de *mère poule*). Enfin, pour les noms animés sans genre lexical, le genre référentiel est souvent déductible à partir de la forme du nom (p. ex. *actrice* est de genre référentiel féminin). Cependant, il existe des noms animés en français dont la forme ne révèle pas le genre référentiel, tel que *collègue* ou *personne* (voir la Section 2.2.1). Dans la prochaine section, nous observerons plus précisément comment l'encodage grammatical du genre référentiel se réalise en français.

2.2 Le genre grammatical en français

En français, il existe deux genres grammaticaux : le féminin et le masculin (Abeillé & Godard, 2021b ; Riegel et al., 2016). Récemment, des linguistes ont proposé de nouvelles lectures du système de genre grammatical en français qui incorporent un troisième genre grammatical, nommé neutre ou non marqué (voir Alpheratz, 2018a ; van Raemdonck, 2019). Vu que ces propositions ne se sont pas généralisées, nous nous appuyons dans la présente thèse sur des grammaires descriptives du français qui rejettent l'idée d'un troisième genre grammatical (Melis & Godard, 2021), et qui stipulent que chaque nom français appartient soit au genre grammatical féminin, soit au genre grammatical masculin.

Selon les règles de l'accord grammatical en français, le genre grammatical d'un nom, le *donneur* (DONN) ou *contrôleur*, régit la forme des éléments qui s'y

réferent, c'est-à-dire les *éléments satellites* ou *cibles* (CIB). Ainsi, comme les exemples (1a-k) le montrent, l'appartenance d'un tel nom à un tel genre grammatical est visible non seulement à travers les déterminants (1a-b), adjectifs (1c-d) et pronoms (1e-f), mais aussi à travers les participes passifs (1g-h) et dans certains cas, les participes passés (1i-j). En français, l'accord grammatical n'est pas limité au genre grammatical, car les éléments satellites s'accordent également en nombre (singulier ou pluriel). Ce phénomène permet ainsi une cohérence au sein d'un texte ou d'une série d'énoncés. En plus des syntagmes nominaux (SNs), l'accord grammatical concerne également d'autres phrases⁵ contenant des pronoms (1e-f) et des syntagmes verbaux (SVs) avec des participes passifs ou passés (1g-j). De plus, l'accord grammatical entre le donneur et ses cibles facilite la résolution d'expressions anaphoriques. En effet, l'interprétation de l'exemple (1k) serait tout à fait différente si l'on changeait le genre grammatical du pronom.

- (1) a. un/le/ce_{.CIB.MASC} livre_{.DONN.MASC}
- b. une/la/cette_{.CIB.FEM} fleur_{.DONN.FEM}
- c. un_{.CIB.MASC} livre_{.DONN.MASC} intéressant_{.CIB.MASC}
- d. une_{.CIB.FEM} fleur_{.DONN.FEM} blanche_{.CIB.FEM}
- e. Parmi ces_{.CIB.MASC} livres_{.DONN.MASC}, je prendrais bien celui-là_{.CIB.MASC}
- f. Parmi ces_{.CIB.FEM} fleurs_{.DONN.FEM}, je prendrais bien celle-là_{.CIB.FEM}
- g. Un_{.CIB.MASC} livre_{.DONN.MASC} a été offert_{.CIB.MASC} à Paul.
- h. Une_{.CIB.FEM} fleur_{.DONN.FEM} a été offerte_{.CIB.FEM} à Paul.
- i. Je l_{.CIB.MASC} 'ai pris_{.CIB.MASC}, ce_{.CIB.MASC} livre_{.DONN.MASC}
- j. Je l_{.CIB.FEM} 'ai prise_{.CIB.FEM}, cette_{.CIB.FEM} fleur_{.DONN.FEM}
- k. Un_{.CIB.MASC} chien_{.DONN.MASC} a attaqué une_{.CIB.FEM} petite_{.CIB.FEM} fille_{.DONN.FEM}. Il_{.CIB.MASC} l_{.CIB.FEM} 'a mordue_{.CIB.FEM} grièvement.

(exemples adaptés d'Abeillé & Godard, 2021a, notre annotation)

Il existe toutefois des cas où la forme des cibles ne révèle pas le genre grammatical du donneur. Pour ce qui est du singulier, c'est, à l'écrit, le cas de certains

⁵ Nous suivons ici la terminologie de la GGF, qui inclut et les phrases et les propositions dans le terme *phrase* (Abeillé & Godard, 2021a, p. XLVI-XLVII).

déterminants (2a-b), parfois à cause de l'élosion (2c-d), des adjectifs invariables en genre (2e-f) et certains pronoms (2g-h).

- (2) a. chaque_{CIB.MASC} livre_{DONN.MASC}
- b. chaque_{CIB.FEM} fleur_{DONN.FEM}
- c. l_{CIB.MASC} 'avion_{DONN.MASC}
- d. l_{CIB.FEM} 'alouette_{DONN.FEM}
- e. un_{CIB.MASC} livre_{DONN.MASC} rouge_{CIB.MASC}
- f. une_{CIB.FEM} fleur_{DONN.FEM} rouge_{CIB.FEM}
- g. J'ai vu Paul_{DONN.MASC} hier. Je l_{CIB.MASC} 'ai pris_{CIB.MASC} dans mes bras avant de lui_{CIB.MASC} raconter la bonne nouvelle.
- h. J'ai vu Marie_{DONN.FEM} hier. Je l_{CIB.FEM} 'ai prise_{CIB.FEM} dans mes bras avant de lui_{CIB.FEM} raconter la bonne nouvelle.

(exemples adaptés d'Abeillé & Godard, 2021a, notre annotation)

À l'oral s'ajoutent certains participes passifs (3a-b) et passés (3c-d) ainsi que d'autres déterminants (3e-f) et adjectifs (3g-h).

- (3) a. Un_{CIB.MASC} livre_{DONN.MASC} a été acheté_{CIB.MASC} par Paul.
*/œ livʁ a ete aʃete paʁ pol/*⁶
- b. Une_{CIB.FEM} fleur_{DONN.FEM} a été achetée_{CIB.FEM} par Paul.
/yŋ flœʁ a ete aʃete paʁ pol/
- c. Je l_{CIB.MASC} 'ai vu_{CIB.MASC}, ce_{CIB.MASC} livre_{DONN.MASC}
/ʒœ lœ vy cœ livʁ/
- d. Je l_{CIB.FEM} 'ai vue_{CIB.FEM}, cette_{CIB.FEM} fleur_{DONN.FEM}
/ʒœ lœ vy cœt flœʁ/

⁶ Par souci de lisibilité, nous présentons dans ces exemples la forme phonologique selon les frontières des formes graphiques et ne prenons ainsi pas en compte l'enchainement (p. ex. /ce.ta.vjɔ/).

- e. tel_{.CIB.MASC} livre_{.DONN.MASC}, cet_{.CIB.MASC} avion_{.DONN.MASC}
/tel livʁ/, /cet avjɔ/
- f. telle_{.CIB.FEM} fleur_{.DONN.FEM}, cette_{.CIB.FEM} alouette_{.DONN.FEM}
/tel flœʁ/, /cet aluet/
- g. un_{.CIB.MASC} livre_{.DONN.MASC} connu_{.CIB.MASC}
/œ livʁ kɔny/
- h. une_{.CIB.FEM} fleur_{.DONN.FEM} connue_{.CIB.FEM}
/yn flœʁ kɔny/

(exemples adaptés d’Abeillé & Godard, 2021a,
notre annotation et transcription phonologique)

Si l’on se tourne vers le pluriel, tous les déterminants définis (4a-b) ainsi que certains déterminants indéfinis (4c-d) et pronoms (4e-f) neutralisent la distinction entre les genres grammaticaux masculin et féminin.

- (4) a. mes/les/ces_{.CIB.MASC} livres_{.DONN.MASC}
- b. mes/les/ces_{.CIB.FEM} fleurs_{.DONN.FEM}
- c. des/plusieurs_{.CIB.MASC} livres_{.DONN.MASC}
- d. des/plusieurs_{.CIB.FEM} fleurs_{.DONN.FEM}
- e. J’aime bien ces_{.CIB.MASC} livres_{.DONN.MASC}.
 Je les_{.CIB.MASC} achèterai demain.
- f. J’aime bien ces_{.CIB.FEM} fleurs_{.DONN.FEM}.
 Je les_{.CIB.FEM} achèterai demain.

(exemples adaptés d’Abeillé & Godard, 2021a, notre annotation)

Les exemples examinés jusqu’à présent relèvent principalement des noms inanimés. Pour ces noms, l’appartenance à un tel genre grammatical plutôt qu’à un autre a longtemps été considérée comme aléatoire (Corbett, 1991 ; Schafroth, 2003). Il est vrai que le genre grammatical des noms inanimés est arbitraire d’un point de vue sémantique, à quelques exceptions près (p. ex. les métaux et les arbres sont toujours masculins), mais des recherches menées depuis les années 1960 ont démontré que la forme phonologique de ces noms constitue un fort prédicteur de leur genre grammatical (Ayoun, 2018 ; Lyster, 2006 ; Tucker, 1967). Par

exemple, lorsque le phonème /ã/ est en position finale (p. ex. *roman, paon*), il est très probable que le nom soit de genre grammatical masculin, alors que le phonème /z/ en position finale (p. ex. *perceuse, analyse*) prédit le genre grammatical féminin (Lyster, 2006). Par conséquent, le système de genre grammatical français est classé comme un système formel, opposé aux systèmes sémantiques (Corbett, 1991).

Pour ce qui est des noms animés, le genre grammatical d'un nom correspond à son genre référentiel, c'est-à-dire au genre biosocial de son référent (Melis & Godard, 2021). Il existe quelques exceptions à cette règle, discutées dans la Section 2.2.1.2 ci-dessous. Melis et Godard (2021) divisent les noms animés en deux catégories : les noms à genre grammatical fixe (*un frère, une star*) et les noms à genre variable (*un/une artiste, un/une cousin/cousine*). Au sein de la catégorie des noms à genre grammatical fixe, les noms sont encore classés en deux sous-catégories en fonction de la correspondance, ou non, entre le genre grammatical et le genre référentiel. La deuxième catégorie de noms, les noms à genre variable, se divisent aussi en deux sous-catégories. En revanche, cette catégorisation se base sur la relation entre le genre grammatical et la forme du nom.

Comme cette catégorisation des noms animés est cruciale pour une bonne compréhension des formes inclusives en français, et par extension des études empiriques de la thèse, nous procéderons dans les prochaines sections à une description plus détaillée des noms animés à genre grammatical fixe (2.2.1) et des noms animés à genre variable (2.2.2).

2.2.1 Les noms animés à genre grammatical fixe

Les noms animés à genre grammatical fixe sont des noms qui, comme l'étiquette l'indique, ont un genre grammatical fixe. Par conséquent, les cibles de ces noms s'accordent uniquement selon le genre grammatical du donneur (**une frère, *un personne*). Dans cette section, nous distinguons les noms dont le genre grammatical correspond au genre référentiel (*une mère, un père*) des noms dont le genre grammatical ne révèle pas le genre référentiel (*un individu, une personne*).

2.2.1.1 Correspondance entre le genre grammatical et le genre référentiel

Pour la plupart des noms à genre fixe, le genre grammatical coïncide avec le genre référentiel (*oncle, tante*) ou avec le sexe du référent (le cas de noms d'animaux :

tigre, tigresse). Ainsi, cette catégorie comprend les noms à genre lexical (voir la Section 2.1.3). Par conséquent, ces noms ne sont pas ambigus si l'on veut connaître le genre biosocial de la personne à laquelle ils réfèrent : en lisant le mot *mère*, on s'imagine une personne de genre biosocial féminin.

Si la majorité des noms à genre fixe présente une correspondance entre le genre grammatical et le genre référentiel, ce n'est pas toujours le cas. En effet, des noms comme *personne* et *individu* ont chacun un genre grammatical distinct, mais peuvent référer à des femmes autant qu'à des hommes. La prochaine section traitera de ce type de noms, que nous appellerons des noms *épicènes* et *hybrides*.

2.2.1.2 *Les noms épicènes et hybrides*

En français, le terme générique *noms épicènes* est souvent utilisé pour désigner indifféremment des noms comme *personne* et *artiste* (p. ex. Haddad, 2019, p. 13 ; Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 2022, p. 19 ; Riegel et al., 2016, p. 331). Étant donné que les noms compris sous ce terme générique font partie du matériel utilisé dans nos études empiriques, et qu'ils sont fréquemment employés pour contourner l'usage générique du genre grammatical masculin, il est important de les comprendre en profondeur. C'est pourquoi nous emploierons dans cette thèse la terminologie plus précise de Corbett (1991) qui les divise en trois catégories : les noms de genre commun (ang. *common gender nouns*), les noms épicènes (ang. *epicene nouns*) et les noms hybrides (ang. *hybrid nouns*). La première catégorie correspond à ce que Melis et Godard (2021, p. 389) appellent des noms *sous-spécifiés pour le genre* et seront présentés dans la Section 2.2.2.1. La présente section ne concerne donc que les noms que Corbett appelle des noms épicènes et des noms hybrides.

En effet, la définition de Corbett (1991) est stricte : les noms épicènes sont des noms n'acceptant l'accord qu'avec un genre grammatical, bien qu'ils puissent désigner des individus indépendamment de leur genre biosocial. Ainsi, le témoin dans (5) peut être une femme autant qu'un homme. D'autres noms épicènes courants en français sont par exemple *une personne* et *un individu*.

- (5) Le témoin était stressé avant l'audition ; c'était la première fois qu'il entrait dans un tribunal.

Quant aux noms hybrides, ils constituent une catégorie quelque peu intermédiaire entre les noms épicènes et les noms de genre commun. Selon Corbett (1991), ces

noms n'appartiennent ni à la catégorie de noms qui peuvent s'accorder à la fois au masculin et au féminin (les noms de genre commun) ni aux noms qui s'accordent systématiquement au masculin ou au féminin (les noms épicènes). En effet, l'accord que les noms hybrides, comme *mannequin* et *majesté*, déclenchent peut être soit grammatical (*mannequin – il*) soit sémantique (*mannequin – elle*, si le nom réfère à une femme). De plus, l'accord déclenché semble en grande partie dépendre du type de cible. D'après Corbett (1979, 2022) il existerait la hiérarchie d'accord (ang. *The Agreement Hierarchy*) suivante entre les différentes cibles :

épithète < attribut < pronom relatif < pronom personnel

Cette hiérarchie doit être interprétée de la manière suivante : plus on avance de gauche à droite dans la hiérarchie, plus la probabilité est grande que l'accord soit fait sémantiquement avec le genre référentiel plutôt que grammaticalement avec le genre grammatical du donneur. Comme les exemples (6a-d) le montrent, les cibles des déclencheurs *sainteté* et *majesté* qui appartiennent aux deuxième et troisième niveaux de la hiérarchie prennent l'accord du genre grammatical du nom (le féminin) bien que le référent soit un homme. Ce n'est qu'au dernier niveau, les pronoms personnels, que l'on peut observer une variation.

- (6) a. Sa Sainteté n'est pas si ombrageuse de s'en formaliser
(attribut, accord grammatical)
- b. Sa Sainteté, avec laquelle je viens de parler...
(pronom relatif, accord grammatical)
- c. Votre Majesté partira quand elle voudra
(pronom personnel, accord grammatical)
- d. Sa Majesté fut inquiète, et de nouveau il envoya La Varenne à
son ministre (pronom personnel, accord sémantique)

(Corbett, 1991, p. 226-227)

Avant de continuer, nous tenons à aborder brièvement le développement des noms épicènes en français. Ci-dessus, nous avons utilisé *le témoin* comme exemple de nom épicène, en accord avec des dictionnaires de français standard, mais, dans l'usage, on observe également une féminisation partielle de ce nom (*la/ma témoin*), voire une féminisation complète (*une témoigne* ou *témouine*) (Houdebine, 2000). Des observations similaires se font également pour *le mannequin* (Direction de la langue française, 2024). De plus, un nom comme *ministre*, que Corbett (1991)

décrit comme un nom hybride, nous paraît aujourd’hui remplir les critères d’un nom de genre commun, car ses cibles s’accordent selon le genre référentiel. Compte tenu de ces observations, il semble que, avec le temps, certains noms épiciènes se développent en noms hybrides avant de devenir des noms de genre commun (le cas de *ministre*). Au cours de ce développement, il semble aussi que certains de ces noms deviennent variables en genre grammatical (le cas de la féminisation complète de *témoin*). Il existe possiblement des facteurs encourageant ou freinant ce développement, comme la concrétude du nom (p. ex. *un individu* vs. *un mannequin*), voire les stéréotypes de genre qui y sont associés (p. ex. *un mannequin* représente une occupation plutôt féminine). Une discussion de ces facteurs serait toutefois hors de la portée de la présente thèse (mais voir Elmiger, 2019 pour une discussion plus approfondie). Dans la section suivante, nous décrirons les noms animés à genre grammatical variable.

2.2.2 Les noms animés à genre grammatical variable

En contraste avec les noms à genre grammatical fixe, les noms à genre grammatical variable peuvent être grammaticalement féminins ou masculins. Pour une partie de ces noms, la forme du nom en question est invariable (*un/une athlète*, *un/une enfant*), et, dans ce cas, son genre grammatical n’apparaît qu’à travers les éléments satellites. Pour l’autre partie, le nom se fléchit en genre grammatical en fonction de son genre référentiel (*une amie*, *un Parisien*). On peut ainsi déduire le genre grammatical de ces derniers noms sans la présence d’éléments satellites, même si parfois ce n’est le cas qu’à l’écrit. Par exemple, *amie* se prononce /ami/ en français standard, même si l’opposition entre *amie* et *ami* est maintenue dans certaines variétés du français (en Belgique, *amie* peut être prononcé [ami:] voire [ami:] [Francard, 2017]).

Les noms animés à genre grammatical variable sont d’intérêt particulier pour cette thèse, car ce sont les noms principalement affectés par l’application d’un langage inclusif, et cette catégorie comprend les noms se trouvant au cœur du débat sur le langage inclusif, à savoir les noms variables en genre grammatical (p. ex. *ma voisine* ou *mon voisin*). De plus, les noms appartenant à cette catégorie ont été testés dans chacune de nos études empiriques (voir le Chapitre 5). Dans ce qui suit, les noms sous-spécifiés pour le genre grammatical (2.2.2.1) et les noms variables en genre grammatical (2.2.2.2) seront décrits en détail.

2.2.2.1 *Les noms sous-spécifiés pour le genre grammatical*

Cette catégorie comprend des noms dont la forme ne varie pas du genre grammatical masculin au féminin et correspond ainsi à ce que Corbett (1991) désigne par le terme *des noms de genre commun*, c'est-à-dire des noms qui peuvent prendre l'accord des deux genres grammaticaux. Étant donné que la forme de ces noms est invariable, leur genre grammatical est opaque sans la connaissance du référent en question ou sans la présence d'éléments satellites. Par conséquent, ces noms représentent parfois une alternative inclusive au masculin (p. ex. *athlètes* au lieu de *sportifs*).

Les noms sous-spécifiés pour le genre grammatical comprennent selon Melis et Godard (2021) trois types de noms : 1) des noms qui traditionnellement ont été ou masculins ou féminins (*élève, otage*) ; 2) des noms qui se terminent en *-iste* (*artiste, violoniste*) et 3) certains noms de profession dont la féminisation est relativement récente (*juge, ministre*) ainsi que des noms abrégés (*ado, prof*). On peut également ajouter que certains prénoms (*Claude, Dominique*) fonctionnent de la même manière que ces noms.

Une conséquence de la sous-spécification pour le genre grammatical de ces noms est que leur genre grammatical n'est visible qu'à travers des éléments satellites fléchis en genre. Ainsi, l'article défini dans (7a) montre que *psychologue* est de genre grammatical féminin. En revanche, dans (7b), l'adjectif indique que le même nom est masculin. Il arrive que le genre grammatical des noms sous-spécifiés pour le genre reste sous-spécifié même en combinaison avec des déterminants et adjetifs, lorsque ces derniers sont invariables en genre, comme le montrent les exemples (7c-d).

- (7) a. La_{CIB.FEM} psychologue_{DONN.FEM} fait du footing pour se détendre après la journée de travail.
- b. Les_{CIB.MASC} psychologues_{DONN.MASC} français_{CIB.MASC} font du footing pour se détendre après la journée de travail.
- c. Les_{CIB} psychologues_{DONN} belges_{CIB} font du footing pour se détendre après la journée de travail.
- d. L_{CIB} 'élève_{DONN} fait du footing pour se détendre après la journée d'école.

Bien que les noms de cette catégorie soient souvent désignés par le terme *noms épiciènes* en français, nous utiliserons pour des raisons évoquées en amont (2.2.1.2) désormais la terminologie de Corbett (1991), qui appelle cette catégorie des *noms de genre commun*.

2.2.2.2 *Les noms variables en genre grammatical*

La dernière catégorie de noms animés regroupe les noms à genre variable dont la forme varie en fonction de leur genre grammatical. En bref, ils se fléchissent en genre grammatical selon leur genre référentiel. Ceci est toujours vrai concernant le genre grammatical féminin (*une chercheuse* réfère forcément à une femme), contrairement au genre grammatical masculin qui peut être utilisé pour faire référence à un homme (*un chercheur que j'ai vu hier*), mais aussi à un groupe en général (*les chercheurs passent souvent beaucoup de temps devant l'ordinateur*), ou à une personne dont on ne connaît pas le genre (*un chercheur se doit d'être intègre*). Cette différence entre les deux genres grammaticaux, centrale dans les chapitres expérimentaux (Chapitres 3, 5-7), sera l'objet de la section 2.2.3 ci-dessous.

Dans les grammaires du français, trois modes de formation sont généralement proposés pour les noms animés variables en genre (Melis & Godard, 2021, p. 389 ; Riegel et al., 2016, p. 329-330). Comme nous allons le voir en aval (Section 4.2), ces trois modes de formation ont des implications pour la formation de certaines formes inclusives et pour leur prononciation. Par extension, cette catégorisation pourrait contribuer à expliquer certains de nos résultats (Chapitre 6). Une description approfondie de ces trois classes sera ainsi en place.

D'abord, la première classe contient des noms dont la formation du féminin est calquée sur celle des adjectifs, c'est-à-dire qu'elle se fait avec l'ajout d'un -e final à la forme masculine. Le plus souvent, cet ajout ne change pas la forme orale (*ami – amie, filleul – filleule*), mais il peut faire sonner la consonne finale (*cousin – cousine, Anglais – Anglaise*). Pour ces noms, la forme masculine constitue la base. Ensuite, dans la deuxième classe se trouvent des noms dont la forme spécifiant le genre grammatical est obtenue à l'aide d'un suffixe. Ce suffixe peut être ajouté à la forme masculine pour former le féminin (*tigre – tigresse, héros – héroïne*) ou, plus rarement, à la forme féminine pour former le masculin (*compagne – compagnon, dinde – dindon*). La base des noms de cette catégorie peut donc être soit le féminin soit le masculin. Enfin, les deux genres peuvent être formés à partir de la même base. Alors, la variation en genre grammatical d'un même suffixe indique le genre

grammatical du nom (*vendeur – vendeuse, inspecteur – inspectrice*). Le Tableau 3 présente cette typologie sous forme plus schématique.

Tableau 3. La formation du féminin en français

La classification dans la première colonne suit celle de Melis et Godard (2021, p. 389).

Classe	Base	Exemple : forme graphique	Exemple : forme phonologique
I. Noms convertis d'adjectifs	Masculin	<i>ami</i>	/a.mi/
		<i>amie</i>	/a.mi/
		<i>cousin</i>	/ku.zē/
		<i>cousine</i>	/ku.zin/
II. Ajout d'un suffixe	Masculin	<i>héros</i>	/e.ʁɔ/
		<i>héroïne</i>	/e.ʁɔ.in/
		<i>compagne</i>	/kɔ.paj/
		<i>compagnon</i>	/kɔ.pa.nɔ/
III. Variation en genre du suffixe	Féminin		
	Sous-spécifié	<i>directeur</i>	/di.ʁek.tœʁ/
		<i>directrice</i>	/di.ʁek.tris/

En plus des trois modes de formation susdéscrits, Riegel et collègues (2016, p. 329-330) ajoutent que l'opposition entre les deux genres grammaticaux peut être marquée de façon lexicale avec deux noms différents (*fille – garçon, cerf – biche*), ce qui correspond aux noms que nous avons décrits dans la Section 2.2.1.1. Ces auteurs ajoutent aussi que le terme classificateur *femme* peut être ajouté conjointement avec la forme masculine (*un médecin – une femme médecin*). Aujourd'hui, cette stratégie n'est relevée comme une stratégie de féminisation ni en France ni en Belgique (Direction de la langue française, 2024 ; Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 2022), et elle est explicitement déconseillée au Québec au profit d'une féminisation du déterminant (*une médecin*) (Office québécois de la langue française, 2018). Cependant, elle reste en usage dans le cas de noms désignant des animaux (*une grenouille mâle, un guépard femelle*).

2.2.3 Le statut particulier du genre grammatical masculin

Nous avons déjà évoqué qu'il existe une différence particulière entre les genres grammaticaux du français : un nom animé à genre grammatical variable féminin (*une élève, les fumeuses*) réfère à une femme, mais l'inverse n'est pas forcément vrai pour les mêmes noms au masculin. Certes, *un élève* et *les fumeurs* peuvent référer

à des hommes (8a-b), mais le masculin est aussi utilisé dans des emplois clairement génératifs (8c-d).

- (8) a. Dans ma classe, il y a un élève qui travaille bien.
- b. À mon lieu de travail, trois fumeurs sont toujours postés devant l'entrée.
- c. À l'école, un élève venant d'un milieu plus aisné a souvent plus de facilités.
- d. En général, les fumeurs sont plus susceptibles à développer certaines maladies.

Cette double valeur du genre grammatical masculin vient du fait qu'il fonctionne en français standard comme le genre par défaut. Plusieurs exemples corroborent ce propos : les noms formés par conversion (*le rire*) ou recatégorisation (*le mal, le pour*) prennent le genre grammatical masculin ; les SNs coordonnés incluant des noms des deux genres grammaticaux s'accordent au masculin (9a) ; la forme masculine s'utilise pour désigner une espèce entière (9b) et pour désigner une personne, quel que soit son genre biosocial, occupant un métier ou une fonction (9c) ; et lorsqu'un nom désigne un groupe de personnes de différents genres biosociaux, on recourt au masculin (9d) (Melis & Godard, 2021). En raison de son statut de genre par défaut, le masculin est plus productif que le féminin, notamment quant aux emprunts (81 % des emprunts en français standard ont pris le genre grammatical masculin) (Roché, 1992).

- (9) a. Les pintades et les faisans sont succulents.
- b. Les lions sont en voie de disparition.
- c. Le juge peut reporter les plaidoiries à la séance suivante.
- d. Trois étudiants sont inscrits : deux filles et un garçon.

(Melis & Godard, 2021, p. 382)

En somme, en ce qui concerne les noms animés, le genre grammatical masculin occupe un statut particulier comparé au féminin car il a une valeur non seulement spécifique (lorsqu'il réfère à des personnes de genre biosocial masculin), mais aussi une valeur générative (lorsqu'il réfère à un groupe de genre biosocial mixte ou à

une personne anonyme ou inconnue). Cette deuxième valeur est souvent désignée par le terme de *masculin générique*.

Il est vrai que la possibilité d'être interprété de façon spécifique ou générique n'est pas limitée aux noms animés grammaticalement masculins mais existe pour tout type de SN. En effet, « [l]es syntagmes nominaux qui renvoient à une espèce ou à la totalité des entités décrites par le nom sont dits *génériques*. » (Tasmowski & Laca, 2021, p. 510). Une interprétation générique est possible que le SN soit défini (10a-b) ou indéfini (10c-d), au singulier (10a, c) et au pluriel (10b, d). Cependant, l'examen de la valeur générique du genre grammatical masculin est particulièrement pertinent car son interprétation pourrait avoir des conséquences dépassant le système linguistique, comme nous le verrons dans le prochain chapitre.

- (10) a. Le roman naît au XVII^e siècle.
- b. Les romans policiers sont faciles à lire.
- c. Un tigre mange 5 kilos de viande par jour.
- d. Des fleurs, ça fait toujours plaisir.

(Tasmowski & Laca, 2021, p. 510-511)

Étant donné la double valeur du masculin, il a aussi deux usages (spécifique ou générique). Par conséquent, il devrait aussi avoir deux types d'interprétations possibles : une spécifique, selon laquelle *étudiants* fait référence à un groupe d'hommes, et une générique, selon laquelle ce mot serait interprété comme *étudiantes et étudiants ou personnes de genre biosocial inconnu faisant des études*. On pourrait postuler qu'en lisant une forme masculine, il serait aussi facile de faire l'interprétation générique que spécifique. Or, des années de recherches empiriques sur l'interprétation du masculin ont montré que ce n'est pas le cas. Effectivement, même si le masculin est employé de façon générique, il n'est pas toujours interprété génériquement. Dans le Chapitre 3, nous nous tournons vers ces études et verrons notamment les conséquences que l'usage du masculin à visée générique peut avoir sur la représentation des femmes. Avant d'aborder ces recherches, nous présenterons, dans la prochaine section, un résumé des termes clés introduits dans ce chapitre.

2.3 Résumé des concepts clés

Dans la Section 2.1, nous avons introduit quatre concepts liés au genre. Premièrement, le genre grammatical est une propriété purement linguistique, propre au système linguistique lui-même, et constitue un système de classification nominale qui divise les noms en deux genres grammaticaux, soit le féminin, soit le masculin. L'appartenance d'un nom à un certain genre grammatical est visible principalement à travers la forme des éléments satellites, car ils s'accordent avec le genre grammatical de leur donneur. Deuxièmement, le genre biosocial est un concept social, et reflète la somme de l'identité et l'expression de genre d'une personne, ainsi que ses propriétés biologiques. Troisièmement, certains noms ont un genre lexical, basé sur leur définition lexicale. Par exemple, *mère* est de genre lexical féminin car ce nom désigne une femme, alors qu'*oncle* est de genre lexical masculin. Finalement, le genre référentiel d'un nom correspond au genre biosocial de son référent : *mère* et *actrice* sont ainsi de genre référentiel féminin.

La Section 2.2 a présenté une description du système de genre grammatical en français. Cette description a montré que l'appartenance des noms inanimés à un certain genre grammatical est basée sur des principes formels mais sur des principes sémantiques pour les noms animés. Par conséquent, à part le cas des noms épicènes et hybrides, le genre grammatical d'un nom animé coïncide avec son genre référentiel. Les différents types de noms animés décrits dans les Sections 2.2.1 et 2.2.2 sont résumés dans le Tableau 4 ci-dessous. Plus précisément, ce tableau indique si le genre grammatical de ces noms est fixe ou non, et si l'on observe une correspondance entre leur genre grammatical et le genre référentiel.

Enfin, nous avons constaté que le genre grammatical masculin occupe le statut de genre grammatical par défaut et qu'il a deux valeurs : l'une spécifique, l'autre générique. En contraste, le féminin n'a qu'une valeur spécifique. La fonction double du genre grammatical masculin a été l'objet de critiques non seulement dans la francophonie, mais aussi dans d'autres sphères linguistiques. Dans le prochain chapitre, nous introduirons le champ de recherche qui a étudié l'interprétation du masculin.

Tableau 4. Aperçu des différents types de noms animés désignant des humains

Type de nom animé	Exemple	Genre gram. fixe	Correspondance genre gram. – genre référentiel
Noms à genre lexical	<i>un frère... il une sœur... elle</i>	+	+
Noms épicènes	<i>une personne... elle un individu... il</i>	+	-
Noms hybrides	<i>le mannequin... il/elle sa majesté... elle/il</i>	variation	variation
Noms de genre commun	<i>un artiste... il une artiste... elle</i>	-	+
Noms variables en genre grammatical	<i>une directrice... elle un directeur... il</i>	-	+

3 L'interprétation du masculin : À la croisée du système linguistique et de la société

Les exemples que nous avons vus dans l'introduction de cette thèse ont mis en exergue l'impact que la langue peut avoir sur notre manière de percevoir le monde. D'une part, après avoir lu *hommes*, Aïcha a cru qu'elle serait exclue de l'amour de Dieu une fois devenue femme, et d'autre part, nous avons vu la nécessité de spécifier *les femmes et les hommes et ma voisine ou mon voisin* afin de souligner que les règles dans le métro de Lille concernent chaque personne, quel que soit son genre biosocial. Ces types de réflexions ne sont pas récentes ; le lien entre la langue et la pensée a longtemps éveillé la curiosité de nombreuses chercheuses et chercheurs, que ce soit en linguistique, en anthropologie, en philosophie ou en psychologie (Lucy, 1997, 2016). Plus précisément, l'interprétation spontanée du genre grammatical masculin est une question qui a intéressé des psycholinguistes depuis près de cinq décennies. Dans ce chapitre, nous nous tournerons vers ce champ de recherche.

Étant donné qu'un grand nombre des études que nous présenterons dans ce chapitre émanent de la théorie du relativisme linguistique (p. ex. Brauer & Landry, 2008 ; Gygax et al., 2008 ; Moulton et al., 1978 ; Prentice, 1994), nous commencerons ce chapitre par une présentation de cette théorie (Section 3.1). Ensuite, nous donnerons un aperçu des premières recherches linguistiques, non expérimentales, sur le genre en français (Section 3.2). Enfin, nous décrirons les premières études expérimentales sur l'interprétation spontanée de termes masculins, focalisées sur l'anglais (Section 3.3.1), et nous finirons par présenter des recherches plus récentes menées en allemand et en français (Section 3.3.2).

3.1 Les fondations théoriques : le relativisme linguistique

Depuis la naissance de la philosophie, la relation entre langue, culture et pensée fait l'objet de réflexions. Cependant, l'idée que notre langue influence notre pensée n'a été formulée qu'au début du siècle dernier (Gumperz & Levinson, 1996a). À cette époque, cette idée émerge sous le nom de *relativisme linguistique*, un terme popularisé par le linguiste Benjamin Lee Whorf, qui travaillait dans l'esprit des linguistes et anthropologues comme Sapir, Boas et Humboldt (Carroll, 1956). Durant sa vie active, Whorf a publié de nombreux textes (c'est-à-dire Whorf, 1956) qui, par la suite, sont devenus les fondements de l'hypothèse du relativisme linguistique, aussi connu sous le nom de *l'hypothèse Sapir-Whorf*.

Cette hypothèse repose sur les deux présomptions suivantes : 1) il existe des différences dans les catégories linguistiques à travers les langues, et 2) les catégories linguistiques déterminent des aspects de notre pensée (Gumperz & Levinson, 1996b). Par conséquent, des aspects de la pensée des locutrices et locuteurs diffèrent à travers des aires linguistiques en fonction de la langue parlée. En résumé, la manière dont nous percevons le monde serait, dans une certaine mesure, déterminée par le système linguistique de notre langue.

Il est souvent prétendu que l'hypothèse du relativisme linguistique a deux interprétations possibles (Gumperz & Levinson, 1996b). Selon l'interprétation dite *forte*, la pensée des locuteurs et locutrices d'une langue donnée serait strictement déterminée, et, par conséquent, limitée, par la structure de la langue en question. Cela impliquerait, par exemple, que des personnes parlant le Zuni, une langue où les couleurs orange et jaune sont désignées avec le même terme, seraient incapables de faire la distinction entre ces deux couleurs (Brown & Lenneberg, 1954). Cependant, cette interprétation stricte semble depuis longtemps abandonnée par la communauté scientifique (Boroditsky & Schmidt, 2000 ; Slobin, 1987), et d'après Athanasopoulos (2009), elle serait même une interprétation erronée de l'hypothèse originale. Selon ce chercheur, ce qui est appelé l'interprétation *modérée* serait la seule définition conforme à l'œuvre de Whorf :

[U]sers of markedly different grammars are pointed by their grammars toward different types of observations and different evaluations of externally similar acts

of observation, and hence are not equivalent as observers but must arrive at somewhat different views of the world.

(Whorf, 1956, p. 221)

Ainsi, la structure d'une langue ne déterminerait pas strictement la pensée de la personne qui parle, mais dirigerait son attention vers certains phénomènes. Si l'on reprenait l'exemple de catégorisation de couleurs, cette interprétation postulerait que les locutrices et locuteurs du Zuni seraient capables de voir la différence entre l'orange et le jaune, mais que ces personnes feraient moins souvent la distinction entre ces deux couleurs en comparaison avec des anglophones ou des francophones, pour qui elles sont désignées avec deux termes distincts (voir l'aperçu dans Athanasopoulos, 2009).

Depuis les travaux de Whorf, plusieurs aspects linguistiques ont été examinés de façon expérimentale à travers le prisme de l'hypothèse du relativisme linguistique (voir Lucy, 2016). Pertinent pour la présente thèse est le travail s'intéressant aux effets du système de genre grammatical sur notre perception du monde. Plus précisément, la saillance du genre grammatical en français (Section 2.2) pourrait avoir des conséquences sur la perception du genre chez les francophones qui, contrairement à des suédo- ou anglophones, doivent sans cesse activer l'information liée au genre biosocial. Dans la section suivante, nous présenterons un résumé des travaux empiriques relatifs à l'influence du système de genre grammatical d'une langue sur la perception d'objets.

3.1.1 Le relativisme linguistique et le genre grammatical

Selon l'hypothèse de relativisme linguistique, dans une langue ayant les deux genres grammaticaux *féminin* et *masculin*, l'appartenance d'un nom à une catégorie plutôt qu'à l'autre aurait des conséquences sur la perception du concept que représente le nom. Par exemple, lorsque demandé·es d'assigner une voix féminine ou masculine à des objets, des hispanophones avaient tendance à suivre le genre grammatical de l'objet et d'assigner une voix féminine à *pomme* mais une voix masculine à *livre* (Sera et al., 1994). De très nombreuses études ont tenté d'apporter des éclaircissements à cette question, avec des résultats parfois confirmateurs, parfois contre-indicatifs.

Dans une revue systématique récente, Samuel et collègues (2019) ont identifié trois paramètres qui expliquent pourquoi certaines études ont obtenu des résultats en faveur de l'hypothèse de relativisme linguistique et d'autres non. Premièrement, les études utilisant des tâches où le concept de genre biosocial était saillant (comme l'attribution d'une voix masculine ou féminine à un objet) confirmaient plus souvent l'hypothèse de relativisme linguistique que celles utilisant des tâches visant des processus de traitement plus implicites (comme des tâches d'amorçage). Deuxièmement, le degré d'animéité des noms étudiés influençait les résultats. Plus précisément, l'hypothèse de relativisme linguistique semble plus facilement confirmée pour des noms animés que des noms inanimés, et encore plus facilement pour des noms désignant des êtres humains que ceux désignant des animaux. Troisièmement, si le système de genre grammatical de la langue étudiée ne comprenait que les deux catégories de féminin et masculin, il était plus probable que les résultats confirment l'hypothèse de relativisme linguistique comparé aux systèmes grammaticaux à trois catégories (féminin, masculin et neutre). L'influence de ces trois facteurs a été confirmée dans une étude récente comprenant plus de 4 600 personnes interrogées (Brand et al., 2025), dont les résultats, obtenus avec trois paradigmes expérimentaux différents, soutenaient l'hypothèse de relativisme linguistique dans le cas des noms animés (êtres humains et animaux), mais non avec des noms inanimés.

Avec le relativisme linguistique comme point de départ s'est développé le champ de recherche qui a préparé le terrain pour le langage inclusif : l'étude de l'influence du genre grammatical masculin, en tant que genre par défaut, sur la représentation des femmes dans la langue. Les résultats de ces études pourraient avoir des répercussions au-delà du système linguistique. Si le masculin s'avérait plus facilement interprété de manière spécifique que générique, cela pourrait entraîner des conséquences dans le monde, notamment en ce qui concerne la visibilité des femmes dans la langue et, par conséquent, dans la société. Par exemple, l'accès des femmes à des métiers où elles sont sous-représentées pourrait être impacté par l'usage à intention générique de formes masculines. En d'autres mots, est-ce que la lecture d'*acteur* dans une annonce de recrutement telle que « Engage un acteur », évoque l'image d'une femme autant que celle d'un homme ? Si la réponse est négative, il est aisément d'imaginer que des candidats seraient avantagés par rapport à des candidates.

Avant de décrire les études empiriques s'intéressant aux interprétations spontanées du masculin (Section 3.3), nous présentons par un aperçu historique de la remise en cause de l'usage du masculin comme genre de défaut dans la francophonie, car cette recherche a ouvert la voie à la féminisation lexicale, et par extension au langage inclusif.

3.2 Le début des recherches linguistiques sur le genre en français

Même si ce chapitre concerne la recherche expérimentale sur l'usage générique du masculin, cet usage a dans la francophonie été remis en question depuis plusieurs siècles (voir p. ex. Candea & Véron, 2019, Chapitre 5 ; Viennot, 2017a). Initialement, ces questionnements ne portaient pas tant sur l'usage de formes masculines pour désigner un groupe mixte, ce que nous étudions dans la présente thèse, que sur l'usage générique de termes masculins. Par exemple, depuis des siècles des femmes se sont opposées à l'usage d'*Homme* pour référer à l'humanité, comme dans *droits de l'Homme*, une expression qui a eu des conséquences réelles pour les femmes, car il était utilisé comme argument pour justifier l'absence des droits des femmes (voir p. ex. Siess, 2005, concernant les écrits d'Olympe de Gouges). Un autre exemple plus récent est celui de la Suisse. La plus haute instance juridique a longtemps interprété la formulation *tous les Suisses* de façon spécifique. Ce n'est qu'en 1990 que les femmes suisses ont obtenu les mêmes droits que leurs homologues masculins (T. Moreau, 1992).

Du côté de la communauté scientifique, c'était au cours des années 1970 que des chercheuses ont commencé à se pencher sur la question des rapports entre la langue, d'une part, et les femmes et les hommes dans la société, d'autre part. Au cours de cette décennie sont publiés l'essai précurseur *Les mots et les femmes* de Marina Yaguello (1978), proposant une approche sociolinguistique de la condition féminine, ainsi que les premiers écrits d'Anne-Marie Houdebine (voir un résumé dans Houdebine-Gravaud, 2003). Après les travaux de ces linguistes pionnières, d'autres, comme Claire Michard et Edwige Khaznadar (p. ex. Khaznadar, 1989 ; Michard, 1996), leur ont emboité le pas (voir Greco, 2014 pour un aperçu détaillé). Ces travaux sociolinguistiques ont mis en lumière des

inégalités entre la façon de parler des femmes et des hommes dans la langue française, comme le montrent ces extraits :

Une *femme galante* est une femme de mauvaise vie, un *homme galant* est un homme bien élevé. [...] Une *femme légère*, l'est de mœurs. Un homme, s'il lui arrive d'être léger, ne peut l'être que d'esprit.

(Yaguello, 1978, p. 178)

Souvent une femme est parlée, désignée, réduite à son apparence, plus ou moins désirable (*vieille peau*). Les termes, à valeur de contenant (*outre, gourde, pot*), pour la désigner indiquent qu'une femme est réduite, linguistiquement, à son apparence (*peau, croûton*), à son corps, anatomique, compris comme réceptacle. Passif. Il *lui fait un enfant, il l'engrossé* ; elle, *elle tombe enceinte, elle attend un enfant*, etc. Si c'est elle, qui *lui fait un enfant*, c'est *dans le dos*, donc par tromperie.

(Houdebine-Gravaud, 2003, p. 46)

En parallèle avec le développement de ces travaux linguistiques féministes, la question de l'usage du masculin pour nommer les femmes (p. ex. *le président*) a pris place sur le plan politique (voir la Section 4.1.1). Ainsi, au niveau de la société, le critique a principalement porté sur le manque d'usage de formes féminines (*la ministre, une présidente*) et au niveau de la recherche, la relation entre la langue et la représentation des femmes a surtout été explorée par des sociolinguistes. Même si ces dernières ont montré que la langue peut contribuer au maintien du rapport de force entre les hommes et les femmes dans la société, l'étude expérimentale des effets de l'usage à intention générique du masculin en français n'apparaît qu'au début du XXI^e siècle. Comme ces travaux ont été inspirés par des études similaires en anglais, nous commencerons la prochaine section par une brève description de ces premières études, menées par des psychologues anglophones.

3.3 La recherche expérimentale sur l’interprétation du masculin

3.3.1 La naissance du domaine de recherche : le cas de l’anglais

On pourrait postuler que le problème de la représentation des femmes dans la langue ne se poserait que dans les langues à genre grammatical. Or, l’usage générique de termes masculins s’observe également dans des langues dépourvues de genre grammatical, bien que ce soit à un niveau lexical plutôt que grammatical. Par exemple, en turc, on dira *kız çocuğu* (« enfant fille ») pour référer à une fille mais seulement *çocuk* (« enfant ») pour référer à un garçon (Braun, 2001). De même, les anglophones ont historiquement souvent utilisé des termes masculins (comme *he*, *him*, *his* et *man*) de façon générique pour désigner des personnes de tout genre biosocial (Balhorn, 2004) et utilisé des termes non marqués (*doctor*) pour référer à un homme pendant que la référence à une femme nécessitait un marquage explicite (*lady/woman/female doctor*) (Romaine, 2001). Déjà à la fin du XIX^e siècle, l’usage de termes masculins dans la Bible a été remis en question (voir Stanton, 1895), mais la recherche expérimentale sur le sujet n’a pris de l’ampleur que dans les années 1970, où l’Association américaine de psychologie (APA) a renouvelé ses recommandations concernant l’usage générique des termes masculins (American Psychological Association, 1977).

Les nouvelles recommandations préconisaient de recourir à des termes soit non marqués en matière de genre biosocial (*they, their, chairperson, people*)⁷, soit à des termes qui mentionnent les deux genres biosociaux explicitement (*he or she, his or her, chairman or chairwoman*). Dans la foulée de ces mises à jour, des psychologues anglophones commencèrent à étudier les effets du masculin sur nos représentations mentales de façon empirique. L’étude de Moulton et collègues (1978) est, à notre connaissance, la première à avoir examiné cette question. Dans leur expérience, 226 étudiants et 264 étudiantes devaient inventer une histoire avec un personnage fictif selon un thème donné. Par exemple, « In a large coeducational institution the average student will feel isolated in ____ introductory courses. » (Moulton et al., 1978, p. 1034). L’espace blanc était

⁷ Contrairement à ce que cette recommandation peut laisser entendre, l’usage de *they* n’est pas un phénomène récent en anglais car il est attesté depuis le XVI^e siècle (Balhorn, 2004).

remplacé par *his*, *their* ou *his or her* afin d'étudier l'impact des différents pronoms sur le genre biosocial du personnage inventé. Selon les résultats, les participants et participantes ayant lu le pronom masculin (*he*) ont décrit un personnage féminin seulement dans 36 % des cas. Cependant, l'usage du pronom neutre (*their*) augmentait ce pourcentage pour atteindre 46 % et la mention des deux genres (*his or her*) l'augmentait pour atteindre 56 %. Par conséquent, les chercheuses et le chercheur ont conclu que l'usage des pronoms masculins, même dans un contexte non stéréotypé en ce qui concerne le genre, favorise des référents masculins au détriment des femmes.

À la suite de cette étude, de nombreuses et nombreux scientifiques ont marché dans les pas de Moulton et collègues (voir Ansara & Hegarty, 2013 pour un aperçu plus détaillé). Bien que les résultats de ces premières recherches (c-à-d. Cole et al., 1983 ; Gastil, 1990 ; Hamilton, 1988 ; Hyde, 1984 ; Moulton et al., 1978 ; Prentice, 1994) étaient parfois divergents, l'usage générique des termes masculins en anglais semble avoir été abandonné au profit de *they* au début du XXI^e siècle (Paterson, 2011).

Du côté des langues à genre grammatical, ce n'est qu'au début du XXI^e siècle que nous verrons paraître les premières études en psycholinguistique et linguistique expérimentale examinant les effets du masculin en allemand et en français. Dans ce qui suit, nous présenterons les premières études sur l'interprétation du masculin en allemand et en français, car elles constituent la base de la recherche sur l'interprétation du langage inclusif.

3.3.2 Le cas de deux langues à genre grammatical : l'allemand et le français

Courant les années 1990, des études similaires à celles suscitées ont commencé à paraître, mais avec le masculin en allemand comme objet d'étude (voir Braun et al., 2005 pour un aperçu historique). Comme exemple de ce champ de recherche, prenons l'étude de Stahlberg et al. (2001), qui a également été répliquée récemment (voir Brohmer et al., 2024). Dans leur article, Stahlberg et collègues rapportent les résultats de deux expériences employant une tâche similaire à celle décrite ci-dessus. Plus précisément, un total de 186 germanophones devait nommer leur personnage préféré dans six domaines différents (p. ex. *athlète*, *peintre*).

Dans ces expériences, le nom utilisé pour dénoter ce personnage était un nom variable en genre grammatical présenté au masculin (*Romanheld* [héros romanesque]), aux deux genres grammaticaux (*Romanheldin oder Romanheld* [héroïne ou héros romanesque]) ou un nom épicène (*heldenhafte Romanfigur* [personnage romanesque héroïque]). Les résultats étaient conformes à ceux de l'étude anglaise : les personnes ayant lu les noms au masculin ont nommé moins de personnages féminins (en moyenne, 0,67 réponse sur six incluait une femme) que celles exposées aux deux autres formes (un nom épicène ou la mention des deux genres grammaticaux ; $M = 1,67$), suggérant que la forme du nom influence la façon dont le genre biosocial des référents est représenté dans notre imaginaire au désavantage des femmes. En d'autres mots, le masculin, même à intention générique, semble produire un biais masculin dans notre imaginaire, un résultat confirmé dans d'autres études concomitantes (p. ex. Braun et al., 2005 ; Irmel & Roßberg, 2004 exp. 1).

Pour ce qui est du français, le début des années 2000 a définitivement marqué l'émergence de ce champ de recherche avec la publication de trois études fondamentales. La première s'intéressait à la représentation des métiers présentés au masculin ou sous forme inclusive par des enfants (c.-à-d. Chatard et al., 2005), la deuxième comparait des noms variables en genre grammatical présentés soit au masculin, soit au masculin et au féminin (c.-à-d. Brauer & Landry, 2008), et la dernière se focalisait uniquement sur le genre grammatical masculin (c.-à-d. Gygax et al., 2008).

L'étude de Chatard et al. (2005) est moins pertinente ici, car elle porte sur leur degré de confiance pour réussir des études menant à de différents métiers présentés sous forme masculine (*mathématicien*) ou inclusive (*mathématicien(ne)* ou *mathématicien/mathématicienne*). Les deux autres études sont plus pertinentes ici, car elles portent directement sur les représentations mentales, que nous étudions également dans la présente thèse (voir Chapitre 5). L'étude de Brauer et Landry (2008) rapporte cinq études utilisant des tâches similaires à celle susmentionnée. L'analyse des résultats, basée sur les données de 701 participantes et participants, a révélé que la mention des deux genres grammaticaux (c.-à-d. *les avocats/avocates* au lieu de *les avocats*) augmentait à la fois la probabilité que la personne nommée ou imaginée soit une femme plutôt qu'un homme (exp. 1 à 4), autant chez des adultes (exp. 1 à 3) que chez des enfants (exp. 4), et le pourcentage de femmes estimé dans un groupe de personnes décrit (exp. 5). La taille de cet effet n'est pas

anodine ; par exemple, à la suite de la question « Sais-tu ce que font les avocats ? », 39 % des enfants imaginaient une femme alors que ce pourcentage augmentait pour atteindre 54 % avec la formulation « Sais-tu ce que font les avocats et avocates ? ». Comme dans les études précédentes sur l'anglais et l'allemand, les auteurs ont conclu que le masculin activait plus de représentations masculines que d'autres formes (Brauer & Landry, 2008).

La dernière publication (Gygax et al., 2008) diffère quelque peu dans sa façon d'étudier l'effet du masculin sur nos représentations mentales. Si les études relevées jusqu'ici ont demandé aux participantes et participants d'imaginer ou de nommer une personne en utilisant des questionnaires, Gygax et collègues ont étudié l'interprétation du masculin d'une façon plus implicite. De plus, l'expérience était menée en français, anglais et allemand. Plus précisément, une tâche d'évaluation de phrase (ang. *sentence evaluation task*) (Tanenhaus & Carlson, 1985, 1990) a été utilisée. Cette tâche, que nous utiliserons également dans notre étude II (voir la Section 5.2.2), consiste à lire une paire de phrases et de répondre, le plus rapidement possible, si oui ou non, la deuxième phrase est une continuation possible de la première. Ainsi, les analyses portent à la fois sur les jugements (oui ou non) et les temps de réponse. Dans l'étude de Gygax et collègues, des paires telles que (11a-b) étaient utilisées. En français et en allemand, les noms étaient présentés au masculin.

- (11) a. Les assistants sociaux marchaient dans la gare.
b. Du beau temps étant prévu plusieurs femmes/hommes
n'avaient pas de veste.

Par conséquent, cette tâche repose sur la capacité des participants et participantes de résoudre l'expression anaphorique de la deuxième phrase (*plusieurs femmes* ou *plusieurs hommes*). Pour ce faire, l'antécédent (*les assistants sociaux*) doit être lié à la deuxième phrase. L'hypothèse est la suivante : si le masculin est véritablement générique, aucune différence ne devrait être observée entre les jugements et les temps de réponse des deux expressions anaphoriques (c.-à-d., avec *femmes* ou *hommes*).

Cette étude a également introduit le stéréotype de genre associé aux noms comme un facteur expérimental (ce que nous évitons dans la présente thèse, voir la Section 5.1.3), en incluant dans le matériel des noms de stéréotype masculin (*statisticiens*), féminin (*esthéticiens*) ou neutre (*chanteurs*) selon une étude préalable

(Gabriel et al., 2008). Les résultats ont montré que, en anglais, les stéréotypes de genre influençaient l'interprétation du nom. Ainsi, la lecture de *statisticians* rendait plus difficile la résolution anaphorique de l'expression *plusieurs femmes* alors que *beauticians* constituait un obstacle à la résolution de *plusieurs hommes*. Cependant, pour les langues à genre grammatical, la résolution de l'anaphore *femmes* était toujours plus difficile que celle d'*hommes* – quel que soit le stéréotype de genre associé au nom. Il semble alors qu'en français et en allemand, l'information transmise par le genre grammatical, à savoir le masculin, prévale sur celle transmise par le stéréotype de genre.

À la suite de l'étude de Gygax et collègues, de très nombreuses études ont continué d'examiner l'interprétation du genre grammatical masculin en français (p. ex. Garnham et al., 2012 ; Gygax et al., 2012 ; Gygax, Schoenhals, et al., 2019 ; Sato et al., 2013 ; Sato, Gygax, et al., 2016). D'après ces études, le masculin en français est plus facilement interprété spécifiquement que génériquement. Pour revenir à la question posée dans l'introduction de ce chapitre, il semble alors plus probable qu'une annonce de recrutement comme « Engage un acteur » évoque l'image d'un acteur plutôt qu'une actrice. De ce fait, le biais masculin causé par le masculin pourrait à long terme contribuer au maintien d'une inégalité de genre dans la société.

En parallèle avec le développement du domaine de recherche décrit dans ce chapitre, des francophones ainsi que des locutrices et locuteurs d'autres langues à genre grammatical ont commencé à utiliser un type de langage qui vise la rupture avec l'usage générique du masculin : le langage inclusif. Dans le prochain chapitre, nous décrirons en quoi consistent ce langage, son usage, les recommandations officielles à son égard ainsi que les résistances qu'il a rencontrées, à la fois sur un plan politique et scientifique.

4 Le langage inclusif

En même temps que la recherche sur l’interprétation du masculin s’est développée, des francophones ont, à l’instar d’usagères et usagers d’autres langues à genre grammatical, commencé à remettre en question l’usage générique du genre grammatical masculin. Depuis le début du XXI^e siècle, la francophonie a assisté à l’apparition de différents procédés pour contourner le masculin. Petit à petit, ces procédés ont commencé à former ce qui est aujourd’hui désigné par le terme *langage inclusif*. Ainsi, nous entendrons par *langage inclusif* l’ensemble de procédés linguistiques visant à éviter l’usage générique du masculin. Si l’objectif initial était de rendre plus visibles les femmes dans la langue, la visibilisation des personnes de genres biosociaux non binaires est aujourd’hui aussi importante, par exemple par la création de nouveaux pronoms.

Selon un survol non-exhaustif de différentes présentations du langage inclusif, les procédés principaux du langage inclusif semblent être la féminisation lexicale, les formes inclusives et l’accord de proximité (voir p. ex. Abbou et al., 2018 ; Alpheratz, 2018a ; Flesch & de Beaumont, 2023 ; Haddad, 2019 ; Haut Conseil à l’Égalité entre les femmes et les hommes, 2022). Alors que l’application de la féminisation lexicale et des formes inclusives semblent constituer les pierres angulaires, l’accord de proximité (p. ex. *toutes les étudiantes et étudiants suédois*) n’est pas systématiquement recommandé, parfois par souci d’enfreindre les règles grammaticales existantes (p. ex. Haddad, 2019). Dans ce qui suit, nous nous focaliserons sur les procédés linguistiques présentés dans le Tableau 5, touchant aux niveaux lexical, morphosyntaxique et syntaxique du système linguistique du français.

Notre survol souligne aussi l’énorme variation quant à l’appellation de cet ensemble de procédés : il suffit de combiner un nom tel que *langage*, *écriture*, *rédaction* ou *communication* avec un adjectif comme *non sexiste*, *épicène*, *égalitaire* ou *inclusif/inclusive* pour obtenir un possible synonyme. Toutefois, l’usage de l’adjectif *épicène* semble mettre l’accent sur des formulations qui neutralisent

l'encodage du genre référentiel, comme l'usage de noms de genre commun (*les scientifiques*) ou noms collectifs (*l'équipe de recherche*) plutôt que des noms variables en genre grammatical (*les chercheuses et chercheurs*) (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 2022, p. 6 ; Office québécois de la langue française, s. d.). Enfin, en anglais, les termes *gender-fair* et *gender-inclusive language* semblent aujourd'hui les plus courants pour désigner ces techniques de rédaction, mais on rencontre aussi *gender-neutral* ou *non-sexist language* (voir Pfalzgraf, 2025 pour un examen de l'usage de ces différents termes à travers huit langues différentes).

Tableau 5. Les procédés principaux du langage inclusif

Procédé	Définition	Niveau linguistique	Terminologie alternative	Exemple
Féminisation lexicale	Utiliser le genre grammatical féminin en cas de référence à une femme ou à un groupe de femmes.	Lexical	<i>Féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres</i>	<i>Madame la ministre la cheffe du projet</i>
Formes inclusives	Remplacer l'usage générique du masculin par des formes qui : 1) rendent visible le féminin ou 2) neutralisent le marquage de genre référentiel.	Lexical Morpho-syntaxique	<i>Ecriture ou communication inclusive</i> <i>Féminisation des textes</i> (qué.)	<i>étudiantes et étudiants</i> <i>directeur·ices</i> <i>le collectif iel, celleux</i>
Accord de proximité	Faire l'accord des cibles avec le donneur le plus proche en cas de SN conjoint.	Syntaxique	<i>closest conjunct agreement</i> (ang.)	<i>Toutes les filles et les garçons sont arrivés</i> <i>Certains chercheurs et chercheuses compétentes</i>

Ce chapitre est structuré de façon suivante. D'abord, nous présenterons les trois procédés principaux du langage inclusif (Sections 4.1 à 4.3). Bien que nous n'ayons testé que les formes inclusives dans la présente thèse, nous jugeons importante une description complète du langage inclusif afin de comprendre les formes inclusives dans une perspective globale. Dans la mesure du possible, chaque procédé sera présenté de deux perspectives, l'une historique et l'autre contemporaine. Si les sections présentant la féminisation lexicale et l'accord de

proximité suivent une structure similaire, la complexité des formes inclusives exige une description détaillée de ces formes avant de présenter les usages et recommandations qui les concernent. De plus, nous tenterons de prendre en considération les recommandations et usages dans différentes parties de la francophonie. Du fait que la recherche s'est concentrée sur la francophonie occidentale (à savoir la Belgique francophone, la France, la Suisse romande et le Québec), notre présentation ne touche que très superficiellement le langage inclusif dans le reste de la francophonie. Enfin, le chapitre se conclura par une exposition du battage médiatique suscité par la montée du langage inclusif (Section 4.4).

4.1 La féminisation lexicale

Le premier procédé du Tableau 5 est la féminisation lexicale, c'est-à-dire le fait d'accorder les noms animés variables en genre grammatical au féminin lorsqu'ils réfèrent à une femme ou à un groupe de femmes. Ce propos peut paraître évident, mais la féminisation lexicale a une longue histoire dans la langue française et a été l'objet de nombreuses discussions et décisions politiques à travers les siècles. Dans cette section, nous retracerons quelques points historiques importants avant d'arriver à la féminisation lexicale en français contemporain.

4.1.1 Une perspective historique

4.1.1.1 *L'usage à travers le temps*

Dans ce résumé de l'usage du genre grammatical féminin pour désigner des femmes, nous nous baserons principalement sur la section historique du rapport *Femme, j'écris ton nom...* (Becquer et al., 1999, p. 9-19). Selon ces linguistes, du XII^e au XVI^e siècle, les noms animés variables en genre grammatical étaient accordés en fonction de leur genre référentiel. Ainsi, on parlait de *cyrurgienne*, de *doctoresse* et de *bouchere* si une femme occupait cette fonction. La formation du féminin suivait l'un des deux modes suivants : la création du féminin à partir des formes masculines suffixées grâce à une alternance du suffixe dérivationnel en genre (*cuisinier – cuisiniere*, *auctor – auctrice*) ou la création du féminin avec l'ajout d'un suffixe à partir de noms masculins non-suffixés (*marchand – marchande*,

moine – moinesse). À partir du XVII^e siècle, on remarque que le suffixe féminin -esse prend une connotation péjorative, et aux XVII^e et XVIII^e siècles, on atteste peu de formes féminines pour des métiers dits « nobles ». Pendant ces siècles, la forme féminine des métiers nobles aurait plutôt fait référence à la femme d'un homme exerçant le métier. Ainsi, les termes *avocate* et *banquière* auraient désigné la femme de l'avocat et du banquier et non une femme avocate ou banquière. Cet usage est en vigueur jusqu'au XX^e siècle, où l'accès accru des femmes à des métiers prestigieux contribue à une remise en question de l'usage de formes masculines. Déjà au début du siècle, des grammairiens ont reconnu la facilité avec laquelle des formes féminines peuvent être formées selon les règles du système linguistique, bien que cette facilité semble plutôt avancée comme un argument pour que les femmes cessent d'utiliser des formes masculines, et a fortiori d'accéder à des métiers prestigieux. Par exemple, Damourette et Pichon écrivirent dans *Essai de grammaire de la langue française* que :

La facilité avec laquelle le français, soit par le procédé flexionnel, soit par le procédé suffixal, sait former des féminins différenciés devrait vraiment détourner les femmes adoptant des professions jusqu'à ces derniers temps exclusivement masculines de ridiculiser leurs efforts méritoires par des dénominations masculines écoeurantes et grotesques, aussi attentatoires au génie de la langue qu'aux instincts les plus élémentaires de l'humanité.

(Damourette & Pichon, 1927, paragr. 277)

Comme cet extrait le montre, le critique ne portait pas tant sur le fait que les femmes soient désignées par des formes féminines, mais qu'elles se soient crues aptes à exercer les mêmes métiers que les hommes. Contre le gré de Damourette et Pichon, la place des femmes dans le monde professionnel a au cours de la première moitié du XX^e siècle grandi considérablement. Cependant, cette ascension n'a pas été suivie par un usage accru des formes féminines ; une femme pouvait être *le président*, *le juge* ou *le médecin*, mais non *la président* ou encore moins *la présidente* (M.-L. Moreau, 1999).

Ce n'est que dans les années 1960 et 1970 qu'une nouvelle vague de féminisme, venant d'abord de l'Amérique du Nord avant de se diffuser en Europe, a mis en lumière l'usage de formes masculines pour nommer des femmes et plaidé pour une féminisation lexicale. Selon Marie-Louise Moreau (1999), trois idées principales sont avancées en faveur de la féminisation lexicale : les formes

masculines gomment en partie l'identité des femmes ; entretiennent l'idée d'une hiérarchie selon laquelle il serait plus prestigieux d'être nommée par une forme masculine plutôt que par une forme féminine ; et n'assurent pas la visibilité des femmes, maintenant plus importante, étant donné la place qu'elles occupent au monde de travail.

Bien que le questionnement de la dénomination des femmes par des formes masculines démarre dans les années 1960 et 70, les femmes devront attendre plusieurs décennies avant que la féminisation lexicale soit communément acceptée. Dans la section suivante, nous retracerons les actions politiques qui ont entraîné, ou du moins favorisé, son acceptation.

4.1.1.2 Les décisions politiques au XX^e siècle

Dans l'objectif de comprendre la situation actuelle du langage inclusif en général, et de la féminisation lexicale en particulier, nous remonterons dans cette section quelques siècles en arrière. Nous verrons ainsi que le débat suscité par les formes inclusives (voir la Section 4.4) n'est pas une nouveauté complète, car les formes féminines ont également été controversées à travers l'histoire. Plus précisément, nous présenterons d'abord un aperçu de l'emploi des formes féminines du XII^e jusqu'au XXI^e siècle, puis les décisions politiques prises relativement à la féminisation lexicale, dont les premières datent des années 1970.

Dans ce qui suit, nous présenterons les décisions prises au niveau politique pour favoriser une féminisation lexicale dans quatre aires linguistiques différentes, à savoir la France, le Québec, la Suisse romande et la Belgique francophone. Nous nous limiterons à ces régions car elles nous semblent avoir été les principales régions où la féminisation a été discutée à un niveau politique.

En France, la discussion autour de l'usage du genre grammatical masculin pour nommer des femmes avait démarré au niveau politique en 1984 par la mise en place de la Commission de terminologie relative au vocabulaire concernant les activités des femmes par Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme de l'époque (Burr, 2003). Cette commission, présidée par l'écrivaine Benoîte Groult, avait reçu la tâche d'étudier les lacunes terminologiques quant aux formes féminines de certaines dénominations professionnelles. Les travaux de la commission avaient résulté en une circulaire publiée dans *Le journal officiel* en 1986, recommandant l'emploi des déterminants féminins (*la* ministre, *une*

médecin) et la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre (*députée, animatrice*) dans les documents officiels (voir Fabius, 1986).

Malgré cette publication, l'usage de formes masculines était demeuré la norme (Burr, 2003 ; Mathieu, 1999) et une nouvelle circulaire rappelant la féminisation avait été publiée douze ans plus tard (voir Jospin, 1998). De plus, le Premier ministre de l'époque, Lionel Jospin, avait commandé à la Commission générale de terminologie et de néologie un rapport sur le sujet. L'année suivante, l'Institut national de la langue française avait publié le guide *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions* (Becquer et al., 1999), préfacé par le Premier ministre. Ce guide incluait non seulement des recommandations précises sur la formation du féminin à partir de la forme masculine, mais aussi une liste comptant plus de 2 000 dénominations professionnelles au féminin et au masculin (p. ex. *avocat – avocate ; viticulteur – viticultrice*). Depuis 1999, la féminisation lexicale s'est répandue, comme en témoignent des études que nous présenterons dans la Section 4.1.2 relative à la féminisation lexicale aujourd'hui. Enfin, une dernière étape s'est achevée en 2019 lorsque l'Académie française s'est résolue à la féminisation lexicale après des décennies de résistance (Académie française, 2019).

Si l'on tourne le regard vers d'autres pays francophones, on note que le Québec était pionnier sur la matière de féminisation. En effet, la féminisation lexicale y est officiellement recommandée depuis 1979 et a été implémentée sans grandes difficultés durant les années 1980 (Bouchard et al., 1999 ; Vachon-L'Heureux, 1992).

Pour ce qui est de la Suisse romande, la situation a été quelque peu plus complexe car les décisions relatives à la politique linguistique se font principalement au niveau cantonal (Elmiger, 2008). Le multilinguisme du pays rend aussi la situation différente par rapport à celle en France et au Québec. Effectivement, au début des années 1990, le Conseil fédéral avait recommandé pour l'allemand une « solution créative », c'est-à-dire un style de rédaction appliquant à la fois la féminisation lexicale et différents types de formes inclusives, alors que les recommandations concernant le français se limitaient à la féminisation lexicale (Elmiger, 2008). Dans le courant des années 1990, la situation changeait en français, notamment dans les cantons bilingues français-allemand de Berne et de Fribourg, soucieux de trouver des solutions valables pour les deux langues officielles. À la fin du millénaire, la féminisation lexicale ne faisait plus débat et

était considérée comme bien acceptée, sauf quelques exceptions comme *cheffe* (De Pietro & Béguelin, 1999).

Finalement, en Belgique francophone, l'année 1993 marquait la publication des premiers documents relatifs à la féminisation lexicale. En juin de cette année, le Conseil de la Communauté française de Belgique adoptait un décret concernant la féminisation lexicale, et quelques mois plus tard le Conseil supérieur de la langue française préconisait également son emploi. Début 1994, une commission de ce dernier conseil publiait le répertoire *Mettre au féminin* contenant environ 1 500 dénominations professionnelles, dont la dernière édition date de 2014 (voir Dister & Moreau, 2014). Malgré des résistances initiales (voir M.-L. Moreau, 1999), la féminisation lexicale n'est plus considérée un sujet de débat dans la Belgique francophone actuelle (Dister & Moreau, 2018).

4.1.2 La féminisation lexicale aujourd’hui

Le survol historique de la section précédente a montré qu'à la fin du XX^e siècle, la féminisation lexicale était recommandée par toutes les institutions officielles en Belgique, en France, en Suisse et au Québec, à l'exception de l'Académie française en France, qui n'a cédé qu'en 2019. La question se pose alors si ces mesures politiques ont influencé l'usage des francophones dans ces régions. Cette question est l'objet de la présente section.

Pour ce qui est de l'application de la féminisation lexicale, quelques études ont pris une perspective diachronique en analysant l'usage avant et après la publication de recommandations officielles. Dans leur ensemble, ces études démontrent une efficacité des mesures politiques, car l'usage des formes masculines pour nommer les femmes a considérablement baissé entre les années 1990 et 2000 (Dister & Moreau, 2006 ; Fujimura, 2005). Une autre étude sur le même sujet a opté pour une perspective synchronique en examinant la question dans la presse écrite belge en 2021 (Simon & Vanhal, 2022). Cette dernière étude semble clore la question sur l'implémentation de la féminisation lexicale, en tout cas partiellement, car aucun cas de l'emploi d'une forme masculine pour désigner une femme n'a été observé dans ce corpus.

Alors que les études citées jusqu'ici ont analysé l'implémentation dans des communications officielles (presse écrite, campagnes électorales), une étude sur les préférences individuelles de Françaises et Français a indiqué des difficultés quant

à l'acceptation de certaines formes féminines (van Compernolle, 2008). Plus précisément, ces réticences semblent être régies par la présence des femmes dans le métier et son prestige. En effet, pour certains métiers, une féminisation partielle était préférée à une féminisation complète, c'est-à-dire la féminisation du déterminant plutôt que du nom (*une femme écrivain, une pompier* et non *une écrivaine, une pompière*). En plus de ces deux facteurs relatifs au métier en question, l'appartenance politique constitue un facteur important, car des journaux et partis politiques plus à gauche semblent avoir tendance à plus appliquer la féminisation lexicale que ceux à droite (Brick & Wilks, 2002 ; Dister & Moreau, 2006).

Quant aux différences dans l'implémentation de la féminisation lexicale entre les régions francophones, relativement peu d'études se sont penchées sur la question. Relevons tout de même deux études de corpus sur ce sujet : l'une comparant le Québec et le français en Europe (Arbour & de Nayves, 2014) et l'autre comparant la France et la Belgique (Dister & Moreau, 2006). Les résultats de ces études ont révélé que le Québec se distingue des pays francophones européens, principalement par une préférence pour le suffixe *-eure* plutôt que *-euse* ou *-rice* (*metteure en scène, sculpteure* au lieu de *metteuse en scène, sculptrice*) (Arbour & de Nayves, 2014) et que, en 2004, les formes féminines étaient plus implémentées en Belgique qu'en France (Dister & Moreau, 2006). Si la grande majorité des études relatives à la féminisation en français se rapportent aux quatre aires linguistiques discutées, il existe à notre connaissance une étude qui a examiné la question en Algérie. Selon celle-ci, la féminisation lexicale est en général bien implémentée, mais rencontre des difficultés pour certaines professions (p. ex. *un médecin* pour référer à une femme) (Bendaamouche, 2022).

En somme, du moins dans la francophonie occidentale, la féminisation lexicale ne semble aujourd'hui plus être un sujet de débat et paraît être le procédé le moins controversé du langage inclusif.

4.2 Les formes inclusives

Cette section se démarquera quelque peu par rapport aux sections relatives à la féminisation lexicale et à l'accord de proximité, car nous commencerons par une description détaillée du procédé en soi avant de le considérer d'une perspective

historique et contemporaine. La raison pour laquelle nous avons choisi cette structure est la nouveauté, et, par conséquent, l'hétérogénéité, de ces formes. Comme les effets des formes inclusives sur les représentations mentales de genre et sur le traitement en lecture sont les questions principales guidant cette thèse, une présentation approfondie de ces formes s'impose. De plus, les recommandations officielles et l'usage varient en fonction des formes inclusives dont il s'agit.

4.2.1 Une typologie des formes inclusives en français

Dans le Tableau 5 ci-dessus, nous avons défini le procédé *formes inclusives* de la façon suivante : « Remplacer l'usage générique du masculin par des formes qui : 1) rendent visible le féminin ou 2) neutralisent le marquage de genre référentiel. » Ce procédé comprend donc deux stratégies différentes, l'une visant à rendre la présence de femmes explicite et l'autre à neutraliser le marquage de genre biosocial afin d'implicitement inclure les femmes (Gabriel et al., 2018). L'idée qu'il existe deux stratégies alternatives au masculin n'est pas nouvelle ; déjà au début des années 2000, Stahlberg et collègues proposaient la définition suivante :

« Neutralisation relies on linguistic forms that do not express sex. [...] The term *feminisation*, on the other hand, is used for expressions that make the inclusion of women explicit. »

(Stahlberg et al., 2001, p. 465)

À cette époque, d'autres termes sont aussi utilisés :

« the conversion from sexist to non-sexist language can be done in at least two ways: (1) by *inclusion*, that is reducing or abolishing terms that connote, or seem to connote, one sex to the exclusion of the other, [...] and (2) by *visibility*, that is recalling that women are present in the specific field, even creating a neologism if the feminine version of a word does not exist. »

(Mucchi-Faina, 2005, p. 195)

Aujourd'hui, nous pouvons constater que les termes utilisés dans le premier exemple sont les plus courants, quelle que soit la langue étudiée (voir p. ex. Gabriel et al., 2018 ; Lindqvist et al., 2019). En français, les termes *reféminisation* voire

démASCulINisation sont aussi utilisés au lieu de *féMINisation*, notamment pour mettre en lumière les tentatives répétées de grammairiens d’effacer la présence des femmes dans la langue française à travers les siècles (voir p. ex. Candea & Véron, 2019, Chapitre 5 ; Viennot, 2017b). Dans la présente thèse, nous utiliserons cependant le terme *féMINisation* en accord avec la recherche dans d’autres langues que le français.

Avant de décrire les formes incluses dans chaque stratégie, nous présentons dans le Tableau 6 une typologie des différentes formes inclusives.

Tableau 6. Typologie des différentes formes inclusives

Ce tableau est adapté de la Figure 1 de Tibblin, van de Weijer et collègues (2023).

Stratégie	Type de forme inclusive	Exemples
FéMINisation	Doublet complet	<i>celles et ceux,</i> <i>les étudiants et étudiantes</i>
	Doublet abrégé	<i>locutrices/teurs français·es,</i> <i>les étudiant(e)s,</i> <i>les vendeurs/-euses</i>
Neutralisation	Noms de genre commun	<i>les scientifiques,</i> <i>les collocataires</i>
	Noms épicènes	<i>les personnes,</i> <i>les individus</i>
	Noms collectifs	<i>l'équipe de recherche,</i> <i>le voisinage, le groupe</i>
	Néologismes	<i>celleux, iel, toustes</i>

4.2.1.1 *La féMINisation*

La première stratégie de création de formes inclusives, la féMINisation, consiste à explicitement marquer à la fois le féMINin et le masculin dans le SN. L’objectif principal est ainsi de rendre explicite la présence des femmes dans le groupe dénoté. Dans la présente thèse, nous avons testé des formes relevant de la féMINisation dans toutes les études empiriques (voir Chapitres 5-6).

La féMINisation comprend deux types de formes inclusives : des doublets dits *complets* ou *abrégés*. Dans la littérature, on observe aussi d’autres étiquettes comme *double flexion totale* ou *partielle* (Alpheratz, 2018a). Le premier type de doublet inclut les formes masculines et féMINines complètes, par exemple *les étudiantes et étudiants*. Une question qui se pose est l’ordre de mention, c’est-à-dire quel genre grammatical est mentionné en premier. Dans l’usage, il semble que la forme masculine soit le plus souvent placée avant la forme féMINine, mais la tendance

inverse s'observe aussi, notamment pour les expressions *celles et ceux* et *toutes et tous* (Flesch & de Beaumont, 2023). On observe aussi l'usage de l'ordre alphabétique (Simon & Vanhal, 2022), ce qui est préconisé par le HCEfh en France (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 2022)⁸. Alors que les doublets complets représentent sans ambiguïtés les femmes dans la langue, ils ont été accusés de renforcer la binarité du concept genre biosocial en mettant de côté la présence des personnes non-binaires (voir Gabriel et al., 2018 ; Lindqvist et al., 2019).

Le deuxième type de doublet, les doublets *abrégés*, est, comme l'étiquette l'indique, une forme abrégée des doublets complets. Ainsi, l'un des genres grammaticaux sert de forme de base, à laquelle s'ajoute un signe typographique suivi de la désinence de l'autre genre grammatical (p. ex. *étudiant·e* ou plus rarement *chanteuse·eur*). Les choix de rédaction quant aux doublets abrégés sont alors multiples en comparaison avec les doublets complets. D'abord, le signe typographique utilisé peut varier (parenthèses, point médian, point final, tiret), ainsi que leur nombre au pluriel (*auteur·rice·s* ou *auteur·rices*). Ensuite, pour les noms dont le genre grammatical est marqué par une variation en genre du suffixe (classe III du Tableau 3, reprise ci-dessous), la forme féminine ou masculine peut servir comme base. Enfin, pour cette catégorie de noms se pose également la question du découpage morphologique (*chanteur·euse*, *chanteur·teuse* ou *chanteur·se*).

Tableau 3 (reprise de la p. 38). La formation du féminin en français

Classe	Base	Exemple : forme graphique	Exemple : forme phonologique
I. Noms convertis d'adjectifs	Masculin	<i>ami</i>	/a.mi/
		<i>amie</i>	/a.mi/
		<i>cousin</i>	/ku.zē/
		<i>cousine</i>	/ku.zin/
II. Ajout d'un suffixe	Masculin	<i>héros</i>	/e.ʁɔ/
		<i>héroïne</i>	/e.ʁɔ.in/
		<i>compagne</i>	/kɔ.pap/
		<i>compagnon</i>	/kɔ.pa.nɔ/
III. Variation en genre du suffixe	Sous-spécifié	<i>directeur</i>	/di.ʁek.tœʁ/
		<i>directrice</i>	/di.ʁek.tris/

⁸ Voir également Elmiger (2024b) pour des réflexions plus approfondies à ce sujet.

Dans une typologie des doublets abrégés, Elmiger (2022b) distingue, à la base de leur forme graphique, les doublets abrégés du type continu de ceux du type discontinu. D'autres termes sont parfois utilisés, comme *additif* vs *substitutif* (Liénardy et al., 2023), *linéaire* vs *alternant* (Girard et al., 2022) ou *direct* vs *indirect* (Weber et al., 2023). La première catégorie représente des doublets abrégés, dont la terminaison, c'est-à-dire ce qui vient après le signe typographique, complète la base. Ainsi, la suppression du signe typographique résulte en un mot complet et, dans la plupart des cas, en la forme féminine (p. ex. *étudiant·e*, *grec·que*). La deuxième catégorie représente des cas où la substitution de la terminaison par une partie de la base donne lieu à un mot complet (p. ex. *chanteur·euse*, *auteur·rice*). Si l'on retourne au Tableau 3 ci-dessus, des doublets abrégés formés à partir des noms de la classe I sont continus (*ami·e*, *cousin·e*), ceux de la classe II sont continus ou discontinus (*prince·sse* mais *héros·ine*) et ceux de la classe III sont discontinus (*chanteur·euse*, *directeur·rice*).

La distinction entre les doublets abrégés continus et discontinus est importante non seulement pour la présente thèse, mais aussi pour la prononciation de ces doublets, et par extension possiblement pour leur applicabilité. Pour donner un aperçu de la formation des doublets abrégés, nous présentons ci-dessous deux tableaux qui concernent les classes de noms I (les noms convertis d'adjectifs) et III (les noms présentant une variation en genre du suffixe). Nous avons écarté la classe II pour deux raisons : ces noms nous semblent moins fréquents et leur prononciation semble toujours se faire par l'ajout d'un élément (phonème ou syllabe) à la forme de base (*/in/* pour le suffixe *-ine*, */ɛs/* pour *-esse*)

Étant donné que la classe I inclut des noms formés à partir des adjectifs, le Tableau 7 se base sur une description des adjectifs qui se flétrissent en genre grammatical (à savoir Noailly, 2021, Tableau VI-1). Ainsi, nous utiliserons la terminologie de cette description pour nommer les différentes façons de former le féminin à l'écrit (la première colonne du Tableau 7). De plus, comme la catégorisation *continu* vs. *discontinu* dépend du suffixe du nom, nous avons dans le Tableau 8 inclus chaque suffixe relevé par Melis et Godard (2021, p. 389). Dans les deux tableaux, la forme masculine est utilisée comme base des doublets abrégés discontinus.

Les deux tableaux suivent une structure similaire. Les trois premières colonnes concernent les formes graphiques des adjectifs et noms en question : la première présente les différentes façons de former le féminin à l'écrit (classe I) ou

l’alternance graphique en genre grammatical des suffixes (classe III), la deuxième donne un exemple d’un doublet abrégé et la troisième catégorise les doublets en continus ou discontinus. Les trois colonnes qui suivent présentent les mêmes informations que les trois premières, mais relatives à la forme phonologique au lieu de la forme graphique. Enfin, dans le premier tableau, nous avons également repris l’information relative au nombre d’adjectifs appartenant à chaque classe du tableau de Noailly (2021), basée sur la base de données Lexique (New et al., 2004). À ce propos, il est notable que la plus grande classe d’adjectifs soit celle qui inclut des adjectifs invariables en genre grammatical (p. ex. *facile, rouge* ; $n = 3503$ ou 38 % des adjectifs classifiés par Noailly [2021]). C’est pourquoi elle n’apparaît pas dans notre tableau.

Dans ces tableaux, nous proposons des réalisations phonologiques des doublets abrégés. Celles-ci sont basées sur notre intuition, étant donné qu’à notre connaissance, il n’existe actuellement ni recommandations ni études concernant la prononciation des doublets abrégés. Certaines réalisations sont marquées incertaines, car nous n’avons pas eu d’intuition claire par rapport à leur prononciation (p. ex. ?/ʃaʁ.mã.ăt/ pour *charmant-e* mais /di.ʁek.tɔʁ.ʁis/ pour *directeur-rice*). Ces propositions nous permettent d’étendre la catégorisation *continu* vs *discontinu*, précédemment basée sur les formes graphiques (Elmiger, 2022b), aux formes phonologiques des doublets abrégés. Par exemple, *charmant-e* dans le Tableau 7 est un doublet abrégé continu à la fois graphiquement et phonologiquement, car l’ajout inclusif vient dans les deux cas compléter la base. En d’autres mots, la forme féminine est obtenue par l’ajout d’un *-e* (*charmant – charmante*) ou d’un */t/* (/ʃaʁ.mã/ – /ʃaʁ.mãt/). En revanche, *laborantin-e* dans le Tableau 8 est un doublet abrégé continu à l’écrit, mais discontinu à l’oral, car on obtient la forme phonologique du féminin en remplaçant le phonème /ɛ/ par /in/ (/la.bɔ.ʁã.tɛ/ – /la.bɔ.ʁã.tin/). Ainsi, la prise en compte des formes phonologiques nous permet de catégoriser les doublets abrégés en quatre types principaux (voir le Tableau 9), ce qui pourra servir de source d’inspiration pour de futures études (voir la Section 8.2) et pour la discussion de nos résultats (voir le Chapitre 6).

Tableau 7. Les doublets abrégés formés à partir d'adjectifs qui se fléchissent en genre grammatical

Ces noms correspondent à la classe I du Tableau 3. Les pourcentages dans la colonne « Nombre d'adjectifs » indiquent le pourcentage que chaque classe constitue de l'ensemble d'adjectifs classifiés par Noaïly (2021) ($n = 9234$). Le symbole ? indique une réalisation incertaine.

Formation graphique du féminin	Réalisation graphique du doublet abrégé	Type de doublet abrégé graphique	Formation phonologique du féminin	Réalisation phonologique du doublet abrégé	Type de doublet abrégé phonologique	Nombre d'adjectifs (%)
1. -e final + adaptation éventuelle de la consonne <i>joli – jolie</i>	<i>jol/·e</i>	Continu	féminin = masculin /ʒɔ̃.li/ – /ʒɔ̃.li/	/ʒɔ̃.li/	x	2650 (29 %)
2. -e final + adaptation éventuelle de la consonne <i>charmant – charmante</i>	<i>charmant·e</i>	Continu	féminin = masculin + consonnes /ʃas.mɔ̃d/ – /ʃas.mãt/	?/ʃas.mɔ̃.ð/	Continu	1962 (21 %)
3. -e final + adaptation éventuelle de la consonne <i>bon – bonne</i>	<i>bon·ne</i>	Continu	masculin en voyelle nasale, féminin en consonne nasale /bɔ̃/ – /bɔ̃n/	?/bɔ̃.ɔn/	Discontinu	508 (6 %)
4. -f final remplacé par -ve <i>vif – vive</i>	<i>vif·ve</i>	Discontinu	/f/ final remplacé par /v/ /vif/ – /viv/	?/vif.iv/	Discontinu	271 (3 %)
5. -eur final remplacé par -euse ou -rice <i>trompeur – trompeuse</i>	<i>trompeur·euse</i>	Discontinu	/œz/ final remplacé par /œz/ ou /is/ /tɔ̃pœ̃.œz/ – /tɔ̃pœ̃.i/	/tɔ̃pœ̃.œz/	Discontinu	327 (4 %)
6. cas restants <i>beau – belle</i>	? <i>beau·elle</i>	Discontinu	cas restants	?/bo.ɛl/	Discontinu	13 (0,1 %)

Tableau 8. Les doublets abrégés formés à partir des noms présentant une variation en genre du suffixe
 Ces noms correspondent à la classe III du Tableau 3. Le symbole ? indique une réalisation incertaine.

Alternance graphique du suffixe	Réalisation graphique du doublet abrégé	Type de doublet abrégé graphique	Alternance phonologique du suffixe	Réalisation phonologique du doublet abrégé	Type de doublet abrégé phonologique
-ard – -arde	montagnard-e		/aʁd/ – /aʁd/	?mɑ̃.ta.ʁaʁ.d/	
-et – -ette	cadet-te		/ɛ/ – /ɛt/	?/ka.dɛ.t/	Continu
-ain – -aine	républicain-e	Continu	/ɛj/ – /ɛn/	?/ve.ply.bli.kɛ.ɛn/	
-in – -ine	laborantin-e		/ɛj/ – /in/	?/la.bo.ʁɑ̃.tɛ.in/	Discontinu
-ien – -ienne	gardien-ne		/jɛj/ – /jɛn/	?/gɛ̃.dʒɛ.ɛn/	
-eur – -rice	directeur-rice		/œʁ/ – /ris/	/di.ʁɛk.tœʁ.ʁis/	
-eur – -euse	fumeur-euse		/œʁ/ – /œz/	/fœ̃.mœ̃.œz/	Discontinu
-ier – -ière et -er – -ère	?prisonnier-e, prisonnière-e ou prisonnier-e	Discontinu	/je/ – /jɛs/ et /e/ – /ɛs/	?/pʁisɔ̃.nɛ̃.ɛ/	Discontinu

Comme ces tableaux le montrent, les doublets abrégés disconti nus restent disconti nus même phonologiquement, alors que ce n'est pas toujours le cas pour les abréviations graphiques continues. En effet, pour de nombreux noms animés variables en genre grammatical, les doublets abrégés sont continues à l'écrit, mais disconti nus à l'oral. De plus, notre typologie met en lumière le fait que la prononciation des doublets abrégés, en l'occurrence celle proposée ici, donne lieu à un hiatus (c'est-à-dire la succession de deux voyelles dans deux syllabes différentes, p. ex. *?/ka.de.ət/*), un phénomène phonologique souvent évité ou éliminé en français. On peut également imaginer une autre prononciation possible évitant le hiatus, comme la prononciation du -e final (*/ka.de.tø/*).

À partir des Tableaux 7 et 8, nous proposons quatre types de doublets abrégés : 1) les doublets abrégés muets (continus graphiquement, muets phonologiquement) ; 2) les doublets abrégés purement continus (continus à la fois graphiquement et phonologiquement) ; 3) les doublets abrégés mixtes (continus graphiquement, disconti nus phonologiquement) ; et 4) les doublets abrégés purement disconti nus (disconti nus à la fois graphiquement et phonologiquement). Ces propositions sont présentées sous forme schématique dans le Tableau 9.

Tableau 9. Typologie des doublets abrégés

Étiquette proposée	Type de doublet abrégé Graphique	Type de doublet abrégé Phonologique	Réalisation du doublet abrégé Graphique	Réalisation du doublet abrégé Phonologique
Doublets abrégés muets	Continu	Muet	<i>joli·e, aimé·e, chér·e</i>	<i>/ʒɔ.li/, /ɛ.me/, /ʃe/</i>
Doublets abrégés purement continus	Continu	Continu	<i>charmant·e, montagnard·e</i>	<i>?/ʃaʁ.mã.ət/, ?/mɔ̃.ta.jaʁ.aʁd/</i>
Doublets abrégés mixtes	Continu	Discontinu	<i>bon·ne, gardien·ne</i>	<i>?/bɔ̃.n/, ?/gaʁ.djɛ.en/</i>
Doublets abrégés purement disconti nus	Discontinu	Discontinu	<i>vif·ve, fumeur·euse</i>	<i>?/vif.iv/, /fy.mœ̃.œz/</i>

Pour résumer cette section, les doublets complets ont l'avantage d'être prononçables sans ambiguïtés, mais ils sont plus longs que leurs équivalents abrégés. De plus, ils ne sont inclusifs que pour les femmes, car ils ne font aucune mention de personnes de genres bio-sociaux non binaires. Quant aux doublets abrégés, ces formes présentent quelques complexités, notamment par rapport à leur création, avec de nombreux choix relatifs au signe typographique (type,

nombre, placement), et à leur prononciation (éventuel hiatus), ce qui pourrait expliquer leur manque de stabilité actuelle.

4.2.1.2 *La neutralisation*

Si la stratégie de féminisation rend explicite la présence à la fois des femmes et des hommes, la stratégie de neutralisation évite des noms animés variables en genre grammatical. Par conséquent, cette stratégie inclut de façon implicite tous les genres bio-sociaux. Au sein de cette catégorie de formes inclusives, on recourt principalement à trois types de noms, qui ont tous été testés dans les Études I et II de cette thèse (voir Chapitre 5). Il s'agit de : 1) les noms de genre commun, comme *libraires* ou *biologistes* ; 2) les noms épiciènes, c'est-à-dire des noms à genre grammatical fixe dont le genre grammatical ne correspond pas forcément au genre référentiel, comme *une personne*, *une star* ; et 3) des noms collectifs, c'est-à-dire des « nom[s] au singulier dénotant une entité composée d'un regroupement d'éléments de même catégorie » (Lecolle, 2013, p. 2-3) comme *le public*, *l'électorat* ou encore *l'équipe*.

Étant donné que la stratégie de neutralisation consiste en l'usage de lexèmes différents (p. ex. *pianistes* au lieu de *joueur·euses de piano*) et non seulement en un ajout de la forme féminine à la forme masculine (le cas de la stratégie de féminisation), cette stratégie entraîne des changements au niveau sémantique. Par exemple, des noms collectifs peuvent être perçus comme plus abstraits, et ils sont parfois moins fréquents que les noms animés qu'ils remplacent (p. ex. *le lectorat* au lieu de *les lecteur·rices*). Ainsi, les formulations neutres peuvent aussi changer le registre et ajouter une certaine complexité syntaxique (p. ex. *les personnes qui font des études* au lieu de *les étudiant·es*). Compte tenu de ces différences, il est possible que la stratégie de neutralisation nécessite une certaine maîtrise de la langue française, à la fois pour la production et la réception langagières.

En plus d'utiliser des noms qui font partie du système linguistique du français, de nouvelles formes créées explicitement pour avoir *un* mot inclusif sont aussi comprises dans la stratégie de neutralisation. Certaines personnes ont même proposé de créer des néologismes afin d'ajouter un troisième genre grammatical au système de genre grammatical français, dans l'objectif d'éviter le masculin. La première proposition était, à notre connaissance, celle de Céline Labrosse. Dans l'ouvrage « Pour une grammaire non sexiste » (Labrosse, 1996), elle a mis en avant des formes telles que *vraiz* et *actuèle* (s'ajoutant à *vrai – vraie* et *actuel – actuelle*).

D'autres ont suivi, comme Davy Borde, proposant entre autres *iel, auteurice, officielle et actifive* en plus de *il ou elle, auteur·rice, officiel·le, actif·ve* (Borde, 2018). Enfin, en 2018, Alpheratz a publié sa « Grammaire du français inclusif », selon laquelle on écrirait *al, autaire, officiel, actix* (Alpheratz, 2018b). Ces propositions ne se sont pas généralisées, mais, en 2021 *Le Robert. Dico en ligne* a inclus *iel* avec la définition suivante :

Pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier (*iel*) et du pluriel (*iels*), employé pour évoquer une personne quel que soit son genre. *Iel se définit comme non binaire. Les stagiaires ont reçu les documents qu'iels doivent signer.* (« *iel* », 2021)

Ce néopronom peut alors soit remplacer la formule *il ou elle*, soit référer à une personne qui préfère ce pronom à *elle* ou *il*. Comme cette thèse ne traite pas des formes néologiques, nous laisserons de côté une discussion plus détaillée de ces formes et référerons le lectorat intéressé à la vaste littérature sur le sujet (p. ex. Elmiger, 2022a ; Jäggi et al., 2025 ; Renström, 2025).

4.2.2 Quelques remarques historiques

Bien que l'usage de formes inclusives puisse être perçu comme un phénomène récent, un regard vers d'autres aires francophones que la France montre que ce n'est pas tout à fait le cas. En effet, déjà en 1988, les doublets abrégés avaient été déconseillés au profit des doublets complets et des formulations neutres dans un contexte québécois (Larivière, 1988), ce qui sous-entend que les doublets abrégés étaient en usage à cette époque, en tout cas dans une certaine mesure. À ce propos, il est intéressant de noter qu'au Québec, on parlait déjà dans les années 1980 de ce qui serait aujourd'hui appelé le langage inclusif, mais sous l'étiquette *féminalisation du discours* (Larivière, 1988), *des textes* (Bouchard et al., 1999) ou *syntaxique* (Baider et al., 2007). Du côté de la Suisse, la Chancellerie fédérale avait préconisé en 2000 le même procédé qu'au Québec, c'est-à-dire une combinaison des doublets complets et des formulations neutres, dans son « guide de formulation non sexiste » (Chancellerie fédérale, 2000).

Du côté de la France, les formes inclusives n'avaient été mentionnées dans aucun document officiel, mais des doublets abrégés avec parenthèses avaient été attestés déjà à la fin des années 1990 (Brick & Wilks, 2002). Une dizaine d'années plus

tard, une variation très riche des formes inclusives pouvait s'observer dans des brochures émanant de milieux activistes (Abbou, 2011, Figure 9).

En somme, il semble que ce qui distingue historiquement la France des autres aires linguistiques soit la concentration du débat sur la féminisation lexicale, laissant les formes inclusives de côté. Ce bref survol historique a aussi montré que les formes inclusives sont en usage, bien que sporadique, depuis des décennies. Certaines formes (les doublets abrégés) avaient été déconseillées déjà à la fin du siècle dernier, mais le recours aux doublets complets et aux formes neutres était, en tout cas au Québec et en Suisse, encouragé afin de rompre avec l'usage à intention générique du masculin.

4.2.3 Les formes inclusives aujourd’hui

Dans cette section, nous présenterons les recommandations officielles actuelles concernant l’usage des formes inclusives dans les quatre aires francophones relevées jusqu’ici, à savoir la Belgique, la France, la Suisse et le Québec. Dans la mesure du possible, nous évoquerons aussi quelques données relatives à l’usage de ces formes en français contemporain. Cette présentation est importante, car elle permet de comprendre les choix méthodologiques, notamment concernant le matériel, de nos études (décris dans le Chapitre 5), dans lesquelles nous nous focalisons sur les doublets complets, les doublets abrégés ainsi que certaines formes de neutralisation. Comme les différentes formes inclusives sont l’objet de préconisations différentes dans les aires linguistiques relevées, cette section permet aussi de comprendre nos résultats (discutés dans le Chapitre 6) d’une manière plus approfondie.

4.2.3.1 *Les recommandations officielles*

Si l’on commence par la France, on constate tout d’abord que le premier guide recommandant l’usage de formes inclusives avait été publié en 2016, par le Haut Conseil à l’Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh). Ce *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe* (Haut Conseil à l’Égalité entre les femmes et les hommes, 2016) préconisait les doublets abrégés utilisant le point final, ainsi que d’autres stratégies pour assurer la visibilité des femmes et de diminuer « la propagation de stéréotypes de sexe dans les textes ». Six ans plus tard, une édition actualisée du guide a été publiée (Haut Conseil à l’Égalité entre les femmes et les hommes, 2022). Cette fois-ci, le recours aux doublets complets

et aux formulations neutres était préconisé. La publication de ces guides n'est pas passée inaperçue au niveau politique en France, car en 2017 le Premier ministre Édouard Philippe a publié une circulaire proscrivant les doublets abrégés dans les textes publiés au *Journal officiel de la République française*. De plus, le Sénat français a, en 2023, adopté une proposition de loi visant l'interdiction de « l'écriture inclusive », étiquette par laquelle, de manière erronée, seuls les doublets abrégés sont désignés, dans certains documents officiels français (Proposition de loi visant à protéger la langue française des dérives de l'écriture dite inclusive, 2023). Nous reviendrons à ces aspects politiques du langage inclusif dans la section 4.4 ci-dessous.

En Belgique, c'est la Direction de la langue française qui s'est chargée de la formulation des recommandations officielles concernant les formes inclusives. Son premier guide, *Inclure sans exclure : les bonnes pratiques de rédaction inclusive*, écrit par les linguistes Anne Dister et Marie-Louise Moreau, a été publié en 2020. Cet ouvrage déconseillait tout usage des doublets abrégés ainsi qu'un usage systématique des doublets complets au profit des formes masculines (Dister & Moreau, 2020). Cependant, un usage parcimonieux des doublets complets était admis, mais l'accord des éléments satellites devait se faire au masculin. Quatre ans plus tard, la Direction a révisé sa position en publiant un second guide, *Quand dire, c'est inclure. Pour une communication officielle et formelle non discriminatoire quant au genre*. (Direction de la langue française, 2024). Cette fois-ci, le recours aux formes masculines était déconseillé en faveur des doublets complets et des formulations neutres. Les doublets abrégés étaient acceptés en cas de manque de place, à condition qu'ils soient continus (graphiquement, car ce guide ne tient pas compte de la forme phonologique). Ainsi, *technicien·ne* est accepté contrairement à *directeur·rice*.

Pour ce qui est de la Suisse, l'organisation fédérale du pays résulte en une multitude de recommandations au niveau cantonal, comme le démontre une très riche collection de guides de langage inclusif (à savoir Elmiger, 2024a). Toutefois, la Chancellerie fédérale a en 2023 publié un *Guide de formulation pour un usage inclusif du français dans les textes de la Confédération*. Dans ce guide, le recours aux formes masculines, appelé *le genre non marqué inclusif*, est préconisé. Les formulations neutres et les doublets complets sont tout de même mentionnés et acceptés dans certaines situations. Ceci n'est pas le cas des doublets abrégés et des néologismes, qui sont absolument proscrits (Chancellerie fédérale, 2023).

Enfin, au Québec, l'Office québécois de la langue française a en 2018 publié un avis de recommandation dans lequel l'utilisation des doublets complets et des formulations neutres est préconisée. L'emploi du masculin est aussi mis en avant, à condition que les deux autres stratégies assurent la présence du masculin et du féminin dans le même texte. Cet avis ne faisait aucune mention des doublets abrégés, mais dans le billet *Qu'est-ce qu'un doublet abrégé?* de la Banque de dépannage linguistique, un service en ligne qui rassemble l'avis de l'Office à propos de différentes questions linguistiques, on lit que les doublets abrégés sont acceptables, mais seulement lorsque l'espace est restreint⁹. Les signes typographiques préconisés dans ce cas sont les parenthèses ou les crochets (p. ex. *Autorisation du (de la) directeur(-trice)* ou *Validation par le [la] réviseur[-euse] agréé[e]*).

Ces recommandations sont résumées dans le Tableau 10 ci-dessous. Cet aperçu suggère que la stratégie la plus souvent préconisée est une stratégie mixte employant à la fois les doublets complets et des formulations neutres, mais que les doublets abrégés sont tolérés en cas de manque d'espace. On note aussi qu'en France, la position du HCEfh se distingue remarquablement de celle des politiques, qui visent une proscription absolue des doublets abrégés. Sur ce point, il est notable que la Chancellerie fédérale en Suisse rejoigne la position des politiques en France en mettant en avant l'usage du masculin, alors qu'elle insistait sur les formulations neutres et les doublets complets en 2000.

Il est aussi intéressant de noter qu'en France et en Belgique, il est recommandé de n'utiliser les doublets abrégés que lorsqu'ils sont continus (*ce-tte, participant-e*) et non discontinus (*directeur-rices*). Comme notre typologie des doublets abrégés ci-dessus l'indique, de nombreux doublets abrégés continus sont en réalité discontinus à l'oral. Selon les guides, un doublet abrégé doit être prononcé en doublet complet. *Laborantin-e* aurait ainsi la forme phonologique /la.bɔ.ʁã.tɛ ɛ la.bɔ.ʁã.tin/. S'il s'avérait que les doublets abrégés ne se prononçaient pas comme les doublets complets, mais plutôt avec un ajout de la terminaison féminine à la forme masculine (/la.bɔ.ʁã.tɛ.in/), comme nous l'avons proposé (voir le Tableau 8), les recommandations nécessiteraient peut-être d'être révisées. On pourrait postuler que la prononciation et, par conséquent, la lecture des doublets

⁹ <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/25343/banque-de-depannage-linguistique/la-redaction-et-la-communication/feminisation-et-redaction-epicene/redaction-epicene/doublets/doublets-abregees/quest-ce-qu'un-doublet-abrege> consulté le 24-06-2025

abrégés discontinus (p. ex. *directeur·rice*, /di.ʁek.tœʁ.ʁis/) soient plus fluides que celles de certains doublets abrégés continus (p. ex. *gardien·ne*, /gaʁ.djɛ.en/).

4.2.3.2 *L'usage des formes inclusives*

Dans l'étude empirique de l'usage des formes inclusives, on peut distinguer deux champs de recherche : l'un qui s'intéresse à l'usage des personnes non binaires de ces formes (c'est-à-dire si et, dans ce cas, comment ils utilisent les formes inclusives pour référer à elleux-mêmes), et l'autre qui étudie l'usage des formes inclusives dans de différents types de textes (c'est-à-dire comment les formes inclusives sont utilisées dans des corpus).

Pour ce qui est du premier champ, des données basées sur des entretiens ou questionnaires (à savoir Bolter, 2019 ; Dumais, 2021 ; Knisely, 2020) ont montré qu'il n'existe pas de réponse univoque à la question ; certaines personnes utilisent le pronom *iel*, d'autres un usage mixte des pronoms masculin et féminin. Pour ce qui est d'autres classes de mots, on observe tantôt une préférence pour les doublets abrégés (*je suis désolé·e*), tantôt un usage simultané des deux genres grammaticaux (*iel est allé ou allée*).

Si l'on se tourne vers les études de corpus, on note que la recherche a porté à la fois sur le français plus formel retrouvé dans des brochures universitaires, des textes administratifs et des journaux quotidiens (Burnett & Pozniak, 2021 ; Elmiger et al., 2019 ; Kamblé-Bagal & Tatossian, 2022 ; Pleško & Holeš, 2016, 2017) et sur un registre plus informel, présent sur les réseaux sociaux (Díaz & Heap, 2020 ; Flesch & de Beaumont, 2023). Quel que soit le registre étudié, on observe une grande variation, que ce soit dans le taux d'application ou dans la création des doublets abrégés. L'une de ces études (Burnett & Pozniak, 2021) suggère même que les différents signes typographiques utilisés pour créer des doublets abrégés peuvent avoir des connotations différentes ; le point médian véhiculerait des idéologies activistes de gauche, alors que les parenthèses dégageraient des connotations plus prestigieuses.

Tableau 10. Les recommandations officielles actuelles concernant les formes inclusives en Belgique, en France, en Suisse et au Québec

Aire linguistique	Organisme public	Année	Textes visés	Formes recommandées	À propos des doublets abrégés
Belgique	Direction de la langue française	2024	Tout type de texte à visée publique	Les doublets complets et des formulations neutres	Recommandation du point médian Usage accepté des doublets abrégés continus en cas de limite d'espace
France	Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes	2022	Tout type de texte à visée publique	Les doublets complets et des formulations neutres	Recommandation du point médian Usage accepté des doublets abrégés continus en cas de limite d'espace
	Premier ministre	2017	Les textes publiés au <i>Journal officiel</i>	Le masculin en général, les doublets complets dans certains cas	Proscription absolue
Suisse	Chancellerie fédérale	2023	Les textes de la Confédération Suisse	Le masculin et des formulations neutres en général, les doublets complets dans certains cas	Proscription absolue
Québec	Office québécois de la langue française	2018	Tout type de texte à visée publique	Les doublets complets, des formulations neutres, le masculin dans une certaine mesure	Recommandation des parenthèses ou crochets Usage accepté en cas de limite d'espace

Dans les grammaires du français, nous n'en connaissons qu'une qui mentionne les formes inclusives, à savoir la *Grande grammaire du français*. On y trouve, dans le chapitre relatif à la ponctuation, plus précisément dans la section sur le point abréviaatif, cette description :

Au début du XXI^e siècle, de nombreux écrits sur Internet, parfois critiqués par la norme, marquent les alternances de genre ou de nombre par des points (*les étudiant.e.s*), des traits d'union (*les étudiant-e-s*), ou des points dits *médians* (*les étudiant+e-s*), au lieu des parenthèses. Cette écriture compacte est dite *inclusive* : [*les étudiant-e-s*] se lit *des étudiants et étudiantes*.

(Braun-Dahlet & Gautier, 2021, p. 2186)

En somme, l'usage des formes inclusives est au moment de l'écriture de cette thèse loin d'être une norme stable, mais présente une riche variation tant sur un plan diatopique que sur un plan diastratique ou diaphasique.

4.3 L'accord de proximité

Alors que les deux procédés du langage inclusif décrits jusqu'à présent, c'est-à-dire la féminisation lexicale et les formes inclusives, semblent indispensables pour une rédaction inclusive, ce ne semble pas être le cas pour l'accord de proximité (voir l'introduction de ce chapitre). Nous tiendrons tout de même à présenter ce procédé, quoique d'une manière moins détaillée que les deux précédents, car la question de comment faire l'accord avec une forme inclusive est régulièrement relevée dans les débats et les guides concernant le langage inclusif. Dans le Tableau 5, nous avons défini l'accord de proximité de la façon suivante : « Faire l'accord des cibles avec le donneur le plus proche en cas de SN conjoint. ». Comme la section relative à la féminisation lexicale, cette section comprend deux volets : l'un historique, l'autre sur les usages actuels.

4.3.1 Une perspective historique

L'accord de proximité en français a existé historiquement, comme le décrit une grammaire du moyen français :

« l'adjectif s'accorde en genre avec le nom le plus rapproché : *Portent a leur palais bras et mains innocentes* (d'Aub.). La règle de la prédominance du masculin sur le féminin n'est donc pas en vigueur. »

(Greimas & Keane, 2001, p. XXVII)

Cet argument historique est dans les débats contemporains souvent avancé pour donner de la légitimité à l'usage de l'accord de proximité. Plus précisément, selon cet argument, l'accord de proximité aurait été prédominant jusqu'au XVII^e siècle, siècle pendant lequel des grammairiens auraient imposé la règle de l'accord au masculin (voir M.-L. Moreau, 2019 ; van Raemdonck, 2019 pour une discussion plus approfondie sur l'usage de cet argument).

Étant donné la fréquence de cet argument, le nombre de linguistes se penchant sur son existence voire sa prédominance en français non contemporain est étonnamment faible. En effet, il existe à notre connaissance seulement deux études sur le sujet. La première est celle de Moreau (2019), qui a étudié l'accord de proximité en moyen français avec des textes datant de 1330 à 1500. Dans la deuxième, plus récente, Abeillé et collègues (2022) ont pris une perspective diachronique en analysant le développement de cet accord du XVI^e au XXI^e siècle. De plus, elles ont pris en compte le corpus de la première étude (M.-L. Moreau, 2019) dans les analyses. C'est pourquoi nous nous concentrerons ici sur l'étude la plus récente.

Les deux études montrent que l'accord de proximité a bel et bien existé dans toutes les périodes étudiées, mais que son apparition semble régie par deux facteurs principaux : la position d'une cible par rapport à son donneur et l'animéité du donneur. Selon les résultats, l'accord de proximité s'applique plus facilement avec une cible en position prénomiale plutôt qu'en position postnominale (12a). De plus, les noms animés, notamment les noms dénotant des humains, diminuent les chances que cet accord soit utilisé (12b). Par conséquent, le contexte le plus favorable pour un accord de proximité est lorsque la cible est en position prénomiale et lorsque le donneur est un nom non-animé (12c).

- (12) a. sur toutes_{CIB.FEM} les malefaçons_{DONN.FEM}, injures et
dommages_{DONN.MASC} dessus diz_{CIB.MASC}
- (Trésor des chartes du comté de Rethel, t. 2, 1337, p. 40)

- b. *ces amoureux_{DONN.MASC} et amoureuses_{DONN.FEM} n'estoient exemptés_{CIB.MASC} de la Mort* (Martial d'Auvergne, 1460-1466)
- c. *telles_{CIB.FEM} étoient les craintes_{DONN.FEM} et l'embarras_{DONN.MASC} que les gestes d'Emma exprimoient* (Genlis, 1795)
(exemples pris de Abeillé et al., 2022, p. 17, 18 ; M.-L. Moreau, 2019, p. 357, notre annotation)

Pour finir, soulignerons que l'accord de proximité peut se faire aussi bien au féminin qu'au masculin. Ainsi, si l'ordre de mention dans (12b) avait été inversé, *ces amoureuses et amoureux n'estoient exemptés*, cette phrase aurait relevé de l'accord de proximité. Dans la prochaine section, nous tournerons le regard vers l'accord de proximité en français contemporain.

4.3.2 L'accord de proximité aujourd'hui

En français contemporain, l'argumentation pour une réactivation de l'accord de proximité a été menée au moins depuis les années 1990 (voir Labrosse, 1996), mais elle s'est intensifiée au fur et à mesure que le débat concernant le langage inclusif s'amplifiait à la fin des années 2010 (voir p. ex le manifeste « Nous n'enseignerons plus que “le masculin l'emporte sur le féminin” » du 7 novembre 2017 et signé par 314 membres du corps professoral¹⁰).

L'application de cet accord en français contemporain a fait l'objet de deux études de corpus, l'une se focalisant sur l'accord du déterminant (Abeillé et al., 2018) et l'autre sur l'accord des adjectifs attributs (An & Abeillé, 2021). Les résultats de ces deux études confirment les constats faits dans la section précédente : une position prénominales de la cible favorise l'accord de proximité. De plus, l'animéité des noms influence son taux d'application, privilégié en cas de noms inanimés plutôt qu'animés. Ainsi, un SN comme « certaines collectivités et organismes publics » (An & Abeillé, 2021, p. 19) présente un exemple prototypique de la façon dont l'accord de proximité est pratiqué en français contemporain.

À l'instar des données fournies par ces études, la Grande grammaire du français va jusqu'à juger inacceptables des SNs tels que *certaines régions et départements* ou

¹⁰ <https://www.slate.fr/story/153492/manifeste-professeurs-professeures-enseignerons-plus-masculin-emporte-sur-le-feminin>, consulté le 25-06-2025.

certaines institutrices ou instituteurs alors que certaines régions et départements est indiqué variable, et *les hommes et femmes seront égales* est classé non-standard (Abeillé, 2021).

En bref, l'accord de proximité semble s'appliquer sans problème si la cible est en position prénominal par rapport au donneur, et si le donneur est un nom inanimé.

En vue de comprendre le contexte social et politique dans lequel cette thèse s'inscrit, nous présenterons dans la prochaine section le débat médiatique qu'a suscité l'émergence du langage inclusif.

4.4 Résistances envers le langage inclusif

Les sections précédentes ont montré que la plupart des procédés inclus dans le terme générique *langage inclusif* existent en français depuis longtemps. Le phénomène en tant que tel n'est donc pas nouveau. Au contraire, il semble que la nouveauté consiste plutôt en l'application systématique de ces procédés dans un même document, c'est-à-dire ce qu'a recommandé le HCEfh dans leur guide de 2016. Dans cette section, nous prendrons la publication de ce guide comme point de départ pour illustrer le grand débat médiatique concernant le langage inclusif auquel la francophonie a assisté depuis.

Bien que la publication du guide du HCEfh ait provoqué peu de débats, les réactions ont été vives lorsque la maison d'édition Hatier a publié le manuel scolaire *Questionner le monde* en 2017. Dans ce manuel, des formes inclusives, plus spécifiquement des doublets abrégés à points finaux, étaient utilisées à quelques endroits. La publication de ce manuel a déclenché un énorme battage médiatique, et le nombre d'articles sur le sujet a monté en flèche entre 2016 et 2017 (Coady, 2024, Figure 1). Dans ces articles, le langage inclusif était pour la plupart du temps faussement réduit aux doublets abrégés à points finaux ou médians. Le débat a même poussé l'Académie française à exprimer son avis. Cette dernière s'est vue obligée de lancer un cri d'alarme :

devant cette aberration « inclusive », la langue française se trouve désormais en péril mortel, ce dont notre nation est dès aujourd’hui comptable devant les générations futures.

(Académie française, 2017)

La même année, le Premier ministre français de l’époque, Édouard Philippe, a fait publier une circulaire proscrivant l’écriture inclusive (terme qu’il a utilisé pour désigner les doublets abrégés) dans les documents administratifs français (à savoir Philippe, 2017). Ensuite, le nombre d’articles concernant le langage inclusif a diminué petit à petit jusqu’en septembre 2020, lorsqu’une tribune signée par 32 linguistes a été publiée dans *Marianne* (à savoir Grinshpun et al., 2020). Cette tribune a réactivé le débat, mais cette fois-ci, la discussion a principalement été menée par des linguistes et psycholinguistes qui, à tour de rôle, ont publié de nombreuses tribunes et articles prônant la futilité ou la nécessité du langage inclusif (voir entre autres Benzitoun et al., 2020 ; Dister et al., 2020 ; Gygax, 2021 ; Tribune signée par 65 linguistes, 2020). Deux ans plus tard, le langage inclusif est revenu sur la table des politiques lorsque la sénatrice Pascale Gruny, membre du groupe Les Républicains, a déposé une proposition de loi pour interdire l’usage de certaines formes inclusives. Cette proposition a été adoptée par le Sénat français en octobre 2023, après quoi elle a été transmise à l’Assemblée nationale¹¹.

La tentative d’interdiction du Sénat français montre que le langage inclusif, en particulier l’usage de formes inclusives, est un sujet hautement politique. Même avant que l’on parle de formes inclusives, lorsque le débat ne concernait que la féminisation lexicale, les partis politiquement à gauche étaient plus enclins à user des formes féminines pour désigner les femmes (voir la Section 4.1.2) (Brick & Wilks, 2002 ; Dister & Moreau, 2006). Ceci est encore suggéré par Coady (2021), qui soutient que la réticence envers le langage inclusif en France est plus motivée par des facteurs idéologiques que par des facteurs linguistiques. En effet, une analyse des arguments fréquemment avancés contre les formes inclusives (Michaud, 2021) démontre qu’il s’agit plutôt d’une résistance envers le féminisme qu’envers le phénomène linguistique en tant que tel. La chercheuse montre qu’il existe aussi une forte ressemblance entre les contre-arguments utilisés dans le débat

¹¹ Voir le dossier législatif « Protéger la langue française des dérives de l’écriture inclusive » à <https://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl21-404.html>, consulté le 2025-06-26.

actuel et ceux avancés déjà dans les années 1980 contre la rupture avec l'usage générique de termes masculins en anglais (Blaubergs, 1980 ; Parks & Roberton, 1998). Par exemple, le propos que « Le masculin est [...] inclusif, il permet de désigner des ensembles mixtes » (Dister et al., 2020), courant dans le débat contre le langage inclusif, n'est ni nouveau ni propre au français, car il ressemble aux arguments classés dans la catégorie *le langage sexiste n'est pas sexiste* de la taxonomie d'arguments contre un langage non sexiste de Blaubergs (1980).

Si Dister et collègues avancent que le masculin peut *désigner* des groupes mixtes, ce qui s'observe bien dans l'usage, une question possiblement plus pertinente est de savoir s'il arrive à *représenter* ces groupes. Prenant en considération la recherche revue en amont (voir la Section 3.3.2), la réponse semble négative : selon ces résultats, le masculin active plus aisément la représentation d'un groupe masculin que d'un groupe mixte. Par conséquent, un résultat attendu de l'usage des formes inclusives devrait être une représentation plus facile de groupes mixtes. Avant d'introduire nos travaux et ceux d'autres scientifiques étudiant les effets des formes inclusives sur la représentation de femmes et d'hommes, un autre argument contre le langage inclusif mérite une attention particulière.

Un deuxième argument couramment avancé contre le langage inclusif, autant en français que dans d'autres langues (voir p. ex. Pfalzgraf, 2024 ; Vergoossen et al., 2020), fait ressortir la notion de lisibilité, notion qui nous intéresse également dans la présente thèse (voir le Chapitre 5). On peut par exemple lire que :

La multiplication des marques orthographiques et syntaxiques qu[e l'écriture inclusive] induit aboutit à une langue désunie, disparate dans son expression, créant une confusion qui confine à l'illisibilité.

(Académie française, 2017)

L'argument de lisibilité est particulièrement intéressant dans le débat sur le langage inclusif, car il a été avancé par des linguistes favorables à la fois à la féminisation lexicale qu'à des réformes d'orthographe (p. ex. Dister, 2021 ; Sprenger-Charolles, 2021). Ces chercheuses se distinguent alors d'autres personnes ou institutions critiques envers le langage inclusif, qui sont réticentes envers beaucoup de nouveautés linguistiques, comme l'Académie française, qui prône un conservatisme linguistique (voir p. ex. Ousselin, 2004 ; Watts, 1991). En effet, ces chercheuses nuancent l'argument et se concentrent plutôt sur les

effets que les formes inclusives auraient sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en français, un processus déjà compliqué. Selon elles, les formes inclusives constituerait un frein à cet apprentissage, car elles porteraient atteinte à la lisibilité et à la compréhension des textes.

En somme, deux des arguments principaux avancés contre le langage inclusif postulent que : 1) les formes inclusives sont fuites car le genre grammatical masculin a une valeur générique et comprend les femmes autant que les hommes et 2) l'emploi de ces formes rend les textes difficiles à lire et à comprendre. Dans la présente thèse, nous nous sommes concentrée précisément sur ces deux aspects du langage inclusif. Ces travaux empiriques seront présentés dans le prochain chapitre.

5 Les travaux empiriques de la présente thèse

Dans ce chapitre, nous présenterons une synthèse des travaux empiriques menés au sein du présent projet doctoral. Ces travaux ont examiné les formes inclusives sous deux aspects : l'influence qu'elles exercent sur les représentations mentales de genre et leur impact sur le processus de lecture. Plus particulièrement, ces travaux empiriques ont été guidés par les questions de recherche globales suivantes :

- 1) Quels sont les effets des formes inclusives sur les représentations mentales de genre activées en lecture chez des francophones L1 ?
 - a. Les formes inclusives augmentent-elles la représentation des femmes par rapport à la forme masculine ?
 - b. Les différentes formes inclusives impactent-elles les représentations mentales de genre de façon différente ?
- 2) Quels sont les effets des formes inclusives sur le traitement en lecture chez des francophones L1 ?
 - a. Les formes inclusives sont-elles plus couteuses à traiter que la forme masculine ?
 - b. Quels sont les stades de traitement affectés par les formes inclusives ?
 - c. Quelle est la magnitude de ces effets en comparaison avec une autre innovation linguistique ?

Les questions 1a-b font l'objet des Études I et II, l'Étude III traite des questions 2a-b et l'Étude IV de la question 2c. Un aperçu des quatre études est fourni dans le Tableau 11.

Tableau 11. Aperçu complet des études empiriques de la thèse
 N = Taille de l'échantillon

Étude	QdR	Aspect	Stratégies étudiées	Méthode	Présentation des mots critiques	Variables dépendantes	Lieu de récolte de données	N
I	1a-b	Représentation	x	x	Questionnaire	En isolation	Pourcentage de femmes estimé	Internet (Réseaux sociaux et Prolific)
II	1a-b	Representation	x	x	Tâche d'évaluation de phrase	Deux phrases : Sujet de la première	Jugements et temps de réponse	Internet (Prolific)
III	2a-b	Traitements	x	-	Oculométrie	Trois phrases : Sujet de la deuxième	Des mesures oculométriques (voir le Tableau 16)	Université de Lund
IV	2c	Traitements	x	-	Oculométrie	Trois phrases : Sujet de la deuxième	Des mesures oculométriques (voir le Tableau 16)	Université de Lund

Avant de continuer, un mot sur la terminologie s'impose. Si on a pu lire dans le débat concernant les formes inclusives qu'elles rendraient les textes *illisibles* ou qu'elles porteraient atteinte à la *lisibilité* des textes, nous éviterons délibérément la notion de *lisibilité* et privilégierons par souci de précision de parler de *cout de traitement en lecture*. Le lien entre *cout de traitement* et *lisibilité* sera plus amplement discuté dans la Section 5.1.1.2 ci-dessous.

Nous commencerons par une entrée en matière (5.1) dans laquelle chaque aspect sera introduit, à la fois d'un point de vue théorique et par la présentation des études antérieures relatives à l'aspect en question. Cette introduction générale se conclura par une introduction au travail empirique de la thèse (5.1.3). La Section 5.2 présentera une synthèse de chaque étude, comprenant les questions de recherche et leurs hypothèses relatives, la méthode, les analyses ainsi que les résultats principaux.

5.1 Entrée en matière

Cette thèse étudie donc les formes inclusives sous deux aspects : d'une part, leur effet sur les représentations mentales de genre et, d'autre part, leur effet sur le traitement en lecture. Dans ce qui suit, nous présenterons de manière plus générale chacun de ces aspects, en commençant par nous y situer d'un point de vue théorique (5.1.1.1 et 5.1.2.1) avant d'examiner les travaux empiriques antérieurs menés sur chaque aspect (5.1.1.2 et 5.1.2.2).

Dans les sections concernant les études antérieures, nous présenterons les études empiriques existantes, à notre connaissance, sur l'impact des formes inclusives sur la représentation mentale de genre et sur le traitement en lecture. De plus, notre sélection est restreinte aux études examinant ces formes en français. Ces deux sections sont structurées de façon similaire : après une brève introduction, nous présenterons les études antérieures sous forme de tableau. Cette présentation sera suivie d'une brève discussion du champ de recherche à un niveau plus global.

5.1.1 Formes inclusives et représentations mentales de genre

5.1.1.1 Cadre théorique : modèles mentaux, modèles situationnels et représentations mentales

En tant qu’êtres humains, nous essayons constamment de *comprendre* (Dijkstra & Peeters, 2024). Par exemple, face à un texte, il est difficile de s’empêcher de comprendre ce qui est présenté devant nos yeux. Par conséquent, une des prémisses dans l’étude de la lecture est que l’objectif est de comprendre le texte (O’Brien & Cook, 2015 ; Reichle, 2021). Une deuxième prémissse est que la compréhension d’un texte active une représentation mentale abstraite de l’information présentée (Ferstl, 2018). Dans la recherche psycholinguistique, cette représentation est appelée *modèle situationnel* (ang. *situation model*) (van Dijk & Kintsch, 1983) ou *modèle mental* (ang. *mental model*) (Johnson-Laird, 1983).

Quel que soit le terme utilisé, ces modèles peuvent être décrits comme des micromondes mentaux dans lesquels le contenu du texte est représenté (Gentner, 2001 ; Johnson-Laird, 2001 ; Zwaan, 2001). Dans la construction d’un modèle mental, la lectrice ou lecteur fait appel non seulement à l’information présente dans le texte, c’est-à-dire aux mots et à leurs relations syntaxiques, mais aussi à ses connaissances préalables du monde (ang. *background/world knowledge*) (Ferstl, 2018 ; Garnham & Oakhill, 1996). Par exemple, la lecture d’une phrase telle que « Le chat noir chassait la souris affolée jusque dans le coin » (Reichle, 2021, p. 277) activierait l’image d’un chat noir connu du lecteur ou de la lectrice plutôt que la représentation abstraite d’un chat noir.

Bien que les modèles situationnels aient été décrits comme une sous-catégorie des modèles mentaux qui serait restreinte à la représentation d’évènements spécifiques (Zwaan, 2001), les deux termes sont aujourd’hui souvent utilisés de façon interchangeable (voir p. ex. Ferstl, 2018 ; O’Brien & Cook, 2015 ; Reichle, 2021). Cependant, Garnham (2018) souligne que les modèles situationnels émanent de la recherche psychologique alors que les modèles mentaux sont plutôt ancrés dans la recherche cognitive. De plus, même si les deux approches soutiennent les mêmes affirmations à un niveau général, l’approche des modèles mentaux est plus fréquemment employée pour étudier les inférences faites lors de la lecture d’un texte (Garnham, 2018 ; Johnson-Laird, 2001).

Dans l’étude des formes masculines, des paradigmes expérimentaux qui incluent des résolutions anaphoriques sont souvent employés (voir la Section 3.3.2). Étant

donné que des inférences sont indispensables pour correctement résoudre une expression anaphorique, la théorie des modèles mentaux est particulièrement appropriée pour l'étude de l'interprétation des expressions anaphoriques (Garnham, 2001). En d'autres mots, l'entité que l'antécédent représente doit exister dans le modèle mental afin de résoudre l'expression anaphorique.

Alors que la théorie de modèles mentaux se focalise principalement sur la scène globale représentée dans le modèle mental (Garnham, 2001), d'autres théories se préoccupent plutôt des objets et des personnes représentées dans ces modèles. Une telle théorie est la théorie des représentations mentales (Reboul & Gaiffe, 1999 ; Reboul & Moeschler, 1998) selon laquelle une représentation mentale (RM) :

correspond en principe à un unique objet et rassemble toutes les informations disponibles sur cet objet et qui permettent, le cas échéant, de l'identifier comme le référent d'une [expression référentielle] donnée.

(Reboul & Gaiffe, 1999, p. 7)

Ainsi, une RM constitue le lien entre une expression référentielle dans le texte et les référents dans le monde réel. Elle contient aussi des informations précises relatives à ces référents, comme des informations linguistiques et encyclopédiques. La particularité de cette théorie est qu'elle propose des outils précis pour manipuler et discuter des entités inclus dans les modèles mentaux, ce qui sera utile dans la discussion générale de nos résultats (Chapitre 6). Pour ce faire, elle propose des opérations possibles sur les RMs comme le *groupement* et l'*extraction* (Reboul & Moeschler, 1998, p. 137). Ces deux opérations sont exemplifiées dans les phrases suivantes :

- (13) a. Un homme et une femme entrèrent. Ils allèrent s'asseoir au fond du bar. (Groupement)
- b. Jean avait neuf billes. Il les a laissé tomber. Il n'en a retrouvé que huit. La dernière avait roulé sous le canapé. (Extraction)

(Reboul & Moeschler, 1998, p. 138)

Dans (13a), les deux RMs représentant respectivement l'homme et la femme sont regroupées en une nouvelle RM qui représente les deux. Pour utiliser les annotations de la théorie, on passe des deux RMs [@homme] et [@femme] à

[@homme & femme]. Dans le cas d'extraction, exemple (13b), les deux nouvelles RM[s] [@8 billes] et [@1 bille] sont créées à partir de la RM dite mère [@billes].

En somme, au fur et à mesure qu'on lit un texte, on construit un modèle mental de la situation décrite, qui à son tour comprend des représentations mentales d'entités plus précises, comme des objets et des personnes. Le modèle mental joue un rôle particulièrement important dans la résolution d'expressions anaphoriques, car l'entité à laquelle l'anaphore réfère doit correspondre à une RM dans le modèle mental.

Cette section a également mis en exergue l'existence d'une certaine confusion terminologique entre *modèle mental* ou *situationnel* et *représentation mentale*. En effet, dans de nombreuses études sur le masculin et sur les formes inclusives, il est dit que la recherche porte sur l'impact de ces formes sur la *représentation mentale des femmes ou de genre* (p. ex. Gygax et al., 2008 ; Liénardy et al., 2023 ; Sato et al., 2013 ; Steiger-Loerbros & von Stockhausen, 2014). Cependant, ce qui est réellement entendu semble plutôt être l'impact de ces formes sur *la façon dont les femmes et les hommes sont représentés dans les modèles mentaux activés en lecture*. Par souci de brièveté et pour être conforme au champ de recherche dans laquelle cette thèse s'inscrit, nous continuerons d'utiliser la formulation *représentations mentales de genre* tout en gardant à l'esprit la différence théorique entre modèles mentaux et représentations mentales.

5.1.1.2 Études antérieures : les effets des formes inclusives sur les représentations mentales de genre

Comme nous l'avons évoqué dans l'introduction de ce chapitre, nous présenterons ici les études empiriques examinant les effets des formes inclusives sur les représentations mentales de genre en français. Dans notre sélection, nous avons ainsi écarté des études sur les effets des formes inclusives françaises sur des traits individuels, comme l'auto-efficacité (à savoir Chatard et al., 2005), et sur la perception de différentes professions (à savoir Escasain et al., 2025 ; Mora et al., 2025 ; Vervecken et al., 2015).

Les études relevées sont présentées en ordre alphabétique dans le Tableau 12 ci-dessous. Dans ce tableau, un article représente une étude même si plusieurs expériences sont rapportées dans un article. Dans leur première expérience, Spinelli et collègues (2023) n'ont, par exemple, examiné que la stratégie de

neutralisation. Cependant, comme leur deuxième expérience porte aussi sur la féminisation, nous présenterons cet article comme examinant les deux stratégies.

Les colonnes du tableau doivent être interprétées de la manière suivante. La colonne *Référence* indique les autrices et/ou auteurs de l'étude ainsi que l'année de publication. La colonne *Méthode* relève la méthode utilisée, classifiée en explicite ou implicite selon la façon dont la représentation des femmes a été mesurée (p. ex. proportion de femmes [explicite] vs des temps de réponse [implicite]). Les colonnes qui suivent indiquent les stratégies étudiées, fournissent des exemples de formes inclusives utilisées dans le matériel et présentent brièvement l'échantillon étudié. Lorsque l'information était présente dans l'article original, nous avons indiqué s'il s'agissait d'enfants ou d'adultes et de quelle aire linguistique venaient les participant·es. Enfin, la dernière colonne résume les résultats principaux concernant l'impact des formes inclusives sur la représentation mentale de femmes par rapport à la forme masculine, mais aussi l'éventuelle différence entre les formes inclusives. Dans cette colonne, la flèche (→) indique une abréviation des résultats principaux. Alors, l'expression « Fém. > Masc. » doit être comprise comme « la féminisation augmentait la représentation des femmes par rapport au masculin ».

Tableau 12. Études examinant l'impact des formes inclusives sur les représentations mentales de genre

* L'année de publication de ces articles est parfois indiquée comme 2022 (l'année de la publication en ligne, soit la première publication) et parfois 2023 (l'année de publication du volume comprenant ces articles).

Référence	Méthode	Stratégie(s) étudiée(s)	Exemple des formes inclusives étudiées	Échantillon (provenance)	Résultats principaux (→ abréviation)
Brauer & Landry (2008)	Explicite : Questionnaire	x x -	informaticiens et informaticiennes	562 adultes, 139 enfants (France)	<ul style="list-style-type: none"> – Les doublets complets augmentent la représentation mentale de femmes par rapport à la forme masculine. → Fem > Masc.
Kim et al. (2023)*	Implicite : Tâche de choix forcé	x -	les pilotes d'avion ; le groupe de danse	200 adultes (Suisse et Québec)	<ul style="list-style-type: none"> – Les formulations neutres augmentent la représentation de femmes par rapport à la forme masculine. → Neut. > Masc.
Liénardy et al. (2023)	Explicite : Questionnaire	x x -	avocat·es ; avocates et avocats	256 adultes (74 % Belgique)	<ul style="list-style-type: none"> – Les doublets complets et abrégés augmentent la représentation de femmes par rapport à la forme masculine. – Aucune différence entre les formes inclusives étudiées. → Fem > Masc.
Pozniak et al. (2024)	Explicite : Questionnaire	x x -	étudiant·e·s ; étudiantes et étudiants ; étudiants et étudiantes et étudiants dans le même texte	123 personnes	<ul style="list-style-type: none"> – L'usage unique des doublets complets et l'usage mélangé des doublets complets et la forme masculine augmentent la représentation de femmes

		par rapport à la forme masculine.
		<ul style="list-style-type: none"> – Aucun effet des doublets abrégés sur la représentation de femmes.
		→ Doublets compl. > Masc.
		<ul style="list-style-type: none"> – Les formulations neutres augmentent la représentation de femmes par rapport à la forme masculine mais suivent les stéréotypes de genre du nom.
		→ Neut. > Masc.
Richy & Burnett (2021)	Explicite : Questionnaire	<p>–</p> <p>×</p> <p>×</p> <p>l'<i>unique violoniste</i> ; le <i>violoniste</i> ; la <i>violoniste</i></p>
		109 personnes
Sato et al. (2025)	Explicite : Questionnaire	<p>–</p> <p>×</p> <p>–</p> <p>pharmacien(s) ; pharmacienne(s) et pharmacien(s)</p>
		145 adultes
Spinelli et al. (2023)	Implicite : Tâche de continuation de phrase	<p>–</p> <p>×</p> <p>×</p> <p>Phrase 1 : <i>l'élève</i>... ; <i>un·e élève</i>... Phrase 2 : <i>il/elle</i></p>
		117 adultes (France)

Storme & Delaloye (2024)	Explicite : Questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> - x x x 	<p><i>vedette</i> (genre gramm. fém.) ; <i>talent</i> (genre gramm. masc.)</p> <p>→ Noms fém. > Noms masc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Des noms épiciènes grammaticalement féminins augmentent la représentation de femmes par rapport aux noms épiciènes grammaticalement masculins.
Storme & Storme (2025)	Explicite : Questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> x x x x 	<p><i>skieur ou skieuse</i> ; <i>équipe de ski</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> – Les formes inclusives augmentent la représentation de femmes par rapport à la forme masculine.
Tibblin et al. (2023)*	Explicite : Questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> x x x x 	<p><i>joggeuses et joggeurs</i> ; <i>joggeurs et joggeuses</i> ; <i>joggeur-euses</i> ; <i>un groupe de jogging</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> – Les doubles complets atténuent la stéréotypicité des noms par rapport aux formulations neutres.
Tibblin et al. (2023)*	Implicite : Tâche de continuation de phrase	<ul style="list-style-type: none"> x x x x 	<p>Phrase 1 : <i>joggeuses et joggeurs</i> ; <i>joggeuse</i> ; <i>groupe de jogging</i> ... Phrase 2 : <i>plusieurs femmes/hommes</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> – Les formes inclusives augmentent la représentation de femmes par rapport à la forme masculine.

Xiao et al. (2022)	Explicite : Questionnaire	x	x	-	<i>musiciens et musiciennes ; musicien.ne.s</i>	358 adultes (France)	<ul style="list-style-type: none"> – Féminisation plus efficace que neutralisation. → Fém > Neutre > Masc. – Les doubles complets et abrégés augmentent la représentation de femmes par rapport à la forme masculine. <ul style="list-style-type: none"> – Aucune différence entre les formes inclusives étudiées. → Fém > Masc.
-----------------------	------------------------------	---	---	---	---	-------------------------	---

Cet aperçu, dénombrant un total de douze articles, démontre tout d'abord la récence du champ de recherche étudiant l'impact des formes inclusives sur la représentation du genre en français. Si la première étude date de 2008 (à savoir Brauer & Landry, 2008), il faudra attendre plus de dix ans avant la publication d'une nouvelle étude sur le sujet (à savoir Richy & Burnett, 2021). Depuis cette publication, près d'une dizaine d'études sur le sujet ont été publiées, chacune examinant l'impact des formes inclusives sur les représentations mentales de genre sous un angle différent.

Quant aux méthodes utilisées, la plupart ($n = 9$) ont analysé des mesures explicites récoltées à l'aide de questionnaires présentant une description d'un groupe de personnes ou d'un programme universitaire et posant des questions comme « Selon vous, quels étaient les pourcentages d'hommes et de femmes dans ce rassemblement ? » (Xiao et al., 2022, p. 10) ou « Combien de femmes vont s'inscrire ? » (Pozniak et al., 2024, p. 280). Les deux méthodes implicites employées sont une tâche de choix forcé (à savoir Kim et al., 2023), dans laquelle les participant·es devaient indiquer, le plus rapidement possible, si une personne représentée par un prénom pouvait faire partie du nom présenté (p. ex. *Léa – coiffeurs* ou *David – les analystes en statistiques*), et une tâche d'évaluation de phrase (à savoir Spinelli et al., 2023 ; Tibblin, Granfeldt, et al., 2023), expliquée ci-dessus (Section 3.3.2).

Pour ce qui est des différents échantillons, pratiquement toutes les études ont examiné l'influence des formes inclusives chez des adultes, et la plupart ($n = 6$) l'ont fait avec une population française, mais la Belgique ($n = 1$), la Suisse ($n = 2$) et le Québec ($n = 1$) sont aussi représentés. Seule une étude a comparé deux populations venant d'aires linguistiques différentes (à savoir Kim et al., 2023), sans avoir trouvé de grandes différences. Quant au niveau d'éducation, la plupart des échantillons comprennent soit des étudiant·es, soit des personnes ayant un niveau d'éducation élevé. De plus, la plupart n'incluent que des personnes ne présentant aucun trouble du langage. Compte tenu de cet aperçu, il manque des études examinant les effets des formes inclusives sur les représentations mentales de genre chez des populations non-étudiantes et présentant des troubles du langage.

Nous voyons que les études diffèrent aussi quant aux stratégies examinées. La comparaison la plus fréquente est celle entre le masculin et la féminisation ($n = 5$). Les autres comparaisons incluent celle des trois stratégies ($n = 3$), celle du masculin

à la neutralisation ($n = 2$), celle de la féminisation à la neutralisation ($n = 1$) et celle de différents types de formulations neutres ($n = 1$). Lorsque nous considérons les résultats de ces études dans leur ensemble, le tableau dépeint est clair : toutes les formes inclusives, qu'elles relèvent de la féminisation ou de la neutralisation, augmentent la représentation mentale de femmes chez des francophones en comparaison avec la forme masculine. Il existe toutefois quelques différences entre les deux stratégies, car la neutralisation semble à l'instar des formes masculines produire un biais masculin dans les représentations mentales de genre, tout en étant plus mitigé.

De plus, la neutralisation paraît moins efficace pour réduire l'impact des stéréotypes de genre associés aux noms étudiés. Par exemple, Richy et Burnett (2021) ont trouvé qu'une neutralisation du marquage de genre (p. ex. le passage de *le* ou *la ministre* à *l'unique ministre*) produisait des représentations mentales conformes aux stéréotypes de genre associés à ces noms de genre commun. Ce résultat a été reproduit par Storme et Storme (2025), qui, en outre, ont trouvé que les doublets complets atténuait considérablement les stéréotypes de genre ; cette forme augmentait la représentation de femmes pour des métiers de stéréotype masculin (*informaticiens*) mais la diminuait pour des métiers de stéréotype féminin (*esthéticiens*). En somme, pour des métiers ou des activités relevant de stéréotypes de genre prononcés, il semble plus judicieux de recourir à la féminisation pour représenter les femmes et les hommes de façon équitable. Toutefois, la neutralisation produit des représentations plus équilibrées que les formes masculines.

Étant donné l'interaction entre les stéréotypes de genre et la stratégie d'inclusivité utilisée, il est important de souligner que les deux études ayant employé des méthodes implicites (à savoir Spinelli et al., 2023 ; Tibblin, Granfeldt, et al., 2023) ont délibérément écarté les stéréotypes de genre comme facteur. Dans le futur, il serait non seulement intéressant mais aussi important d'étudier cette interaction de plus près avec des mesures plus implicites, une question à laquelle nous reviendrons dans la section 7.2.

5.1.2 Formes inclusives et traitement en lecture

5.1.2.1 Cadre théorique : lire, ou le traitement du langage écrit

Alors que la section précédente a porté sur le produit du processus de lecture, c'est-à-dire les représentations mentales créées, cette section visera à éclairer le processus de lecture lui-même. Pour tenter de comprendre ce que signifie *lecture*, c'est-à-dire l'action de lire, considérons ces deux définitions, l'une venant d'un dictionnaire français, et l'autre de la littérature scientifique :

1. Reconnaître les signes graphiques d'une langue, former mentalement ou à voix haute les sons que ces signes ou leurs combinaisons représentent et leur associer un sens : *Lire le chinois, le braille. Il ne sait ni lire ni écrire.* Synonymes : déchiffrer – épeler.
2. Prendre connaissance du contenu d'un texte par la lecture : *Lire le journal.* Synonymes : compulser – consulter – dépouiller – dévorer – feuilleter – parcourir – survoler.

(« lire », s. d. dans Larousse)

Reading can be construed as the coordinated execution of a number of processing stages such as word encoding, lexical access, assigning semantic roles, and relating the information in a given sentence to previous sentences and previous knowledge.

(Just & Carpenter, 1980, p. 331)

En considérant ces définitions dans leur ensemble, nous pouvons formuler la définition provisoire suivante : *lire* consiste en la reconnaissance et le déchiffrage de caractères écrits afin d'en identifier des unités porteuses de sens pour ensuite accéder à leur sens. Cette définition met en lumière deux points importants identifiés dans la littérature scientifique sur la lecture. D'abord, l'importance de la reconnaissance des mots, sans laquelle la lecture ne peut être fructueuse (Cortese & Balota, 2012, p. 159). Ensuite, elle suggère que la compréhension du texte constitue l'objectif primaire du processus de lecture (Reichle, 2021, p. 65). Comme la définition de Just et Carpenter (1980) ci-dessus le suggère, à l'instar de descriptions plus tardives du processus de lecture, le processus de lecture comprend plusieurs sous-processus. Par exemple, dans une revue exhaustive de modèles computationnels de lecture, Reichle (2021, p. 23) divise ces modèles en

quatre catégories en fonction du processus qu'ils visent à expliquer : 1) l'identification des mots, autrement dit l'accès à la prononciation et au sens du mot à partir des lettres écrites ; 2) le traitement syntaxique, c'est-à-dire la compréhension des relations syntaxiques et sémantiques qu'entretiennent les mots les uns aux autres au sein d'une phrase ; 3) la représentation du discours, étant la combinaison du contenu de plusieurs phrases afin de construire une représentation mentale du texte ; et finalement 4) la coordination de ces trois processus avec le système oculomoteur pour déterminer les mouvements oculaires observés lors de la lecture. La lecture est donc un processus complexe, constitué de plusieurs sous-processus.

Pour ce qui est des modèles rendant compte du processus de lecture, très peu de modèles ont tenté d'expliquer le processus de lecture dans son ensemble, mais se sont souvent concentrés sur un des quatre sous-processus (Rayner & Reichle, 2010 ; Reichle, 2021). Ce qui est important pour notre recherche est de comprendre que le traitement d'un texte écrit a lieu à plusieurs niveaux cognitifs, allant des bas aux hauts niveaux de traitement. En général, l'identification des mots est considérée comme un processus relevant du bas niveau de traitement, alors que le traitement syntaxique et l'intégration du contenu sémantique dans le modèle mental relèvent du haut niveau de traitement.

Dans l'étude du processus de lecture, l'examen des mouvements oculaires s'est avéré particulièrement pertinent, car cette méthodologie peut fournir des indications sur d'éventuelles difficultés de traitement à des niveaux différents. Dans la section suivante, nous présenterons quelques traits généraux sur les mouvements oculaires en lecture.

Étudier le processus de lecture avec l'oculométrie

Lorsqu'on lit un texte, on peut avoir l'impression que les yeux se déplacent de manière fluide à travers le texte. Or, ce n'est pas le cas – la lecture est constituée de fixations (des moments où le regard est relativement figé sur un point) et de saccades (des mouvements oculaires balistiques d'un point à un autre). Le champ de recherche utilisant l'oculométrie pour étudier le processus de lecture, actif depuis plus d'un demi-siècle (voir entre autres Hyönä & Kaakinen, 2019 ; Rayner, 1998, 2009 ; Rayner et al., 2006 ; Schotter & Rayner, 2015 ; Staub & Rayner, 2009) a observé les caractéristiques générales suivantes, valables du moins en lecture silencieuse et pour les lectrices et lecteurs anglophones expérimenté·es : 1) les fixations durent en moyenne de 200 à 250 ms, durée pendant laquelle la

majeure partie du traitement linguistique a lieu ; 2) les saccades couvrent en général entre sept et neuf espaces de caractères et se déplacent principalement vers l'avant, donc dans la direction du texte, mais 10 à 15 % sont régressives (c'est-à-dire vers des parties précédentes du texte) ; 3) environ un tiers des mots dans un texte sont sautés ; 4) la zone de laquelle les lecteurs et lectrices peuvent extraire de l'information va de trois à quatre lettres à gauche de la fixation à sept à huit lettres à droite ; et 5) les lectrices et lecteurs, dans une certaine mesure, s'engagent dans du traitement parafovéal, c'est-à-dire le traitement du mot à droite de celui qui est fixé (si la langue est lue de gauche à droite).

En outre, ce champ de recherche a montré que la partie du texte fixée à un moment donné correspond en grande partie à ce qui est cognitivement traité à ce moment, c'est-à-dire l'hypothèse œil-esprit (ang. *eye-mind hypothesis*) (Just & Carpenter, 1980). Bien qu'il existe aujourd'hui des preuves contre une interprétation stricte de cette hypothèse, un grand nombre d'études a montré qu'une augmentation de la difficulté du texte (mesurée par des évaluations subjectives, des formules de lisibilité ou des tests de compréhension en lecture) entraîne des durées de fixation plus longues, des saccades plus courtes et davantage de régressions (voir p. ex. Mézière et al., 2024 ; Rayner, 1998 ; Rayner et al., 2006 ; Staub & Rayner, 2009). Par conséquent, on peut conclure que l'observation d'une augmentation dans les durées de fixation ou dans les taux de régression suggère que le texte est ressenti comme plus difficile. C'est pour cette raison que nous utiliserons le terme *cout de traitement*, plus fidèle à ce que nous avons analysé, au lieu de *lisibilité*.

5.1.2.2 *Études antérieures : les effets des formes inclusives sur le traitement en lecture*

Tournons-nous maintenant aux études examinant les effets des formes inclusives sur le traitement en lecture, dont nous dénombrons un total de cinq études. Dans notre sélection, nous avons écarté des études analysant des mesures subjectives, comme des appréciations de la qualité du texte (p. ex. Tibblin, 2020).

Les études retenues sont présentées dans le Tableau 13 ci-dessous, qui suit, à quelques exceptions près, la structure du Tableau 12 résumant les effets des formes inclusives sur les représentations mentales de genre. Étant donné que toutes les études sur le traitement des formes inclusives utilisent des mesures implicites, nous avons mis de côté la distinction entre méthode implicite et explicite dans ce

tableau. De plus, elles ont toutes comparé le masculin à des formes relevant de la féminisation. C'est pourquoi nous ne présenterons dans la troisième colonne que des exemples des formes utilisées dans le matériel au lieu d'une précision des stratégies étudiées. Enfin, la quatrième colonne indique si, dans les analyses, une distinction était faite entre les doublets abrégés continus (*maçon·nes*) et discontinus (*conducteur·rices*). Elle indique aussi si un effet d'habituuation était observé, c'est-à-dire si l'augmentation du cout de traitement causée par les formes inclusives diminuait au fur et à mesure que les participant·es étaient exposé·es à ces formes.

Tableau 13. Études examinant le traitement des formes inclusives françaises en lecture

Référence	Méthode	Exemples des formes étudiées	Différenciation doubles continus – discontinus	Échantillon (provenance)	Résultats principaux
Girard et al. (2022)	Oculométrie	électeur·s ; électeur·trice·s ; électeur·trice·s ; électeur·trice·s	-	18 adultes (Québec)	Aucun coût de traitement supplémentaire observé.
Gygax & Gesto (2007)	Auto-présentation segmentée	maçons ; maçon-ne·s ; maçons ou maçonne·s ; maçonne·s	-	39 adultes (Suisse)	<ul style="list-style-type: none"> – Coût de traitement supplémentaire pour le féminin et les doubles abrégés. – Effet d'habituat ion confirmé.
Liénardy et al. (2023)	Auto-présentation segmentée	avocats ; avocat·es ; avocates et avocats	x	256 adultes (74 % Belgique)	<ul style="list-style-type: none"> – Aucun coût de traitement supplémentaire trouvé. – Coût supplémentaire pour les abréviations continues lors de la première lecture.
Tibblin et al. (2025)	Oculométrie	voisins ; voisin·es ; voisines et voisins	-	58 adultes (90 % France)	<ul style="list-style-type: none"> – Coût de traitement supplémentaire pour les doubles abrégés. – Indications d'un effet d'habituat ion.
Zami & Hemforth (2024)	Auto-présentation segmentée	conducteurs ; conducteur·rice·s	x	30 adultes (France)	<ul style="list-style-type: none"> – Coût de traitement supplémentaire pour les doubles abrégés. – Indications descriptives d'un effet d'habituat ion.

Tout comme l'étude de l'impact des formes inclusives sur les représentations mentales de genre, l'étude de leur impact sur le traitement en lecture est très récente : seule une des cinq études répondant à nos critères date d'avant 2023.

D'abord, exprimons quelques mots sur les méthodes utilisées : trois de ces études ont employé une tâche d'auto-présentation segmentée. Dans cette tâche, une phrase ou un texte est divisé en plusieurs segments, correspondant en général à des phrases ou des groupes de mots. Les participant·es avancent d'un segment à l'autre à leur propre rythme, sans la possibilité de revenir en arrière. Deux études ont analysé des données oculométriques, mais celle de Girard et collègues (2022) est à considérer comme exploratoire, étant donné, entre autres, la taille réduite de l'échantillon.

Pour ce qui est des populations étudiées, il est remarquable que quatre aires linguistiques différentes soient couvertes par ces cinq études, bien qu'il soit difficile de faire des comparaisons des résultats tenant compte des différences entre les études. Il est aussi important de noter que toutes ces études ont porté sur des populations étudiantes, ou sur une population avec un niveau d'éducation plutôt élevé. Les populations étudiées sont alors loin d'être représentatives de la totalité des francophones.

Dans leur ensemble, les résultats de ces cinq études indiquent que les doublets abrégés causeraient un cout de traitement supplémentaire en lecture. Toutefois, cette influence semble qualifiée d'un effet d'habituation ; au fur et à mesure que les participant·es étaient exposé·es aux doublets abrégés, le cout de traitement diminuait. Quant au type d'abréviation (continu vs. discontinu), seule l'étude de Liénardy et collègues (2023) a trouvé une différence. En effet, dans leur étude, les doublets continus (p. ex. *avocat·es*) causaient un cout de traitement supplémentaire par rapport aux doublets discontinus (p. ex. *auteur·rices*) lors de la première rencontre, mais cette différence était neutralisée déjà à la deuxième exposition. Ces résultats offrent plusieurs pistes intéressantes pour l'avenir que nous approfondirons dans la section 7.2.2.

5.1.3 Introduction aux études empiriques de la thèse

Comme nous l'avons expliqué dans l'introduction de ce chapitre, un des objectifs principaux de cette thèse était d'étudier les effets des formes inclusives sur les représentations mentales de genre. Dans l'étude de l'impact du masculin sur les

représentations mentales, les noms étudiés ont souvent varié en fonction des stéréotypes de genre avec lesquels ils sont associés (p. ex. *esthéticiens* [stéréotype féminin] – *étudiants* [sans stéréotypes] – *statisticiens* [stéréotype masculin], voir la Section 3.3.2). Ainsi, le facteur social *stéréotypes de genre* a été comparé au facteur linguistique *forme linguistique* (à savoir, le genre grammatical masculin).

Dans notre travail, nous avons fait le choix de garder constante l'influence des stéréotypes de genre le plus possible en n'utilisant que des noms relativement neutres en stéréotypes de genre. Ce choix nous a permis d'étudier l'impact des formes inclusives de manière plus précise. En d'autres mots, il serait moins surprenant d'observer une augmentation de la représentation des femmes entre *statisticiens* et *statisticien·nes* étant donné que cette représentation était déjà basse. En revanche, l'observation d'une telle augmentation en comparant des noms neutres en stéréotypes, comme *étudiants* vs. *étudiant·es*, serait moins attendue et constituerait donc un argument plus fort en faveur de l'usage des formes inclusives.

Dans toutes nos études, le matériel se base sur les mêmes noms variables en genre grammatical. C'est pourquoi nous tenons à décrire la sélection de ces noms avant de présenter les études empiriques. La première étape dans la sélection a été d'extraire tous les noms représentant un pourcentage de femmes entre 40 et 60 %, critère de non-stéréotypicalité utilisée dans la littérature précédente (p. ex. Gygax et al., 2008) selon une étude précédente récoltant des normes de stéréotypicalité pour plus de 400 noms dénotant des humains (à savoir Misersky et al., 2014). Nous avons ensuite listé les noms pour lesquels nous avons pu trouver une formulation neutre correspondante, de préférence en utilisant des noms de genre commun (*joueurs de piano – pianistes*) ou des noms collectifs (*voisins – voisinage*). Dans quelques cas, nous avons eu recours à des noms épicènes (*cavaliers – personnes qui montent à cheval*). Enfin, nous n'avons inclus que des noms dont la forme phonologique du féminin différait à celle du masculin (excluant ainsi des noms variables en genre grammatical comme *employés*, malgré la formulation neutre adéquate *collègues*). La liste finale comprenait 22 noms variables en genre grammatical sous cinq formes différentes : masculin (*joggeurs*), doublet complet avec le féminin d'abord (*joggeuses et joggeurs*), doublet complet avec le masculin d'abord (*joggeurs et joggeuses*), doublet abrégé (*joggeur·euses*) et formulation neutre (*un groupe de jogging*). Ces 22 noms sont présentés sous chaque forme dans le Tableau 14.

Une première étape dans le travail empirique a été de nous assurer de la non-stéréotypicalité du matériel, c'est-à-dire que les noms sélectionnés n'étaient perçus ni comme particulièrement masculins ni comme particulièrement féminins même lorsqu'ils étaient présentés avec une forme inclusive. De plus, nous voulions inclure des formulations neutres en outre des doublets. C'est pourquoi il fallait étudier la perception de ces formulations en termes de stéréotype de genre. En d'autres mots, il aurait été peu informatif de comparer les représentations mentales activées par *activistes écologiques* à celles activées par *militants écologiques* sans connaître le degré de stéréotypicalité de chaque formulation à priori.

L'examen de la non-stéréotypicalité du matériel était ainsi un des objectifs de l'Étude I. Un deuxième objectif était d'examiner l'influence des formes inclusives sur la représentation des femmes. Pour atteindre ces objectifs, nous avons distribué un questionnaire en ligne. Les participant·es devaient y évaluer le pourcentage de femmes dans les groupes sociaux représentés par nos 22 noms. Les résultats étaient prometteurs : tous les noms choisis restaient neutres en stéréotypes de genre. De plus, toutes les formes inclusives augmentaient de façon significative le pourcentage de femmes estimé par rapport à la forme masculine.

Après ce premier examen des effets des formes inclusives sur les représentations mentales de genre, nous avons dans l'Étude II approfondi cette question en utilisant une tâche d'évaluation de phrase (Tanenhaus & Carlson, 1985, 1990), récemment employée dans de nombreuses études sur l'interprétation du masculin (voir la Section 3.3.2). Comme cette tâche permet d'étudier l'interprétation de ces formes en temps réel, nous abordions dans l'Étude II l'examen du traitement des formes inclusives tout en nous concentrant sur les représentations mentales qu'elles activaient. Les résultats de cette deuxième étude sont présentés en détail ci-dessous. Toutefois, les résultats de l'Étude I ont été confirmés : toutes les formes inclusives augmentaient la représentation des femmes par rapport à la forme masculine.

Bien que les résultats de l'Étude II nous aient procuré des pistes très intéressantes pour de futures études, l'examen des représentations mentales de genre a dans l'Étude III été mis de côté au profit de l'examen du traitement des formes inclusives. Pour ce faire, nous avons mené deux expériences oculométriques dont les données constituent la base des Études III et IV. L'Étude III concerne le traitement des doublets complets et abrégés en comparaison avec le traitement du masculin. Comme notre hypothèse était que ces formes inclusives, ou au moins

l'une d'entre elles, allaient provoquer des couts de traitement supplémentaires, nous avons aussi étudié une autre innovation linguistique permettant une comparaison avec les formes inclusives. En d'autres mots, s'il s'avérait que les formes inclusives causaient un cout de traitement supplémentaire, nous voulions comparer cette augmentation à celle d'une autre innovation linguistique n'ayant rien à voir avec le langage inclusif. Cette comparaison est l'objet de l'Étude IV.

En somme, les études de la présente thèse ont étudié les représentations mentales de genre évoquées par les formes inclusives et le traitement de celles-ci en lecture. En contrôlant l'influence de la stéréotypicité de genre des noms utilisés dans le matériel, nos études se sont concentrées sur l'influence de la forme linguistique sur les deux aspects étudiés. Les méthodes utilisées dans les quatre études ont fourni des mesures de plus en plus précises, allant d'un questionnaire (Étude I) à l'oculométrie (Études III et IV) en passant par une tâche d'évaluation de phrase (Étude II). Dans la Figure 1 ci-dessous, cette progression est visualisée sur l'axe vertical qui reflète le niveau de détail de la mesure fournie par la méthode, indépendamment de ce qui est mesuré (les représentations mentales de genre ou le cout de traitement). En plus d'une progression au niveau des variables analysées, la façon dont les noms sous investigation étaient présentés a connu une progression similaire. Comme l'axe horizontal dans la Figure 1 l'indique, les noms ont d'abord été présentés en isolation (Étude I), c'est-à-dire absents d'un quelconque contexte, puis incorporés dans une série de deux phrases (Étude II) avant de faire partie d'un texte court de trois phrases (Études III et IV).

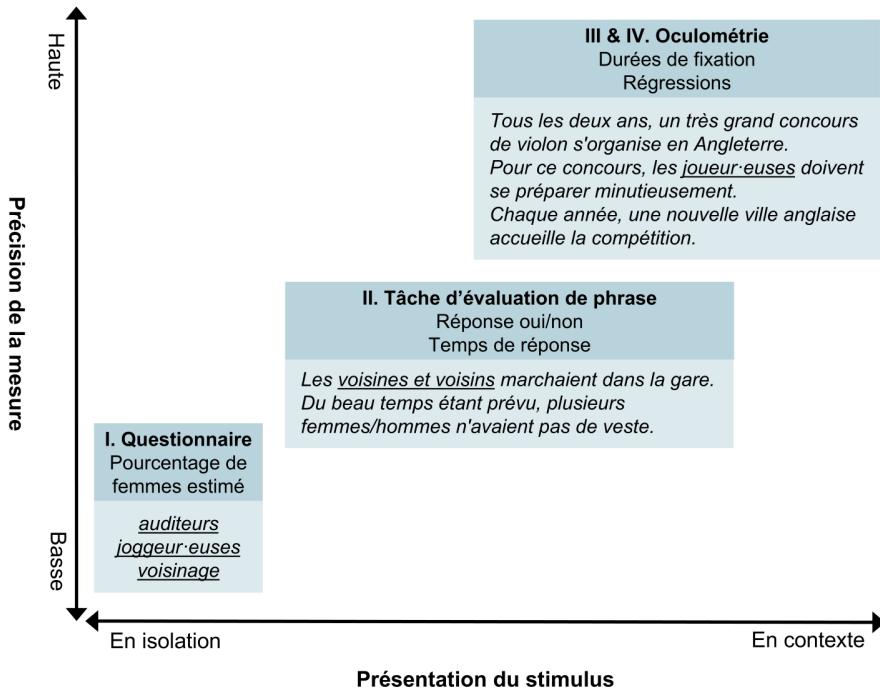


Figure 1. Les méthodes utilisées et les mesures analysées dans les études empiriques ainsi que des exemples du matériel

Tableau 14. Les noms examinés dans les études empiriques

Ce tableau correspond à l'Appendix A de l'Étude 1.

^a = nom collectif ; ^b = nom de genre commun ; ^c = nom épicène. Le nom *Concert goers* a été pris de Gabriel et al. (2008).

Masculin	Doublet complet F-M	Doublet complet M-F	Doublet abrégé	Formulation neutre	Traduction anglaise (Misersky et al., 2014)
Acteurs célèbres	Actrices et acteurs célèbres	Acteurs et actrices célèbres	Acteur·rices	Des stars ^c de cinéma	Film stars
Adolescents	Adolescentes et adolescentes	Adolescents et adolescentes	Adolescent·es	Des ados ^b	Teenagers
Auditeurs	Auditrices et auditeurs	Auditeurs et auditrices	Auditeur·rices	Un auditorat ^a	Concert goers
Cavaliers	Cavalières et cavaliers	Cavalières et cavalières	Cavalière·res	Des personnes ^c qui montent à cheval	Horse riders
Chroniqueurs	Chroniqueuses et chroniqueurs	Chroniqueurs et chroniqueuses	Chroniqueur·euses	Des journalistes ^b	Reporters
Clients d'un hôtel	Clients et clients d'un hôtel	Clients et clientes d'un hôtel	Client·es d'un hôtel	Une clientèle ^a d'un hôtel	Hotel guests
Coordinateurs	Coordinateuses et coordinateurs	Coordinateurs et coordinaterices	Coordinateur·rices	Une équipe ^a de coordination	Coordinators
Ecolières	Ecolières et écoliers	Ecoliers et écolières	Ecolier·ères	Des élèves ^b d'une école	Schoolchildren
Gamins	Gamins et gamins	Gamins et gamines	Gamin·es	Des enfants ^b	Kids
Joggeurs	Joggeuses et joggeurs	Joggeurs et joggeuses	Joggeur·euses	Un groupe ^a de jogging	Joggers
Joueurs de piano	Joueuses et joueurs de piano	Joueurs et joueuses de piano	Joueur·euses de piano	Des pianistes ^b	Piano players
Joueurs de tennis	Joueuses et joueurs de tennis	Joueurs et joueuses de tennis	Joueur·euses de tennis	Des membres ^b d'un club de tennis	Tennis players
Joueurs de violon	Joueuses et joueurs de violon	Joueurs et joueuses de violon	Joueur·euses de violon	Des violonistes ^b	Violinists
Militants écologistes	Militantes et militants écologistes	Militants et militantes écologistes	Militant·es	Des activistes ^b écologistes	Environmentalists

Musiciens	Musiciennes et musiciens	Musiciens et musiciennes	Musicien·nes	Un orchestre ^a	<i>Musicians</i>
Nageurs	Nageuses et nageurs	Nageurs et nageuses	Nageur·euses	Des athlètes ^b	<i>Swimmers</i>
Occupants d'un immeuble	Occupantes et occupants d'un immeuble	Occupants et occupantes d'un immeuble	Occupant·es d'un immeuble	Des locataires ^b d'un immeuble	<i>Loggers</i>
Promeneurs	Promeneuses et promeneurs	Promeneurs et promeneuses	Promeneur·euses	Des personnes ^c qui se promènent	<i>Pedestrians</i>
Skieurs	Skieuses et skieurs	Skieurs et skieuses	Skieur·euses	Une équipe ^a de ski	<i>Skiers</i>
Spectateurs	Spectatrices et spectateurs	Spectateurs et spectatrices	Spectateur·rices	Un public ^a	<i>Spectators</i>
Spectateurs de cinéma	Spectatrices et spectateurs de cinéma	Spectateurs et spectatrices de cinéma	Spectateur·rices de cinéma	Un public ^a de cinéma	<i>Cinema goers</i>
Voisins	Voisines et voisins	Voisins et voisines	Voisin·es	Un voisinage ^a	<i>Neighbours</i>

5.2 Présentation des études

Cette section contient des présentations plus détaillées de chaque étude, précisant les questions de recherche, la méthode et le matériel utilisés, l'échantillon étudié, les analyses menées ainsi que les résultats. Comme il s'agit de relativement brèves présentations des études empiriques de cette thèse, l'intégralité des résultats n'est pas présentée ici. C'est pourquoi nous référons aux articles pour des présentations et discussions plus approfondies des résultats de chaque étude. Dans le Chapitre 6, nous discuterons les résultats des quatre études d'une perspective globale.

5.2.1 Étude I¹²

5.2.1.1 *Introduction*

L'étude I a été une première exploration des effets des formes inclusives françaises sur les représentations mentales de genre. Au moment de la planification de l'étude en 2021, les seules études sur cette question portaient sur des formes inclusives allemandes (à savoir Braun et al., 2005 ; Irmens & Kurovskaja, 2010 ; Sato, Gabriel, et al., 2016 ; Steiger-Loerbroks & von Stockhausen, 2014) ou des doublets complets (à savoir Brauer & Landry, 2008). Notre première étude allait ainsi devenir une des premières à examiner l'influence de plusieurs formes inclusives françaises sur la représentation mentale des femmes.

5.2.1.2 *Questions de recherche*

L'objectif de cette étude était bipartite : d'une part, de vérifier que les 22 noms sélectionnés restaient neutres en termes de stéréotypes de genre, même présentés sous une forme inclusive, et d'autre part, d'étudier l'influence de quatre formes inclusives sur la représentation mentale des femmes. Compte tenu de ces objectifs, les questions de recherche principales étaient les suivantes :

¹² Le matériel, les données et les scripts nécessaires pour mener les analyses sont disponibles sur <https://osf.io/59uca/>.

1. Dans quelle mesure les différentes formes inclusives influencent-elles l'estimation par les participant·es du pourcentage de femmes représentées dans un nom dénotant des humains ?
2. Certains noms sont-ils particulièrement affectés par l'application de formes inclusives spécifiques ?

(Tibblin, van de Weijer, et al., 2023, p. 6, questions i et iv)

Notre hypothèse pour la première question de recherche, basée sur la recherche antérieure (à savoir Brauer & Landry, 2008 ; Sato, Gabriel, et al., 2016 ; Steiger-Loerbroks & von Stockhausen, 2014), était que les pourcentages de femmes seraient plus bas lorsque les noms étaient présentés sous forme masculine en comparaison avec les formes inclusives (H_{1A}). De plus, une deuxième hypothèse postulait que l'on observerait des différences entre les formes inclusives (H_{1B}). Sur la base d'études antérieures (Braun et al., 2005 ; Irmens & Kurovskaja, 2010), nous émettions l'hypothèse que le pourcentage de femmes estimé serait plus bas avec des formulations neutres qu'avec des doublets, et que les doublets abrégés produiraient des pourcentages de femmes plus élevés que les doublets complets.

5.2.1.3 *Méthode*

Afin de répondre à ces questions de recherche, nous avons à l'instar des études antérieures (à savoir Gabriel et al., 2008 ; Misersky et al., 2014) utilisé un questionnaire, distribué en ligne. Le plan expérimental comprenait deux variables manipulées principales : la forme du nom (cinq niveaux : masculin, doublets complets avec le féminin d'abord, doublets complets avec le masculin d'abord, doublets abrégés et formulations neutres) et la direction de l'échelle (deux niveaux : de 100 % hommes/0 % femmes à 0 % hommes/100 % femmes ou l'inverse). Ces deux variables variaient entre-sujets, ce qui a produit un total de 10 versions du questionnaire (cinq formes x deux directions de l'échelle). La Figure 2 montre le questionnaire de la version présentant les doublets abrégés et une échelle allant de 100 % hommes/0 % femmes à 0 % hommes/100 % femmes.

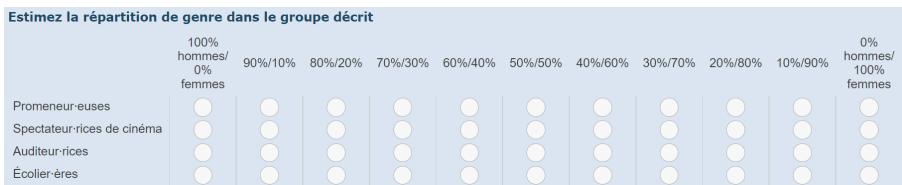


Figure 2. Le questionnaire en ligne utilisé dans l'Étude I

Cette figure correspond à la Figure 2 de l'Étude I.

Ainsi, la tâche des participant·es était d'estimer les proportions de chaque groupe en termes d'hommes et de femmes selon leur perception du monde (c'est-à-dire qu'ils ne devaient pas indiquer les proportions de genre dans un monde idéal). Après avoir estimé la répartition femmes-hommes dans les 22 noms, les participant·es ont répondu à une échelle mesurant leurs attitudes envers le LI ainsi que des questions ci-relatives (voir l'Annexe A).

L'échantillon était composé de 1 018 personnes, dont 40 % étaient recrutées sur les réseaux sociaux et le restant sur la plateforme de participation à des expériences Prolific. Ce dernier groupe a reçu un paiement de 1,88 £ et le temps médian de cette partie de l'échantillon pour répondre au questionnaire était de six minutes et 40 secondes. L'échantillon représentait une population plutôt jeune (âge moyen : 31 ans), française (54 % habitaient en France) mais il était équilibré en termes d'identité de genre des participant·es (51 % de femmes ; 46 % d'hommes ; 2 % d'une autre identité de genre ; 7 personnes n'ont pas répondu à la question).

5.2.1.4 Analyse et résultats

L'analyse des données obtenues consistait en un modèle de régression linéaire à effets mixtes. Le modèle final produit par ces analyses a montré un effet significatif de la forme des noms sur la variable mesurée, à savoir les pourcentages de femmes. Plus précisément, toutes les formes inclusives augmentaient le pourcentage de femmes estimé en comparaison avec la forme masculine, ce qui a confirmé l'Hypothèse 1a. Cependant, l'Hypothèse 1b a été rejetée, car, en comparant les différentes formes inclusives les unes aux autres, nous n'avons obtenu aucune comparaison significative.

Pour conclure, cette première étude a indiqué que toutes les formes inclusives sous investigation augmentaient de façon significative la représentation des femmes en comparaison avec la forme masculine, ce qui n'avait jamais été démontré pour les

doublets abrégés au moment de la récolte des données (2021). Contrairement à nos attentes, aucune forme inclusive ne s'est avérée plus efficace qu'une autre. Pour ce qui est de la deuxième question de recherche, tous les noms restaient relativement non stéréotypés, même sous une forme inclusive. Les pourcentages de femmes allaient de 39 % (*athlètes*, soit la formulation neutre de *nageurs*) à 64 % (*personnes qui montent à cheval*, soit la formulation neutre de *cavaliers*) avec une moyenne de femmes atteignant 49%. Les pourcentages de femmes estimés de tous les noms, dans les cinq formes différentes, sont présentés dans le Tableau 15 ci-dessous.

En somme, les résultats de l'Étude I étaient très prometteurs pour ce qui allait suivre : premièrement, nous allions pouvoir continuer avec les 22 noms que nous avions choisis et deuxièmement, les formes inclusives semblaient efficaces pour augmenter la représentation de femmes.

5.2.2 Étude II¹³

5.2.2.1 *Introduction*

Après l'Étude I, nous avons continué dans l'Étude II de nous intéresser à l'impact des formes inclusives sur les représentations mentales de genre. Simultanément à la publication de notre première étude, deux autres études similaires ont été publiées, l'une portant sur les effets des doublets abrégés et complets (à savoir Xiao et al., 2022) et l'autre sur les effets de formulations neutres (à savoir Kim et al., 2023). Les résultats de ces deux études étaient conformes à ceux de l'Étude I : les formes inclusives augmentaient la représentation des femmes dans les deux cas.

¹³ Le préenregistrement de cette étude est disponible sur <https://osf.io/p4vkw/> et le matériel, les données et les scripts nécessaires pour mener les analyses sont disponibles sur <https://osf.io/5gc8f/>.

Tableau 15. Les moyennes des pourcentages de femmes estimés de chaque nom selon la forme
 Cette figure correspond à l'Appendice B de l'Étude 1.^a Nom original : auditeurs de concert (Gabriel et al., 2008);^b 51 % vaut pour écologistes. Pour les activités politiques, le pourcentage de femmes estimé était de 40 %.

Nom (au masculin)	Masculin (n = 195)	Doublet complet F-M (n = 210)	Doublet complet M-F (n = 205)	Doublet abrégié (n = 198)	Formulation neutre (n = 210)	Toutes les formes (N = 1018)	Pourcentage dans Misersky et al. (2014)
	Moyenne [IC 95%]	Moyenne [IC 95%]	Moyenne [IC 95%]	Moyenne [IC 95%]	Moyenne [IC 95%]	Moyenne [IC 95%]	Moyenne [échantillon fr.]
Skieurs	39.7 [38.0, 41.4]	41.6 [40.0, 43.1]	40.5 [39.0, 42.0]	42.9 [40.9, 44.9]	40.0 [38.2, 41.7]	40.9	43
Joueurs de tennis	40.1 [38.2, 42.0]	40.8 [39.4, 42.3]	41.2 [39.5, 42.8]	43.4 [41.5, 45.3]	39.8 [37.9, 41.7]	41.1	44
Nageurs	44.3 [42.4, 46.1]	45.2 [43.7, 46.8]	45.4 [43.7, 47.1]	47.7 [45.7, 49.8]	39.3 [37.7, 40.9]	44.4	44
Chroniqueurs	40.4 [38.2, 42.6]	46.5 [44.6, 48.4]	45.3 [43.3, 47.2]	46.1 [43.8, 48.3]	48.0 [46.1, 49.9]	45.3	46
Musiciens	40.8 [38.6, 43.0]	47.2 [45.5, 49.0]	45.0 [43.3, 46.6]	46.7 [44.6, 48.8]	49.4 [47.9, 51.0]	45.8	47
Acteurs célèbres	44.3 [42.5, 46.1]	45.1 [43.4, 46.9]	46.5 [44.8, 48.3]	47.7 [45.6, 49.7]	45.4 [43.5, 47.3]	45.8	51
Clients d'un hôtel	44.3 [42.8, 45.7]	46.8 [45.5, 48.0]	45.6 [44.2, 46.9]	46.4 [44.7, 48.1]	47.1 [45.8, 48.5]	46.0	46
Joueurs de piano	46.1 [44.2, 48.0]	49.3 [47.4, 51.2]	49.8 [48.0, 51.7]	49.5 [47.5, 51.5]	44.8 [42.6, 46.9]	47.9	49
Coordinateurs	46.1 [44.1, 48.0]	48.7 [47.3, 50.2]	49.2 [47.4, 51.0]	50.2 [48.4, 51.9]	47 [45.3, 48.8]	48.2	47

Auditeurs	48.4 [46.8, 50.0]	50.2 [48.9, 51.5]	50.5 [49.3, 51.7]	49.1 [47.3, 51.0]	49.5 [48.1, 50.8]	49.5	51 ^a
Joggeurs	48.7 [46.9, 50.6]	49.4 [47.7, 51.1]	50.3 [48.8, 51.8]	50.7 [48.9, 52.4]	49.9 [48.0, 51.8]	49.8	50
Gamins	47.6 [45.8, 49.5]	50.4 [49.6, 51.2]	50.6 [49.8, 51.3]	49.6 [48.2, 51.0]	51.4 [50.6, 52.2]	49.9	51
Occupants d'un immeuble	50.4 [49.5, 51.2]	50.1 [49.3, 50.9]	50.1 [49.2, 51.1]	49.9 [48.5, 51.4]	49.8 [48.7, 50.8]	50.1	46
Voisins	49.8 [48.5, 51.2]	51.0 [50.1, 51.8]	50.7 [49.9, 51.4]	50.6 [49.3, 51.9]	50.8 [49.8, 51.8]	50.6	51
Adolescents	50.3 [49.4, 51.1]	51.2 [50.2, 52.2]	50.6 [49.9, 51.3]	50.4 [48.8, 52.0]	50.7 [49.9, 51.5]	50.6	52
Spectateurs de cinéma	50.2 [48.9, 51.5]	51.2 [50.2, 52.3]	52.0 [50.9, 53.1]	51.1 [49.6, 52.5]	49.8 [48.6, 50.9]	50.9	53
Spectateurs	51.1 [49.9, 52.2]	52.4 [51.4, 53.5]	52.3 [51.5, 53.2]	51.5 [50.1, 52.8]	50.9 [49.9, 51.8]	51.6	51
Promeneurs	52.1 [50.7, 53.4]	51.4 [49.9, 53.0]	52.8 [51.5, 54.2]	52.0 [50.3, 53.7]	51.3 [50.0, 52.6]	51.9	52
Écoliers	51.9 [50.8, 53.0]	52.2 [51.3, 53.1]	51.8 [50.9, 52.6]	53.6 [52.1, 55.0]	52.0 [51.0, 53.0]	52.3	53
Joueurs de violon	50.3 [47.9, 52.7]	52.6 [50.6, 54.7]	55.3 [53.5, 57.1]	55.2 [53.1, 57.3]	53.8 [51.7, 55.9]	53.5	56
Cavaliers	49.6 [46.5, 52.7]	56.0 [53.4, 58.5]	57.7 [55.2, 60.3]	58.4 [55.5, 61.4]	64.1 [61.8, 66.5]	57.2	55
Militants écologistes	57.7 [55.8, 59.6]	57.7 [56.1, 59.4]	58.3 [56.6, 60.0]	57.7 [55.5, 59.9]	56.4 [54.6, 58.3]	57.6	51 ^b

Dans l'Étude II, nous souhaitions approfondir l'étude de l'interprétation des formes inclusives françaises. Plus précisément, nous voulions étudier la façon dont les femmes sont représentées dans les modèles mentaux activés en lecture à l'aide de l'étude de résolutions anaphoriques avec une mesure implicite plutôt qu'explicite. En nous inspirant de l'étude phare de Gygax et collègues (2008), nous avons appliqué un protocole expérimental similaire, mais avec l'inclusion de formes inclusives en plus de la forme masculine. De cette façon, nous pourrions voir si les formes inclusives arrivaient à mitiger le biais masculin induit par la forme masculine.

Pour rappel (voir la Section 3.3.2), une tâche d'évaluation de phrase consiste à présenter une paire de phrases de la manière suivante. Après la lecture de la première phrase, celle-ci disparaît et la deuxième apparaît. Après avoir lu cette dernière, la lectrice ou le lecteur doit déterminer le plus rapidement possible si elle constitue une suite possible de la première phrase. Par conséquent, cette tâche fournit deux mesures : les jugements (positifs ou négatifs) et les temps de réponse. Les phrases utilisées dans l'Étude II suivaient la structure suivante :

- (14) a. Les voisins marchaient dans la gare
b. Du beau temps étant prévu, plusieurs femmes n'avaient pas de veste.

(adapté de Gygax et al., 2008, p. 472)

Afin de pouvoir discuter en détail le processus de résolution anaphorique, nous avons fait appel aux outils de notation de Reboul et Moeschler (1998) décrits ci-dessus (voir la Section 5.1.1.1). Plus précisément, ces outils permettent de montrer les deux représentations mentales différentes que les deux interprétations différentes d'une masculine peuvent activer. Comme nous le voyons dans la Figure 3, une interprétation spécifique résulte en une représentation mentale uniquement masculine. Par conséquent, il est impossible de résoudre l'expression anaphorique *femmes* – elles sont absentes de la représentation mentale – et le jugement final sera négatif. En contraste, une interprétation générique produit une représentation mentale mixte et une résolution anaphorique réussie montrée par un jugement positif.

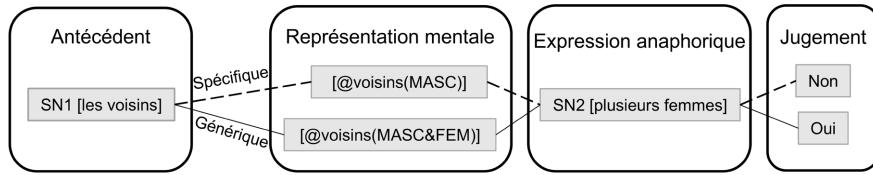


Figure 3. Le processus d'interprétation de la forme masculine

Cette figure correspond à la Figure 1 de l'Étude II. Les tirets représentent une interprétation spécifique et la ligne une interprétation générique.

5.2.2.2 *Questions de recherche*

L'objectif de l'Étude II était donc d'étudier les représentations mentales de genre activées par les formes inclusives et de les comparer à celles activées par la forme masculine. Pour atteindre cet objectif, les questions de recherche suivantes ont été élaborées :

1. Quel est l'effet des formes inclusives sur la possibilité de résoudre une expression anaphorique qui spécifie le genre référentiel ?

Cet effet dépend-il de la forme inclusive utilisée ? Nos hypothèses, préenregistrées sur la plateforme de science ouverte OSF, étaient que l'application d'une forme inclusive faciliterait la résolution de l'anaphore *femmes* (H_1) et qu'une comparaison entre les différentes formes inclusives révèlerait des différences en fonction de la stratégie utilisée. Plus particulièrement, nous nous attendions à ce que les doublets facilitent la résolution de l'anaphore *femmes* plus que les formulations neutres (H_2). En bref, selon nos hypothèses, les formes inclusives activeraient des représentations mentales plus féminines que le masculin, et les doublets le feraient davantage que les formulations neutres.

5.2.2.3 *Méthode*

En comparaison avec l'Étude I, nous avons légèrement simplifié le plan expérimental en ne retenant qu'un type de doublets complets, à savoir ceux commençant avec la forme féminine. Ainsi, les variables manipulées étaient la forme de l'antécédant (quatre niveaux : masculin, doublets complets, doublets abrégés et formulations neutres) et le genre biosocial représenté par l'expression anaphorique (deux niveaux : *femmes* et *hommes*). La première variable variait entre-sujets et la deuxième intra-sujets.

À la différence de l'Étude I, où les noms étaient présentés sans contexte, dans l'Étude II, ils étaient intégrés dans une phrase. Plus précisément, le matériel comprenait 22 paires de phrases expérimentales incluant les mêmes noms que dans l'Étude I. Le restant de la phrase était basé sur le matériel de celui de Gygax et collègues (2008). Comme dans l'Étude I, après l'accomplissement de la tâche principale, les participant·es ont répondu à une échelle mesurant leurs attitudes envers le LI, des questions ci-relatives (voir l'Annexe A) ainsi que des questions socio-biographiques.

L'échantillon final comptait 153 francophones, qui étaient recruté·es sur Prolific et payé·es 2,45 £. Sur plusieurs aspects, cet échantillon ressemblait à celui de l'Étude I, notamment l'âge ($M = 28$ ans), l'identité de genre (55 % de femmes, 42 % d'hommes, 3 % d'une autre identité de genre, et une personne a choisi de ne pas répondre) et l'aire linguistique (72 % ont indiqué la France).

5.2.2.4 Analyse et résultats

L'analyse des données, menée avec un modèle de régression linéaire à effets mixtes pour les temps de réponse et un modèle de régression linéaire à effets mixtes généralisé à distribution binomiale pour les jugements, a montré des résultats très clairs : quelle que soit la forme inclusive employée, le biais masculin provoqué par le masculin était neutralisé. Notre première hypothèse était ainsi confirmée. De plus, à l'opposé de la première étude, nous avons dans l'Étude II observé des différences claires entre les formes inclusives étudiées, conformément à l'Hypothèse 2. Plus précisément, les formulations neutres maintenaient un biais masculin, bien que moins prononcé que celui du masculin, alors que les doublets complets provoquaient des représentations mentales très égales en termes de genre. Quant aux doublets abrégés, un résultat inattendu est apparu : cette forme inclusive produisait un léger biais féminin de façon qu'ils rendaient plus difficile la résolution de l'anaphore *hommes*.

5.2.3 Étude III¹⁴

5.2.3.1 *Introduction*

Malgré les pistes très intéressantes que les résultats de l'Étude II nous avaient procurées, nous avons dans les Études III et IV mis de côté l'aspect de représentation pour examiner le traitement des formes inclusives. Plus précisément, l'objectif était d'étudier si les formes inclusives augmentaient le coût de traitement en lecture, ce qui pourrait refléter un obstacle à une lecture fluide.

5.2.3.2 *Question de recherche*

L'objectif premier de l'Étude III était donc d'examiner le traitement de certaines formes inclusives dans une tâche de lecture et de le comparer avec la forme masculine. À la différence des Études I et II, nous avons dans l'Étude III exclu les formulations neutres dans le matériel. Étant donné que ces formulations font partie du français standard, il n'y avait, selon nous, pas de raison particulière de supposer qu'elles seraient plus couteuses à traiter, si ce n'est pas parce qu'elles sont plus longues et moins fréquentes que leurs équivalences variables en genre grammatical.

La question de recherche principale était ainsi la suivante :

1. Quelle est l'influence des doublets complets et abrégés sur le traitement en lecture ?

Selon notre hypothèse, ces deux formes inclusives augmenteraient le coût de traitement en lecture en comparaison avec la forme masculine (H_1). Nous émettions également une hypothèse alternative, selon laquelle seuls les doublets abrégés produiraient une telle augmentation (H_{1-ALT}). Ces deux hypothèses ont été préenregistrées sur la plateforme de science ouverte OSF avant la récolte des données.

5.2.3.3 *Méthode*

À la différence des études antérieures sur le traitement des formes inclusives, nous avons, pour deux raisons, décidé de ne pas comparer les formes inclusives

¹⁴ Le préenregistrement de cette étude est disponible sur <https://osf.io/28ck3/> et le matériel, les données et les scripts nécessaires pour mener les analyses sont disponibles sur https://osf.io/6hxm3/overview?view_only=b178c6fd43b94a3fb19fe7366712e774.

directement à la forme masculine : ces formes diffèrent grandement les unes des autres à la fois en termes de longueur (nombre de lettres) et de structure syntaxique. En effet, les formes masculines (*cavaliers*) représentent ce que nous appelons des structures syntaxiques simples, ne contenant qu'un nom, alors que les doublets complets (*cavalierères et cavaliers*) sont des SNs conjoints (deux noms conjoints par la conjonction de coordination *et*). Quant aux doublets abrégés, nous les appelons des SNs composés par un signe typographique.

Afin de tenter de contrôler ces différences structurelles, nous avons inclus des SNs de contrôle à côté des SNs expérimentaux (soit les formes masculines et inclusives). Ces SNs de contrôle étaient appariés avec un des SNs expérimentaux et étaient de longueur et de structure syntaxique similaires. Comme la Figure 4 le montre, le masculin était apparié avec des noms de genre commun, les doublets abrégés avec des noms composés par un tiret et les doublets complets avec un SN conjoint contenant deux noms de genre commun. Ainsi, la comparaison d'intérêt pour nos analyses n'était pas celle entre *cavaliers* et *cavalierères*, mais l'amplitude de la différence entre *cavaliers* et *collègues* comparée à celle entre *cavalierères* et *chauve-souris* et celle entre *cavalierères et cavaliers* et *vocalistes et pianistes* (les lignes horizontales dans la Figure 4). Par conséquent, les variables manipulées étaient la structure du SN (trois niveaux : simple, composé ou conjoint) et la condition (deux niveaux : expérimentale ou de contrôle). Ces deux variables variaient intrasujets.

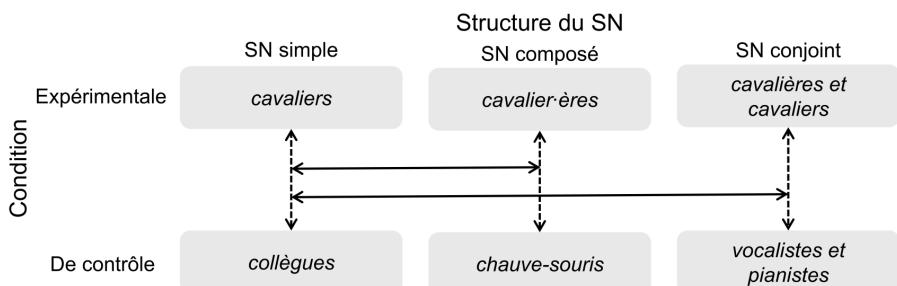


Figure 4. Aperçu du plan expérimental de l'Étude III

Cette figure correspond à la Figure 1 de l'Étude III.

Comme évoqué plus haut, nous avons fait usage de l'oculométrie dans cette étude. Grâce à cette méthode, nous allions pouvoir examiner en détail l'influence des

formes inclusives sur le processus de lecture, et observer si elles influencent à des degrés différents les stades de traitement de bas et de haut niveau. Le matériel a été construit à partir de 18 des 22 noms utilisés dans les Études I et II. Plus précisément, nous avons utilisé *joueurs* plutôt que *joueurs de tennis/piano/violon* et *spectateurs* au lieu de *spectateurs de cinéma*. Pour avoir un nombre de SNs pair, nous avons exclu *gamins*, relevant d'un registre plus familier que les autres SNs. Ces 18 SNs expérimentaux étaient chacun appariés avec un SN de contrôle, donnant un total de 72 SNs (18 expérimentaux et 54 de contrôle). Chaque SN était intégré dans un texte de trois phrases dans lequel il occupait la fonction syntaxique de sujet dans la deuxième phrase, par exemple :

Tous les deux ans, un très grand concours de violon s'organise en Angleterre.

Pour ce concours, les joueur·euses doivent se préparer minutieusement.

Chaque année, une nouvelle ville anglaise accueille la compétition.

L'échantillon de l'étude, après l'exclusion de 17 participant·es pour différentes raisons, comprenait 58 francophones. La récolte de données a eu lieu dans la salle de classe digitale (*the digital classroom*) dans le Laboratoire de sciences humaines à l'Université de Lund, en Suède. Par rapport aux populations étudiées dans les Études I et II, celle-ci était plus jeune (âge médian : 22 ans), plus française (90 % venaient de la France) et plus féminine (72 % de femmes, 24 % d'hommes, 3 %, soit deux participant·es, de personnes non binaires). Ces participant·es ont reçu en récompense un bon pour un ticket de cinéma valant environ 15 €.

La tâche consistait à lire 36 textes (les 18 SNs expérimentaux et leurs pairs de contrôle), ce qui a pris en moyenne neuf minutes. Après cette partie, les participant·es ont lu les textes faisant l'objet de l'Étude IV et ont répondu au questionnaire portant sur le langage inclusif (Annexe A) et à un questionnaire socio-biographique. En moyenne, l'expérience entière a pris 30 minutes.

5.2.3.4 *Analyses et résultats*

Pour ce qui est des analyses, cinq mesures oculométriques différentes ont été analysées, présentées dans le Tableau 16 ci-dessous. Les quatre mesures de durée de fixation ont chacune été analysées avec un modèle de régression linéaire à effets mixtes séparé et la mesure binaire (soit les régressions) a été analysée avec un modèle de régression linéaire à effets mixtes généralisé à distribution binomiale.

Tableau 16. Mesures oculométriques analysées dans les Études III-IV

Ce tableau est une traduction française du Tableau 1 de l'Étude III. Les mesures oculométriques analysées, les procès cognitifs qu'elles reflètent selon la littérature existante (voir Boston et al., 2008 ; Conklin et al., 2018) ainsi que leur définition.

Mesure	Procès reflété	Définition
Durée de la première fixation (ang. <i>first fixation duration</i>)	Bas : Identification des mots	La durée de la première fixation dans l'aire d'intérêt.
Durée de la première passe (ang. <i>gaze duration</i>)	Bas : Identification des mots, intégration du mot dans le texte	La somme de toutes les fixations dans l'aire d'intérêt à partir de la première fixation jusqu'à ce que l'aire d'intérêt soit quittée vers la gauche ou vers la droite.
Durée de la trajectoire de régression (ang. <i>regression-path duration</i>)	Intermédiaire : Intégration du mot dans le texte, traitement syntaxique	La somme de toutes les fixations dans l'aire d'intérêt et des régressions jusqu'à ce que l'aire d'intérêt soit quittée vers la droite.
Régression vers l'aire d'intérêt (ang. <i>regressions-in</i>)	Intermédiaire : Les régressions sont difficiles à classer car elles peuvent être causées par de nombreux problèmes différents (Conklin et al., 2018)	Si la fixation dans l'aire d'intérêt était précédée d'une régression ou non.
Durée de fixation totale (ang. <i>total fixation duration</i>)	Haut : Compréhension générale, traitement syntaxique	La somme de toutes les fixations faites dans l'aire d'intérêt.

Dans les deux mesures intermédiaires, les analyses ont démontré une différence significativement plus grande entre les deux conditions (expérimentale et de contrôle) entre les structures de SN simples et composées. Dans les analyses des durées de fixation totales, cette différence n'était pas significative, mais restait importante. Ce résultat correspond à une confirmation partielle de la version alternative de la première hypothèse, car il suggère que le traitement des doublets abrégés est plus couteux que celui des SNs de structure et de longueur similaires (p. ex. *chauve-souris*). Plus précisément, nous avons confirmé cette différence dans les analyses des mesures reflétant des processus de niveaux intermédiaires (les durées de la trajectoire de régression et les régressions vers l'aire d'intérêt). Bien qu'il ne soit pas significatif, cet effet restait important dans la mesure reflétant des processus de haut niveau (les durées de fixation totales).

Il semblerait alors que les doublets abrégés produisent un cout de traitement supplémentaire par rapport aux formes masculines, mais seulement dans les stades

des traitements intermédiaire et tardif. Bien qu'il soit difficile de déterminer précisément en quoi ces difficultés consistent, nos résultats ont suggéré que les doublets abrégés poseraient plus de problèmes pour l'intégration du mot dans la phrase ou dans le texte entier que pour l'identification des mots. Autrement dit, ces formes inclusives sont reconnues comme des mots, mais leur sens pourrait être plus difficile à comprendre. Une autre interprétation serait qu'elles attirent le regard, ce qui est plausible étant donné leur nouveauté et relativement faible fréquence.

Dans aucune mesure, une telle différence entre les structures syntaxiques simples et conjointes n'a été observée. Par conséquent, les doublets complets n'apparaissent pas comme plus couteux à traiter, si ce n'est à cause de leur nombre de caractères supplémentaire et de leur structure syntaxique différente.

En somme, l'Étude III a produit deux résultats principaux : aucune différence n'a été observée dans le cout de traitement entre le masculin et les doublets complets. En contraste, les doublets abrégés ont produit une augmentation du cout de traitement, mais uniquement dans certains stades de traitement.

5.2.4 Étude IV¹⁵

5.2.4.1 *Introduction*

Afin de mettre les résultats de l'Étude III en perspective, nous avons dans l'Étude IV comparé le traitement des doublets abrégés avec celui d'une autre innovation linguistique. L'objectif fondamental était ainsi de pouvoir se prononcer sur l'amplitude du cout de traitement supplémentaire observé avec les doublets abrégés. Pour ce faire, nous avons fait appel à l'orthographe rationalisée proposée par l'association EROFA (Gruaz, 2018). Ces propositions ne touchent, à l'instar des doublets abrégés, que la forme graphique d'un mot. Par exemple, les graphèmes *ph* et *th* sont remplacés par *f* et *t*. Nous avons également considéré de contraster les doublets abrégés avec les rectifications d'orthographe de 1990. Cependant, ces rectifications sont dans la plupart des cas relativement mineures (p. ex. *événement* – *événènement*, *paraître* – *paraitre*, *week-end* – *weekend*). C'est

¹⁵ Le préenregistrement de cette étude est disponible sur <https://osf.io/3y8pc/> et le matériel, les données et les scripts nécessaires pour mener les analyses sont disponibles sur https://osf.io/p2grn/overview?view_only=488dda45449647f7b96b61f1c20df807.

pourquoi nous avons opté pour une orthographe qui touche plus à la forme graphique que les rectifications de 1990. De plus, certaines des propositions de l'orthographe rationalisée rejoignent celles avancées dans le rapport « Rationaliser l'orthographe du français pour mieux l'enseigner : Synthèse de la recherche et recommandations » du Conseil scientifique de l'éducation nationale français (Sprenger-Charolles et al., 2024).

5.2.4.2 Questions de recherche

Sur cette base, la question de recherche globale suivante a été formulée :

1. Quelle est la magnitude du cout de traitement supplémentaire causé par les doublets abrégés lorsqu'il est comparé au traitement de l'orthographe rationalisée ?

Cette question englobe également une question de recherche plus précise, soit :

2. Quelle est l'influence de l'orthographe rationalisée sur le traitement en lecture ?

Pour ce qui est des hypothèses, nous n'avions pas d'hypothèse préalable concernant la comparaison, mais nous nous attendions à ce que l'orthographe rationalisée produise une augmentation du cout de traitement par rapport à l'orthographe standard. Cette dernière hypothèse a été préenregistrée sur la plateforme de science ouverte OSF avant la récolte des données.

5.2.4.3 Méthode

La variable principale manipulée a été l'orthographe (deux niveaux : standard et rationalisée), qui variait inter-sujets. Le matériel a été élaboré à partir de trois noms de chaque combinaison de graphème et de position, soit un total de 24 noms. Ces noms étaient présentés dans un texte suivant la même structure que le matériel de l'Étude III, par exemple :

Pour beaucoup de gens, un voyage dans les savanes africaines fait bien rêver.
Au Kenya, des éléphants vivent paisiblement dans le parc national d'Ambroseli.
Dans ce parc, on observe aussi des zèbres et des girafes à l'état sauvage.

L'échantillon de cette étude était le même que dans l'Étude III, mais trois personnes supplémentaires ont été exclues à cause d'une qualité de données trop faible. Le temps requis pour compléter l'expérience était aussi similaire à celui de

l'Étude III, car la lecture des 24 textes a pris en moyenne huit minutes et 30 secondes.

5.2.4.4 Analyses et résultats

Pour répondre aux questions de recherche, nous avons mené deux séries d'analyses. Les mesures oculométriques analysées et la façon dont elles étaient traitées dans les analyses étaient les mêmes que dans l'Étude III. Dans la première, nous avons extrait les données sur le traitement des doublets abrégés de l'Étude III et les avons regroupées avec celles de l'Étude IV. Ces analyses portaient ainsi sur deux variables manipulées différentes : l'objet d'étude (deux niveaux : le langage inclusif ou l'orthographe) et la condition (deux niveaux : expérimental ou de contrôle), tel qu'indiqué dans le Tableau 17. Dans la deuxième série d'analyses, les variables étaient le graphème (deux niveaux : ph ou th), la position du graphème (deux niveaux : initiale ou intermédiaire) et l'orthographe (deux niveaux : standard et rationalisée), voir le Tableau 18.

Tableau 17. Variables analysées dans la première série d'analyses de l'Étude IV

Cette série d'analyse concerne la première question de recherche.

Condition	Innovation linguistique	
	Doublets abrégés	Orthographe
Expérimentale	<i>les cavalier-ères</i>	<i>éléphant</i>
Contrôle	<i>les chauve-souris</i>	<i>éléphant</i>

Tableau 18. Variables analysées dans la deuxième série d'analyses de l'Étude IV.

Cette série d'analyse concerne la deuxième question de recherche.

Graphème	Position	Orthographe	
		Standard	Rationalisée
ph	Initiale	<i>phrase</i>	<i>frase</i>
	Intermédiaire	<i>éléphant</i>	<i>élafant</i>
th	Initiale	<i>thème</i>	<i>tème</i>
	Intermédiaire	<i>rythme</i>	<i>rytme</i>

Les analyses relatives à la première question de recherche ont montré que, dans toutes les mesures oculométriques sauf les durées de la première fixation, la différence entre les deux conditions était plus grande pour l'orthographe que pour les doublets abrégés. En d'autres mots, l'orthographe rationalisée semble produire une augmentation du cout de traitement plus grande que les doublets abrégés dans

tous les niveaux de traitement sauf le niveau le plus bas (tel qu'indiqué par les durées de la première fixation). La deuxième série d'analyses a révélé que nous observons une augmentation du cout de traitement dans toutes les mesures analysées lorsque l'orthographe rationalisée est comparée à l'orthographe standard. Cependant, cet effet est mitigé par le graphème manipulé : une manipulation du graphème *ph* causait un plus grand effet que le graphème *th* dans toutes les mesures sauf les durées de la première fixation.

En conclusion, l'Étude IV a révélé que les noms rédigés avec une orthographe rationalisée augmentaient le cout de traitement de manière plus importante que les doublets abrégés. D'abord, cette augmentation était visible dans presque tous les stades de traitement, et sa magnitude était plus grande que celle causée par les doublets abrégés.

6 Discussion des résultats

Dans ce chapitre, les résultats que nous venons de présenter sont discutés en adoptant une perspective globale. Compte tenu de la brièveté de la section précédente, nous recommandons au lectorat une prise de connaissance préalable des études I-IV dans leur totalité.

Pour rappel, les questions de recherche qui ont guidé la présente thèse étaient les suivantes :

- 1) Quels sont les effets des formes inclusives sur les représentations mentales de genre activées en lecture chez des francophones L1 ?
 - a. Les formes inclusives augmentent-elles la représentation des femmes par rapport à la forme masculine ?
 - b. Les différentes formes inclusives impactent-elles les représentations mentales de genre de façon différente ?
- 2) Quels sont les effets des formes inclusives sur le traitement en lecture chez des francophones L1 ?
 - a. Les formes inclusives sont-elles plus couteuses à traiter que la forme masculine ?
 - b. Quels sont les stades de traitement affectés par les formes inclusives ?
 - c. Quelle est la magnitude de ces effets en comparaison avec une autre innovation linguistique ?

Ce chapitre sera divisé en deux sections, dont la première (6.1) discute de l'influence des formes inclusives sur le processus de lecture (c'est-à-dire incluant l'activation de représentations mentales et le traitement) d'une perspective globale et la deuxième (6.2) se concentre sur la comparaison des différentes formes inclusives étudiées dans cette thèse.

6.1 Les effets des formes inclusives sur le processus de lecture

Dans ce qui suit, nous considérerons les effets des formes étudiées sur le processus de lecture dans leur ensemble, c'est-à-dire leurs effets à la fois sur les représentations mentales activées par la lecture de ces formes et sur le traitement linguistique qui a lieu lors de la lecture. Nous commencerons par une discussion approfondie des résultats de l'Étude II, qui inclut la forme masculine aux côtés des formes inclusives (6.1.1), et finirons par discuter des effets globaux que les formes étudiées semblent avoir sur le processus de lecture (6.1.2).

6.1.1 Les effets sur les représentations mentales de genre

Dans l'Étude II, nous avons observé que la forme du nom étudié (forme masculine, doublet complet ou abrégé, formulation neutre) influence de façon importante les représentations mentales de genre (RMs) créées lors de la lecture. Si ces résultats ont été discutés dans l'article rapportant cette étude, nous présenterons ici une discussion plus approfondie. Pour rappel, des paires de phrases telles que (15) ont été utilisées.

- (15) a. Les voisins marchaient dans la gare.
- b. Du beau temps étant prévu plusieurs femmes n'avaient pas de veste.

Pour que l'expression anaphorique (*femmes* dans 15b) puisse être résolue, une RM incluant des femmes doit être présente dans le modèle mental, et par conséquent, activée par la lecture de l'antécédent (*voisins* dans 15a). Si l'on reprend les outils d'annotation de Reboul et Moeschler (1998) (voir la Section 5.1.1.1), la RM [@voisins(FEM)] doit soit déjà être présente dans le modèle mental, soit être extraite de la RM [@voisins(MASC&FEM)].

En discutant nos résultats dans l'article II, nous avons proposé que l'interprétation spécifique du masculin puisse être plus ou moins forte. Alors qu'une interprétation spécifique résulte toujours en une RM ne représentant que des hommes, il semble qu'elle puisse, en fonction de sa force, être mise à jour afin d'intégrer les femmes dans la RM. Une telle mise à jour consisterait ainsi en le passage d'une interprétation spécifique à une interprétation générique, donc de la RM

[@voisins(MASC)] à [@voisins(MASC&FEM)]. Cependant, une mise à jour de la RM requiert un coût cognitif, reflété par des temps de réponse plus longs. On peut également envisager un scénario où les lectrices et lecteurs n'entament pas de mise à jour de la RM, mais que leur interprétation spécifique gagnerait en force. Alors, on observerait aussi des jugements négatifs, mais potentiellement plus lents que si l'interprétation initiale avait été forte.

Concernant l'interprétation générique, on pourrait postuler qu'elle puisse aussi varier en force. Une interprétation générique forte activerait ainsi la RM [@voisins(MASC&FEM)] alors qu'une interprétation faible activerait une RM sous-spécifiée pour le genre biosocial, potentiellement annotable comme [@voisins(\emptyset)]. Cette dernière devra ensuite être mise à jour à [@voisins(MASC&FEM)] pour que la résolution anaphorique de *femmes* puisse réussir.

En somme, nous proposons que les deux interprétations possibles du masculin puissent varier en force et que ces deux facteurs (l'interprétation et sa force) puissent également influencer le processus de résolution anaphorique. Ces quatre processus hypothétiques ainsi que les jugements qu'ils produiraient font l'objet du Tableau 19 ci-dessous. Dans ce tableau, les deux interprétations ainsi que leur force sont représentées comme des catégories binaires, mais dans les deux cas on peut envisager qu'il s'agirait d'un continuum.

Tableau 19. Aperçu des interprétations possibles du masculin

Proposition des processus de mise à jour des RMs possibles en fonction de l'interprétation du masculin et de la force de l'interprétation. Les flèches (\rightarrow) représentent une mise à jour de la RM.

Interprétation	Force	RMs activées dans le processus	Jugement final (prédiction)
Générique	Forte	[@voisins(MASC&FEM)] \rightarrow [@voisins(FEM)]	Positif & rapide
	Faible	[@voisins(\emptyset)] \rightarrow [@voisins(MASC&FEM)] \rightarrow [@voisins(FEM)]	Positif & lent
Spécifique	Faible	[@voisins(MASC)] \rightarrow [@voisins(MASC&FEM)] \rightarrow [@voisins(FEM)]	Positif & lent
	Forte	Renforcement de [@voisins(MASC)]	Négatif & lent

Si l'on se tourne vers les doublets complets, nos résultats indiquent que cette forme active les deux RMs [@voisins(FEM)] et [@voisins(MASC)]. La présence de ces deux entités dans le modèle mental expliquerait la facilité avec laquelle les deux expressions anaphoriques (*femmes* ou *hommes*) sont résolues. Cette interprétation pourrait être appelée *doublement spécifiée*, car elle spécifie la présence à la fois des femmes et des hommes dans le modèle mental. Ainsi, à l'opposé d'une interprétation générique forte, aucune extraction n'est nécessaire pour résoudre les expressions anaphoriques.

Pour ce qui est des doublets abrégés, cette forme aurait dû activer la même RM *doublement spécifiée* que les doublets complets, étant donné qu'elle est censée fonctionner comme une abréviation des doublets complets (voir la Section 4.2). Or, ce n'était pas le cas dans nos données. Il semble plutôt que les doublets abrégés ont produit soit des RMs génériques à l'instar du masculin, [@voisins(MASC&FEM)], soit des RMs spécifiquement féminines, [@voisins(FEM)]. Les raisons pour lesquelles les doublets abrégés pourraient être interprétés comme spécifiquement féminins sont plus amplement discutées dans l'article II, mais nous proposerons deux explications brèves. D'une part, les doublets abrégés graphiquement continus (*voisin·es*) auraient pu être traités comme la forme féminine (*voisines*). Notons que même avec les doublets abrégés discontinus (*spectateur·rices*), le suffixe marquant le féminin est relativement saillant. D'un point de vue phonologique, il suffirait de supprimer le phonème /œ/ pour obtenir la forme féminine /spe.kta.t̩is/ à partir du doublet abrégé /spe.kta.t̩œs.̩is/. D'autre part, le point médian pourrait être perçu comme un positionnement politique en faveur du féminisme (Burnett & Pozniak, 2021), un courant visant, entre autres, l'augmentation de la représentation des femmes. Quelle que soit l'explication à l'interprétation spécifique des doublets abrégés, il est plausible qu'une telle interprétation puisse être plus ou moins forte et donc susceptible aux mêmes processus que ceux présentés dans le Tableau 19 ci-dessus.

Quant aux formulations neutres, il semble que les RMs activées soient sous-spécifiées pour le genre biosocial plutôt que des RMs doublement spécifiées. Cette interprétation suit les résultats des études antérieures, selon lesquelles les RMs activées par les formulations neutres suivent le stéréotype de genre associé au nom (Richy & Burnett, 2021 ; Storme & Storme, 2025). En d'autres mots, si aucune information explicite du genre biosocial n'est présente dans le texte, nous nous fions à nos connaissances du monde. D'autres études ont aussi démontré la

présence d'un biais masculin dans les RMs activées par des formulations neutres dans différentes langues (Renström et al., 2022 ; Spinelli et al., 2023) et des usages spécifiquement masculins des formulations neutres en français (p. ex. Michard, 1996). Par exemple, cette dernière relève l'exemple suivant, où le nom de genre commun *les dogon* est opposé à *les femmes*, ce qui reflète un usage spécifiquement masculin :

« *Les Dogon* venus de la plaine nigérienne se réfugier dans la falaise de Bandiagara [...]. *Quant aux femmes*, un lourd fardeau en équilibre sur la tête, elles montent et descendent les pieux encoches [...]. » (Michard, 1996, p. 33)

Pour conclure, il semble que nous puissions classer les RMs activées par les formes masculines et inclusives en quatre catégories principales : 1) les RMs sous-spécifiées pour le genre biosocial ([@voisins(Ø)]), 2) les RMs génériques ([@voisins(MASC&FEM)]), 3) les RMs spécifiques pour un genre biosocial ([@voisins(MASC)] ou [@voisins(FEM)]) et 4) les RMs doublement spécifiées ([@voisins(MASC)] et [@voisins(FEM)]). Dans la Figure 5, nous présentons ces catégories sur un continuum allant de *RM sous-spécifiée* à *RM doublement spécifiée*, avec *RM générique* au milieu et plaçons les quatre formes examinées dans l'Étude II selon le type de RM qu'elles semblent activer.

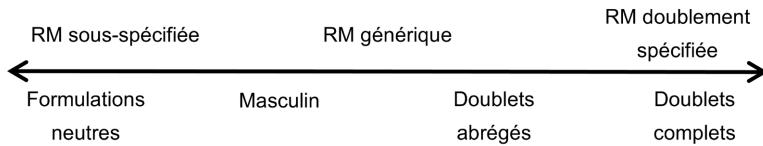


Figure 5. Continuum de RMs activées par les formes étudiées dans l'Étude II

Selon notre discussion, une hypothèse serait que les RMs se trouvant plus à gauche sur cette échelle seraient plus susceptibles aux stéréotypes de genre associés au nom en question (c.-à-d. à nos connaissances du monde). Alors que le placement des formulations neutres et des doublets complets nous paraît relativement peu discutable, celui du masculin et des doublets abrégés l'est d'autant plus. Nous avons placé le masculin entre les RMs sous-spécifiées et les génériques, car cette

forme semble pouvoir générer les deux types de RMs. De manière parallèle, les doublets abrégés semblent pouvoir activer des RMs génériques et des RMs doublement spécifiées. Soulignons enfin la possibilité que ces différentes formes activent de différentes interprétations chez différentes personnes (c.-à-d. nos résultats ont montré une certaine variance non expliquée). Par exemple, pour certaines et certains, les doublets abrégés activent peut-être des RMs doublement spécifiées, alors que, pour d'autres, ils activent des RMs génériques représentant tout le continuum de genre biosocial. Les raisons de cette variance pourraient faire l'objet de recherches futures, sujet de la section 7.2.

Le placement des formes sur cette échelle pourrait avoir des implications pour leur usage, car, si l'objectif est d'augmenter la représentation des femmes dans un texte, il pourrait être plus judicieux de recourir aux doublets complets. Cependant, si l'objectif est de représenter *toutes* les identités de genre et non seulement les femmes et les hommes, il semble que les doublets complets ne soient pas la meilleure option.

6.1.2 Les effets globaux sur le processus de lecture

Examinons maintenant les effets des formes inclusives sur le processus de lecture dans sa totalité, c'est-à-dire les résultats des Études II-IV. Les résultats de l'Étude III ont indiqué que les doublets abrégés augmentent le cout de traitement dans les stades de traitement de niveaux intermédiaires et de haut niveau. Si les étapes premières du processus de lecture incluent la reconnaissance des mots, les étapes ultérieures représentent les traitements syntaxique et discursif. Étant donné que l'Étude II a montré une certaine ambiguïté de l'interprétation des doublets abrégés, il n'est pas très étonnant que les données de l'Étude III aient démontré une augmentation du cout de traitement précisément dans les niveaux de traitement représentant l'intégration du mot dans le texte et la compréhension générale du texte (voir le Tableau 16). En bref, si le sens véhiculé par les doublets abrégés n'est pas sans ambiguïtés, on comprend la difficulté de rapidement l'intégrer dans le modèle mental activé.

Il est aussi possible que l'augmentation du cout de traitement soit, au moins partiellement, due à d'autres facteurs. Par exemple, elle pourrait être causée par la basse fréquence des doublets abrégés en général, et du point médian en particulier. Dans nos données, nous avons observé une tendance élevée de faire des régressions

vers les doublets abrégés. Comme les fixations qui suivent une régression sont prises en compte dans les durées de fixation totale, il est possible que le cout de traitement augmenté soit en partie dû au taux de régressions plus élevé. Vu que les facteurs causant des régressions peuvent largement varier (Boston et al., 2008), cette question nécessiterait des études plus approfondies afin de nous éclairer. De plus, l'usage des doublets abrégés est très hétérogène, et il est alors possible que certaines personnes aient réagi sur nos choix quant à la formation de ces doublets (p. ex. l'usage du point médian et d'une coupure au lieu de deux).

Avant de conclure, notons que dans l'Étude IV, en comparant les doublets abrégés et l'orthographe rationalisée (*éléfant*, *téière* au lieu d'*éléphant*, *théière*), nous avons montré que, même si les doublets abrégés augmentent le cout de traitement en lecture, ce cout est bien moindre que le cout généré par une autre innovation linguistique touchant à la graphie du français.

En fin de compte, si nos résultats ouvrent de nouvelles pistes de réflexion, ils offrent aussi quelques réponses aux questions posées initialement. Premièrement, les doublets complets génèrent des RMs incluant autant les femmes que les hommes, et n'augmentent pas le cout de traitement plus que d'autres SNs des longueur et structure syntaxique similaires. Deuxièmement, le sens des doublets abrégés semble encore instable, et il est possible qu'ils signifient des choses différentes pour différentes personnes. Cette instabilité, potentiellement en combinaison avec l'infréquence de ces formes et du point médian, pourrait être la cause derrière le cout de traitement supplémentaire que la lecture des doublets abrégés a produit dans notre expérience. Toutefois, cette augmentation semble diminuer avec une exposition accrue envers ces formes, et elle est bien plus modeste que celle causée par une nouvelle orthographe.

6.2 Comparaison des différentes formes inclusives

Un des objectifs globaux de cette thèse était de comparer l'impact des différentes formes inclusives sur les représentations mentales de genre et sur le traitement en lecture. Dans la présente section, la première sous-section compare les effets de la stratégie de féminisation sur les représentations mentales de genre à la neutralisation (6.2.1) alors que la deuxième concerne la comparaison entre les deux types de doublets d'un point de vue plus global (6.2.2).

6.2.1 La féminisation et la neutralisation

Étant donné que nous n'avons analysé la féminisation *et* la neutralisation que dans les Études I et II, à savoir les études portant sur les représentations mentales de genre, la comparaison entre ces deux stratégies ne concernera pas leur influence sur le traitement en lecture.

Dans nos deux premières études, la comparaison des deux stratégies a produit des résultats différents : alors que l'Étude I n'a démontré aucune différence selon la stratégie utilisée, des différences claires ont été observées dans l'Étude II. Plus précisément, les formulations neutres favorisaient, à l'instar de la forme masculine, des représentations mentales masculines, mais avec un biais masculin plus mitigé qu'avec la forme masculine. Ensuite, les formes relevant de la féminisation ont paru efficaces pour réduire ce biais masculin, car elles ont produit des représentations mentales totalement équilibrées (doublets complets), voire un biais féminin (les doublets abrégés). Si l'on prend en compte les études antérieures sur la même question, présentées dans le Tableau 12 (Section 5.1.1.2), nous voyons que les résultats de l'Étude II s'alignent pleinement avec certaines études antérieures.

L'incohérence entre les résultats de l'Étude I et II pourrait être due à la différence de tâche (estimer le pourcentage de femmes vs. résoudre l'expression anaphorique). Comme le Tableau 12 l'indique, l'Étude I utilise une mesure explicite mais celle de l'Étude II est implicite. Cette divergence peut expliquer pourquoi l'Étude I n'a pas montré de différence, car les résultats de la seule autre étude qui a comparé les deux stratégies avec une mesure explicite (à savoir Storme & Storme, 2025) s'alignent avec ceux de l'Étude I. Dans l'étude de Storme et Storme (2025), plus le nom étudié était neutre en stéréotypes de genre, plus la différence entre la féminisation et la neutralisation était petite. Si nous avions inclus des noms représentant des métiers ou activités stéréotypés dans l'Étude I, nous aurions possiblement pu observer des différences entre les deux stratégies. Notons aussi que les seules études ayant analysé des mesures implicites (à savoir notre Étude II ainsi que Spinelli et al., 2023) n'ont examiné que des noms neutres en stéréotypes de genre.

6.2.2 Les doublets complets et abrégés

Dans la plupart des guides francophones sur le langage inclusif, les doublets abrégés sont décrits comme des abréviations des doublets complets. Par conséquent, *directeur·rices* devrait être lu /diʁɛktœʁ e diʁɛktris/ et produire les mêmes représentations mentales de genre que *directeurs et directrices*. Or, les résultats de cette thèse montrent que cela n'est pas le cas : dans l'Étude II, les doublets complets ont produit des représentations mentales de genre très équilibrées alors que les doublets abrégés favorisaient légèrement la représentation des femmes. Dans le même esprit, l'Étude III a indiqué que le traitement de ces formes diffère l'un de l'autre, car seuls les doublets abrégés étaient plus couteux à traiter comparés à la forme masculine. De plus, ils étaient lus bien plus rapidement que leurs équivalences complètes. Ceci suggère qu'à l'encontre des guides officiels du langage inclusif, les doublets abrégés ne sont ni traités ni interprétés comme des doublets complets, du moins dans des tâches de lecture silencieuse.

Cette différence peut avoir plusieurs explications. D'abord, les doublets abrégés constituent un phénomène plus récent que les doublets complets. Par exemple, l'introduction « *Françaises, français* » des discours de Charles de Gaulle (Radiodiffusion Télévision Française, 1961) représente un doublet complet. Malgré les préconisations des guides officiels, il nous semble improbable que chaque personne rencontrant des doublets abrégés sache qu'ils devraient être lus comme des doublets complets. Ceci devrait d'autant plus être le cas si les abréviations sont faites avec le point médian, jusqu'à récemment très peu fréquent en français. Comme ce signe n'a pas d'autre usage en français, on peut s'imaginer qu'une personne rencontrant *directeur·rices* pour la première fois produise une prononciation semblable à /diʁɛktœʁis/.

De plus, les doublets abrégés diffèrent des abréviations françaises plus courantes comme *M.* (*monsieur*) ou *p. ex.* (*par exemple*) sur un autre point, notamment leur construction. Alors que ces abréviations ne présentent que la ou les lettres initiales du mot abrégé, les doublets abrégés en omettent une partie importante et ne gardent que les suffixes marquant le genre et éventuellement le nombre. Dans l'exemple (16), reflétant le processus d'abréviation des doublets complets pour créer des doublets abrégés, la partie omise est indiquée par des crochets.

(16) *directeurs et directrices*

directeur[s et direct]rices

directeur·rices

Il est vrai que d'autres abréviations se forment de manière semblable, comme *M^{lle}* pour *mademoiselle* ou *n^o* pour *numéros* (Braun-Dahlet & Gautier, 2021), mais elles semblent plutôt représenter des exceptions.

Tenant compte de leur construction, les doublets abrégés ressemblent plus à des mots composés par des traits d'union (*franco-belge, après-midi*) que des abréviations. Il est alors possible que les doublets soient en voie de devenir des sortes de néologismes, car comme l'a indiqué l'Étude II, leur signification n'est pas la même que celle des doublets complets. Dans nos données, les doublets abrégés ont favorisé la représentation des femmes (Étude II). Ces résultats sont conformes à des études semblables sur l'interprétation des formes inclusives allemandes (*student*innen* [*étudiant*es*]) (Glim et al., 2025 ; Körner et al., 2022, 2024). A la différence des doublets abrégés français, les formes allemandes, appelées des « formes d'étoile de genre » (ang. *gender star forms*), sont décrites comme des formes visant à explicitement marquer la présence d'identités de genre non-binaires (Duden, 2025). Il est alors possible que les doublets abrégés soient interprétés de façon similaire.

En somme, malgré les préconisations francophones officielles, les doublets abrégés semblent selon nos données fonctionner comme des sortes de néologismes au lieu d'être de simples abréviations des doublets complets. Cette interprétation est encore corroborée par l'usage des doublets abrégés par certain·es francophones non binaires pour parler d'elleux-mêmes (voir la Section 4.2.3.2). Si les doublets abrégés ne sont pas des abréviations des doublets complets, mais des néologismes, une remise en question de leur appartenance à la stratégie de féminisation serait nécessaire. Cependant, la signification des doublets abrégés n'est sans doute pas stable à travers la francophonie ; certaines personnes comprennent peut-être *directeur·rices* comme *directeurs et directrices* et d'autres comme *directeurs, directrices et directeur·rices non binaires*.

7 Conclusion

Dans ce chapitre, nous conclurons cette thèse avec une présentation des résultats principaux de notre recherche ainsi que leurs implications (7.1), une discussion de ses limites (7.2) et quelques propositions d'éventuelles pistes pour de futures recherches (7.3). Enfin, nous proposerons quelques perspectives pour le futur du langage inclusif (7.4).

7.1 Résultats principaux

La présente thèse s'est intéressée à l'influence des formes inclusives françaises tant sur les représentations mentales de genre que sur le traitement en lecture. Les résultats des deux études portant sur le premier aspect (Études I-II) ont clairement montré que les formes inclusives, qu'elles proviennent de la stratégie de féminisation ou de la neutralisation, augmentent la représentation des femmes en comparaison avec la forme masculine. Elles présentent ainsi une alternative adéquate à l'usage générique du masculin pour assurer une visibilité juste des femmes en français écrit. Sur un niveau plus détaillé, nos résultats (Étude II) ont aussi suggéré que les différentes formes étudiées semblent activer des représentations mentales différentes (voir la Figure 5). De plus, ces représentations mentales semblent varier en force et pourraient ainsi être susceptibles à des mises à jour à des degrés différents. C'est pourquoi nous proposons ci-dessous que le choix de forme inclusive puisse dépendre de l'objectif des scripteuses et scripteurs (voir 7.1.1).

Notre étude portant sur le traitement de certaines formes inclusives (les doublets complets et abrégés) a indiqué que seuls les doublets abrégés semblent augmenter le cout de traitement en lecture par rapport au masculin (Étude III). Plus précisément, nous avons observé un cout de traitement supplémentaire dans les stades de traitements intermédiaire et tardif. Par conséquent, les doublets abrégés

ne semblent pas poser de problème pour l'accès lexical, mais plutôt pour l'intégration syntaxique ou discursive, voire la compréhension générale. Cependant, lorsque comparés à une autre innovation linguistique, les doublets abrégés semblent entraîner un coût de traitement supplémentaire relativement faible (Étude IV).

Pris dans leur ensemble, les résultats de nos études mettent en évidence la lacune que remplissent les formes inclusives en français : l'usage générique du masculin n'assure pas une visibilité équitable des femmes, ce que font les formes inclusives. Nos résultats ont aussi clairement indiqué que, à l'opposé des recommandations officielles, les doublets abrégés ne sont en rien équivalents à des doublets complets. Ceci s'est confirmé à la fois dans notre deuxième étude (les deux types de doublets ont produit des représentations mentales de genre différentes) et dans la troisième (les deux types de doublets ont été traités différemment). Selon nous, ces résultats ont des implications sociétales importantes, que nous présenterons dans la prochaine section.

7.1.1 Implications sociétales de la recherche

Une des implications de notre recherche à un niveau sociétal concerne, comme nous l'avons précisé en amont, la différence entre les doublets abrégés et les doublets complets. Il est important de souligner cette différence, car, dans de nombreux guides actuels, les doublets abrégés sont présentés comme une alternative simplement plus courte aux doublets complets (voir la Section 4.2.3.1). Même si certaines personnes pourraient interpréter les doublets abrégés de la même façon que les doublets complets, notre recherche a montré que les premiers semblent favoriser la représentation des femmes et possiblement des personnes non binaires (voir la Section 4.2.3.2). Compte tenu de nos résultats, et de ceux d'autres études (voir la Section 5.1.1.2), les recommandations officielles sur l'usage des formes inclusives nécessiteraient à notre avis d'être mises à jour en tenant compte de ladite différence.

De plus, la prise en compte de notre typologie des doublets abrégés (voir le Tableau 9) dans les recommandations officielles serait à notre avis pertinente, surtout si de futures études montrent que les différents types de doublets abrégés influençaient les représentations mentales de genre et le traitement en lecture de façons différentes. Cependant, même sans l'existence de telles études (à l'exception

de Liénardy et al., 2023 ; Zami & Hemforth, 2024), notre typologie fait ressortir les différences entre ces doublets en termes de prononciation (p. ex. *joli·e – charmant·e – gardien·ne – directeur·rice*). Ces différences pourraient avoir des conséquences sur l'applicabilité des doublets abrégés. Dès lors, nous recommandons que les instances officielles considèrent la forme phonologique, et non uniquement la forme graphique comme c'est le cas aujourd'hui (voir le Tableau 10).

Notre recherche a, comme d'autres (voir la Section 5.1.1.2), montré certaines différences entre les formes émanant de la stratégie de féminisation et celle de neutralisation quant à la représentation des femmes. Dans la mesure où la féminisation semble assurer une visibilité plus juste des hommes et des femmes que la neutralisation, même dans des métiers stéréotypés (voir notamment Storme & Storme, 2025), on pourrait envisager des recommandations différentes selon le type de métier. Par exemple, les doublets complets seraient peut-être plus adaptés lorsqu'il s'agit de métiers relevant des stéréotypes de genre forts (p. ex. *infirmières et infirmiers, statisticiennes et statisticiens*). Dans ce contexte on peut aussi imaginer que les formulations neutres pourraient venir compléter les doublets complets une fois la visibilité des femmes et des hommes assurée. Dans la prochaine section, nous élaborerons l'idée d'un usage mixte de formes inclusives, ainsi que d'autres pistes pour de futures études.

7.2 Limites et pistes pour le futur

Comme dans toute recherche, nous avons dû faire certaines délimitations et choix qui dans une certaine mesure impactent la possibilité de faire des généralisations sur la base de nos résultats. Dans cette section, nous présenterons quelques limites de notre recherche et proposerons des pistes pour le futur. Ces limites et pistes sont divisées en quatre sous-sections en fonction du thème dont elles traitent : l'échantillon, le matériel et d'autres pistes pour étudier les représentations mentales et le traitement de manière plus globale.

7.2.1 L'échantillon

Une première limite de notre recherche concerne l'échantillon, car ceux que nous avons étudiés sont peu représentatifs de la francophonie en général. En effet, nos échantillons sont caractérisés par une grande proportion de femmes et de personnes venant de la France, d'un âge assez jeune, au niveau d'éducation élevé, avec des attitudes généralement positives envers le langage inclusif ainsi qu'une plutôt bonne connaissance de ces formes. De plus, tout notre échantillon était composé d'adultes ayant le français comme première langue et ne présentant aucun trouble de langage.

Comme mentionné précédemment, les échantillons étudiés dans nos études empiriques sont relativement homogènes et peu représentatifs pour les francophones en général. Compte tenu de la diffusion accrue des formes inclusives, il serait hautement pertinent d'étudier leur impact sur les représentations mentales de genre et le traitement en lecture avec d'autres échantillons. Un tel échantillon pourrait être composé de personnes apprenant le français, d'enfants et d'adolescent·es ou de personnes présentant différents troubles de la lecture. Plus précisément, Weber et collègues (2023) ont proposé des hypothèses testables concernant l'influence des doublets abrégés sur le traitement en lecture des personnes dyslexiques. Selon ces psychologues, l'influence de ces formes inclusives pourrait dépendre à la fois du type de trouble dyslexique (difficultés phonologiques ou morphologiques) et du type de doublet abrégé (continu, *étudiant·e*, ou discontinu, *directeur·rice*). Une future étude oculométrique pourrait potentiellement tester les hypothèses émises par ces scientifiques, ce qui serait bénéfique à la fois à la communauté scientifique et à la société.

7.2.2 Le matériel

Une autre limite concerne le matériel sur lequel nos études se sont basées, c'est-à-dire les 22 noms présentés dans le Tableau 14. Nous avons choisi de ne travailler qu'avec des noms ne présentant pas de stéréotypes de genre forts (voir la Section 5.1.3). Il va de soi que les 22 noms que nous avons sélectionnés ne sont pas représentatifs de tous les noms de cette catégorie, et que malgré la prise en compte de l'influence des différents noms dans nos analyses, il est possible que nos résultats aient différé légèrement avec une autre liste de noms. Notre matériel

se limite aussi à des noms, et exclut ainsi d'autres catégories lexicales comme les pronoms et les adjectifs. Par conséquent, dans notre matériel, les noms ne figurent jamais avec des éléments satellites (à part le déterminant *les*) et les textes des Études II et III n'incluent qu'une occurrence d'une forme inclusive.

Dans le futur, il nous semble important d'étudier les différents types de doublets abrégés de manière plus approfondie. Une telle distinction serait pertinente pour savoir si l'interprétation et le traitement des doublets graphiquement continus (*étudiant·e, employé·e*) ressemblent à ceux des formes féminines (*étudiante, employée*), une possibilité que nous avons discutée dans l'Étude II. Dans ce cas, nous devrions observer un biais féminin principalement avec ce type de doublet et non avec les doublets abrégés graphiquement discontinus (*fumeur·euse, directeur·rice*). Plus encore, il serait selon nous non seulement pertinent, mais important d'étudier l'impact des différents types de doublets abrégés (voir le Tableau 9) sur le traitement en lecture afin d'en tenir compte dans la formulation des guides d'usage du langage inclusif. Comme nous l'avons souligné dans la section 5.1.2.2, seule une telle étude a été menée à l'instant présent (à savoir Liénardy et al., 2023) et ses résultats ont indiqué des temps de lecture plus rapides pour les doublets abrégés discontinus (*auteur·rices*) en comparaison avec des doublets abrégés continus (*avocat·es*) – ce qui va à l'encontre de certaines recommandations officielles (voir le Tableau 10). Pour finir, ajoutons qu'une présentation orale du matériel (voir Abbondanza et al., 2025 pour l'italien ; Anaya-Ramírez et al., 2022 pour l'espagnol ; et Friedrich et al., 2022 ; Körner et al., 2024 pour l'allemand) pourrait encore éclaircir les effets des formes inclusives françaises sur les représentations mentales de genre qu'elles évoquent et sur la compréhension d'information.

7.2.3 Les représentations mentales

Dans la présente thèse, nous avons étudié les formes inclusives en français sans tenir compte de la représentation mentale des personnes non binaires et des possibles connotations non binaires des doublets abrégés. En d'autres mots, nous avons considéré cette forme comme une abréviation des doublets complets. Étant donné que les doublets abrégés, ainsi que les néologismes (p. ex. *iel, directaire*), non traités dans cette thèse, sont parfois utilisés pour référer à des personnes non binaires (voir la Section 5.2.3.2), une prise en compte de ces personnes dans l'étude des représentations mentales serait nécessaire (voir p. ex. van Berlekom et

al., 2024 ; Zacharski & Ferstl, 2023). Sur le même thème, l'étude de Sato et collègues (2025) propose des implications importantes pour de futures études, en suggérant qu'une augmentation dans la représentation des femmes n'équivaut pas forcément à une baisse dans la représentation des hommes. Cette étude souligne ainsi l'intérêt d'avoir des échelles séparées pour mesurer la représentation d'un certain genre biosocial, contrairement à l'échelle bipolaire que nous avons utilisée dans l'Étude I.

Comme le Tableau 10 l'indique, une stratégie mixte mélangeant les doublets complets et les formulations neutres est aujourd'hui officiellement recommandée en Belgique, en France et au Québec. L'Office québécois de la langue française admet même l'usage du masculin dans une certaine mesure. Sur cette base, une étude des effets d'une telle stratégie mixte sur les représentations mentales de genre évoquées en lecture serait à notre avis nécessaire. En effet, seule une étude antérieure a mélangé des formes inclusives différentes au sein des stimulus expérimentaux (à savoir Pozniak et al., 2024). Par conséquent, nous ne connaissons que superficiellement les effets d'un usage mixte des formes inclusives sur les représentations mentales de genre. À ce sujet, il pourrait être pertinent de prendre en compte la hiérarchie d'accord (Corbett, 1979, 2022) (voir la Section 2.2.1.2) pour étudier si certaines catégories lexicales (comme les noms), et plus précisément leur rôle en tant que donneurs, impactent de façon différente les représentations mentales de genre par rapport à d'autres catégories lexicales (adjectifs, pronoms) en position de cible.

Une autre piste pour le futur serait d'étudier l'interaction entre la stratégie inclusive utilisée et les stéréotypes de genre du métier (trouvée dans Richy & Burnett, 2021 ; Sato et al., 2025 ; Storme & Storme, 2025) avec des méthodes implicites comme une tâche d'évaluation de phrase ou l'oculométrie. Si les effets des différentes formes inclusives varient en fonction des stéréotypes de genre associés au nom, il est possible que les recommandations concernant le langage inclusif doivent s'adapter selon le contexte. En somme, il serait dans le futur utile de compléter la recherche actuelle avec des méthodes explicites afin de mieux discerner les effets de cette interaction.

Ce thème rejoint la discussion des résultats de l'Étude II concernant la mise à jour des représentations mentales de genre (voir la Section 6.1.1). Étant donné que le masculin est toujours la stratégie de rédaction dominante, il serait de grand intérêt de comprendre si certains contextes pourraient favoriser une interprétation

générique, et surtout une interprétation générique forte. Par exemple, dans une étude de résolution anaphorique en anglais (Duffy & Keir, 2004), les résultats montraient des difficultés de résoudre le pronom *herself* dans des phrases comme *The electrician taught herself*, alors qu'ils n'en montraient aucune dans des phrases explicitant qu'il s'agissait d'une femme (*The electrician was a cautious woman who taught herself*). On peut imaginer que certains facteurs, soit linguistiques (les stéréotypes de genre liés au nom, l'explicitation ou non de la présence des femmes) soit à l'individu (ses attitudes envers l'usage générique du masculin et son usage personnel), pourraient jouer un rôle dans l'interprétation du masculin et dans la force de cette interprétation. À titre d'illustration, le terme *les électriciens* dans la phrase *Le groupe d'électriciens comprenait des femmes et des hommes qui se connaissaient de longue date* devrait plus facilement être interprété de façon générique que dans *Les électriciens se connaissaient de longue date*, où la présence des femmes n'est pas explicite. En outre, des personnes qui utilisent le masculin principalement de façon spécifique, et des formes inclusives dans d'autres cas, devraient avoir plus de difficultés à interpréter le masculin génériquement. Enfin, l'intégration des notions de mise à jour *superficielle* vs. *globale* (Johnson & Seifert, 1999) ainsi que l'étude des conditions dans lesquelles une mise à jour de la représentation mentale serait favorisée (p. ex. Blanc et al., 2008) pourraient éclairer ce processus davantage.

7.2.4 Le traitement

Au niveau du traitement des formes inclusives, il existe selon nous de nombreuses pistes à explorer en plus de celles concernant l'échantillon et le matériel évoquées en amont. Bien que l'oculométrie, utilisée dans nos Études III-IV, fournisse des données avec une résolution temporo-spatiale très élevée, d'autres méthodes pourraient s'avérer utiles pour compléter nos résultats.

Premièrement, il serait intéressant d'étudier les doublets abrégés avec une tâche de décision lexicale (voir Zacharski et al., 2025 en allemand) afin de confirmer les résultats de notre Étude III. Ces résultats ont suggéré que les doublets abrégés n'entraient pas les premiers stades du processus de lecture, à savoir la reconnaissance des mots et l'accès lexical, mais une étude à décision lexicale pourrait potentiellement étudier ce processus avec plus de pouvoir statistique, étant donné que cette méthode permettrait plus facilement un nombre d'essais plus élevés qu'une étude oculométrique.

Deuxièmement, une étude analysant des potentiels évoqués (ang. *event-related potentials* ou *ERPs*) durant la lecture de formes inclusives serait une addition bienvenue au champ de recherche sur le traitement des formes inclusives. Une telle étude pourrait se concentrer sur le traitement de ces formes en lecture, comme nous l'avons fait dans l'Étude III, ou sur les l'interprétation des formes inclusives en incorporant des résolutions anaphoriques dans le matériel (voir p. ex. Glim et al., 2025 en allemand). Dans les deux cas, l'analyse des potentiels évoqués pourrait compléter nos résultats et éclairerait le traitement des formes inclusives avec encore plus de détail. À la lumière des résultats de l'Étude III, la lecture des doublets abrégés devrait avoir des effets sur des mesures tardives, comme le P600, plutôt que des mesures initiales telles que le P200. En revanche, les résultats de l'Étude II suggèrent que la lecture d'une expression anaphorique référant à des hommes après un doublet abrégé pourrait produire un cout de traitement à plusieurs stades de traitement (conformément aux résultats de Glim et al., 2023, 2024 ; Misersky et al., 2019 sur le masculin en allemand).

Enfin, nous n'avons jusqu'ici considéré les effets des formes inclusives que sur le traitement langagier en réception, plus précisément en lecture. Vu que l'usage de ces formes est, à des degrés différents, recommandé dans des organismes publics, entreprises et journaux, il serait hautement pertinent d'étudier leur influence sur le traitement langagier en production, comme l'écriture ou l'interprétation. De telles études pourraient se tourner vers l'enregistrement de la frappe au clavier (ang. *keystroke logging*) (Wengelin et al., 2019) pour étudier comment des rédactrices et rédacteurs suivent des recommandations d'usage différentes (féminisation, neutralisation ou stratégie mixte). Ce type d'étude pourrait aussi potentiellement identifier des difficultés plus précises quant à la rédaction en langage inclusif. Du côté de la production orale, de futures recherches pourraient étudier l'interprétation d'une langue source sans genre grammatical vers une langue cible à genre grammatical avec la consigne d'utiliser un langage inclusif (voir Facchini & Torresi, 2025 pour l'interprétation de l'anglais en italien).

En somme, cette section montre qu'il reste encore de nombreuses pistes à explorer dans de futures études, même si le nombre d'études empiriques sur les formes inclusives a grimpé considérablement ces dernières années.

7.3 Le langage inclusif : Où allons-nous ?

Prédire le futur du langage inclusif nous semble impossible, et une tâche dont nous préférions nous abstenir. Avant de clore cette thèse, nous proposerons tout de même quelques réflexions sur le futur des trois procédés rédactionnels qui, depuis le début de ce travail de thèse en 2020, ont pris de l'ampleur, non seulement en tant qu'objet d'étude et sujet de débat, mais aussi dans le quotidien des francophones à travers le monde.

Comme la section 4.1.2 l'a montré, la féminisation lexicale semble aujourd'hui bien implantée, même si l'on peut toujours entendre des énoncés tels que *ma sœur est pompier* ou, en tant que locutrice non native du français, se faire reprendre si on parle d'une *écrivaine* (« en français, on dit *écrivain* »). Il nous semble probable que l'usage changera avec le temps, et que les futures générations de francophones parleront sans hésitation de pompières et d'écrivaines.

Quant à l'accord de proximité, nous avons vu que, dans l'usage, cet accord semble régner dans certains contextes, plus précisément avec des donneurs inanimés et des cibles préposées au nom (p. ex. *certaines régions et départements*). Comme le langage inclusif ne concerne que les noms animés, il est imaginable que l'usage actuel de l'accord de proximité prépare le terrain pour une adoption plus générale de l'accord de proximité en français. Si la décision de ne plus enseigner la règle selon laquelle « le masculin l'emporte sur le féminin » (voir la Section 4.3.2) se répand, nous verrons peut-être dans le futur une plus grande variation dans les accords entre des donneurs animés et leurs cibles.

Nous finirons par quelques mots sur le futur des formes inclusives. Dire qu'il tardera avant que nous ne voyions une application systématique de formes inclusives en français n'est pas une déclaration très osée, et il n'est pas certain qu'on verra une telle application un jour. Cependant, la fréquence accrue de ces formes, bien que faible comparée au masculin, indique qu'elles semblent résistantes malgré les décisions politiques prises à leur encontre. Au-delà des formes inclusives plus récentes (*étudiant-e*), le fait que des formes comme *né(e)* ont persisté au fil du temps suggère que les formes inclusives remplissent une lacune dans la langue française. En effet, arrêter d'utiliser le genre grammatical masculin de façon générique mettrait fin à son ambiguïté, ce qui ajouterait plus de clarté et de précision aux énoncés. De plus, on pourrait imaginer que certains types de texte seraient plus susceptibles au changement, comme des annonces de

recrutement. Des innovations technologiques pourraient également faire partie du développement futur du langage inclusif. Par exemple, des applications pouvant « traduire » de différents textes en langage inclusif semblent déjà être en cours de développement en français et en italien (voir *Egalia*, s. d. ; Raus et al., 2022).

Arrêtons-nous ici. En somme, il est clair que le langage inclusif offre de nouvelles perspectives autant aux francophones de tous les jours qu'à la communauté scientifique. Très certainement, dans un siècle, *lire le langage inclusif* ne signifiera pas la même chose qu'aujourd'hui. Nous avons hâte de suivre son développement.

Références bibliographiques

- Abbondanza, M., Galimberti, V., Bonomi, V., Reverberi, C., Durante, F., & Foppolo, F. (2025). Neutralizing gender in role nouns : Investigating the effect of *ə* in written and oral Italian. *Frontiers in Communication*, 9, 1530778. <https://doi.org/10.3389/fcomm.2024.1530778>
- Abbou, J. (2011). *L'antisexisme linguistique dans les brochures libertaires : Pratiques d'écriture et métadiscours*. Université de Provence - Aix-Marseille I.
- Abbou, J., Arnold, A., Candeia, M., & Marignier, N. (2018). Qui a peur de l'écriture inclusive ? Entre délire eschatologique et peur d'émasculation. *Semen : Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 44(1), 133-150.
- Abeillé, A. (2021). La coordination et l'accord. In A. Abeillé & D. Godard (Éds.), *La grande grammaire du français : GGF* (1re édition, p. 1801-1805). Actes sud ; Imprimerie nationale éditions.
- Abeillé, A., An, A., & Hu, Y. (2022). L'accord de proximité en genre : Quelques considérations diachroniques. *Discours*, 31. <https://doi.org/10.4000/discours.12363>
- Abeillé, A., An, A., & Shiraishi, A. (2018). L'accord de proximité du déterminant en français. *Discours*, 22. <https://doi.org/10.4000/discours.9542>
- Abeillé, A., & Godard, D. (Éds.). (2021a). *La grande grammaire du français : GGF* (1re édition). Actes sud ; Imprimerie nationale éditions.
- Abeillé, A., & Godard, D. (2021b). Qu'est-ce qu'un nom et un syntagme nominal ? In A. Abeillé & D. Godard (Éds.), *La grande grammaire du français : GGF* (1re édition, p. 367-376). Actes sud ; Imprimerie nationale éditions.
- Académie française. (2017, octobre 26). *Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « inclusive »*. Académie française. <https://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive>
- Académie française. (2019). *La féminisation des noms de métiers et de fonctions*. https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport_feminisation_noms_de_metier_et_de_fonction.pdf

- Ackerman, L. (2019). Syntactic and cognitive issues in investigating gendered coreference. *Glossa: A Journal of General Linguistics*, 4(1), 1-27. <https://doi.org/10.5334/gjgl.721>
- Alpheratz. (2018a). Français inclusif : Conceptualisation et analyse linguistique. *SHS Web of Conferences*, 46, 13003. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184613003>
- Alpheratz. (2018b). *Grammaire du français inclusif*. Éditions Vent solars.
- American Psychological Association. (1977). Guidelines for nonsexist language in APA journals. *American Psychologist*, 32(6), 487-494. <https://doi.org/10.1037/0003-066X.32.6.487>
- An, A., & Abeillé, A. (2021). Closest conjunct agreement with attributive adjectives. *Journal of French Language Studies*, 1-28. <https://doi.org/10.1017/S0959269521000193>
- Anaya-Ramírez, A., Grinstead, J., Nieves Rivera, M., Melamed, D., & Reig-Alamillo, A. (2022). The interpretation of Spanish masculine plural NPs : Are they perceived as uniformly masculine or as a mixture of masculine and feminine? *Applied Psycholinguistics*, 1-18. <https://doi.org/10.1017/S0142716422000352>
- Ansara, Y. G., & Hegarty, P. (2013). Misgendering in English language contexts : Applying non-cisgenderist methods to feminist research. *International Journal of Multiple Research Approaches*, 7(2), 160-177. <https://doi.org/10.5172/mra.2013.7.2.160>
- Arbour, M.-È., & de Nayves, H. (2014). Féminisation linguistique : Étude comparative de l'implantation de variantes féminines marquées au Canada et en Europe. *Langage et société*, 2(148), 31-51. <https://doi.org/10.3917/ls.148.0031>
- Athanopoulos, P. (2009). Cognitive representation of colour in bilinguals : The case of Greek blues. *Bilingualism: Language and Cognition*, 12(1), 83-95. <https://doi.org/10.1017/S136672890800388X>
- Ayoun, D. (2018). Grammatical gender assignment in French : Dispelling the native speaker myth. *Journal of French Language Studies*, 28(1), 113-148. <https://doi.org/10.1017/S095926951700014X>
- Baider, F., Khaznadar, E., & Moreau, T. (2007). Les enjeux de la parité linguistique. *Nouvelles Questions Féministes*, 26(3), 4. <https://doi.org/10.3917/nqf.263.0004>
- Balhorn, M. (2004). The Rise of Epicene They. *Journal of English Linguistics*, 32(2), 79-104. <https://doi.org/10.1177/0075424204265824>
- Becquer, A., Cholewka, N., Coutier, M., Mathieu, M.-J., & Frécher, J. (1999). *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*. Centre National de la Recherche Scientifique Institut National de la Langue Française.

- Bendaamouche, O. (2022). La féminisation du français algérien : Où en est-on ? *Aleph. Langues, médias et sociétés*, 9(1), 269-292.
- Benzitoun, C., Simon, A. C., & Gygax, P. (2020, octobre 11). Écriture inclusive : Un premier bilan de la controverse. *The Conversation*.
<https://theconversation.com/écriture-inclusive-un-premier-bilan-de-la-controverse-147630>
- Blanc, N., Kendeou, P., Van Den Broek, P., & Brouillet, D. (2008). Updating Situation Models During Reading of News Reports : Evidence From Empirical Data and Simulations. *Discourse Processes*, 45(2), 103-121.
<https://doi.org/10.1080/01638530701792784>
- Blaubergs, M. S. (1980). An analysis of classic arguments against changing sexist language. *Women's Studies International Quarterly*, 3(2-3), 135-147.
[https://doi.org/10.1016/S0148-0685\(80\)92071-0](https://doi.org/10.1016/S0148-0685(80)92071-0)
- Bolter, F. (2019). « Le masculin l'emporte » : Évolution des stratégies linguistiques dans les associations LGBT+ en France. *H-France Salon*, 11(14), 1-12.
- Borde, D. (2018). *Tirons la langue : Plaidoyer contre le sexisme dans la langue française*. Primento Digital Publishing.
- Boroditsky, L., & Schmidt, L. A. (2000). Sex, Syntax, and Semantics. *Proceedings of the Annual Meeting of the Cognitive Science Society*, 22.
- Boston, M. F., Hale, J., Kliegl, R., Patil, U., & Vasishth, S. (2008). Parsing costs as predictors of reading difficulty : An evaluation using the Potsdam Sentence Corpus. *Journal of Eye Movement Research*, 2(1).
<https://doi.org/10.16910/jemr.2.1.1>
- Bouchard, P., Guilloton, N., & Vachon-L'Heureux, P. (1999). Le Québec : La féminisation linguistique au Québec : Vers l'âge mûr. *Français & Société*, 10, 6-29.
- Brand, J., Preininger, M., Kříž, A., & Ceháková, M. (2025). Feminine fox, not so feminine box : Constraints on linguistic relativity effects for grammatical and conceptual gender. *Language and Cognition*, 17, e34.
<https://doi.org/10.1017/langcog.2025.3>
- Brauer, M., & Landry, M. (2008). Un ministre peut-il tomber enceinte ? L'impact du générique masculin sur les représentations mentales. *L'année psychologique*, 108(22), 243-272.
- Braun, F. (2001). Turkish. The communication of gender in Turkish. In M. Hellinger & H. Bußmann (Éds.), *Gender Across Languages : The linguistic representation of women and men Volume 1* (Vol. 9, p. 283-310). John Benjamins Publishing Company. <https://doi.org/10.1075/impact.9>

- Braun, F., Sczesny, S., & Stahlberg, D. (2005). Cognitive Effects of Masculine Generics in German : An Overview of Empirical Findings. *Communications*, 30(1), 1-21. <https://doi.org/10.1515/comm.2005.30.1.1>
- Braun-Dahlet, V., & Gautier, A. (2021). La ponctuation de mot. In A. Abeillé & D. Godard (Éds.), *La grande grammaire du français : GGF* (1re édition, p. 2174-2188). Actes sud ; Imprimerie nationale éditions.
- Brick, N., & Wilks, C. (2002). Les partis politiques et la féminisation des noms de métier. *Journal of French Language Studies*, 12(1), 43-53. <https://doi.org/10.1017/S0959269502000133>
- Brohmer, H., Hofer, G., Bauch, S. A., Beitner, J., Berkessel, J. B., Corcoran, K., Garcia, D., Gruber, F. M., Giuliani, F., Jauk, E., Krammer, G., Malkoc, S., Metzler, H., Mües, H. M., Otto, K., Rahal, R.-M., Salwender, M., Sczesny, S., Stahlberg, D., ... Athenstaedt, U. (2024). Effects of the Generic Masculine and Its Alternatives in Germanophone Countries : A Multi-Lab Replication and Extension of Stahlberg, Sczesny, and Braun (2001). *International Review of Social Psychology*, 37(1), 17. <https://doi.org/10.5334/irsp.522>
- Brown, R. W., & Lenneberg, E. H. (1954). A study in language and cognition. *The Journal of Abnormal and Social Psychology*, 49(3), 454-462. <https://doi.org/10.1037/h0057814>
- Burnett, H., & Pozniak, C. (2021). Political dimensions of gender inclusive writing in Parisian universities. *Journal of Sociolinguistics*, 25(5), 808-831. <https://doi.org/10.1111/josl.12489>
- Burr, E. (2003). Gender and language politics in France. In M. Hellinger & H. Motschenbacher (Éds.), *Gender across languages : The linguistic representation of women and men. Volume 3* (p. 119-139). John Benjamins Publishing Company. <https://doi.org/10.1075/impact.11>
- Canal, P., Garnham, A., & Oakhill, J. (2015). Beyond Gender Stereotypes in Language Comprehension : Self Sex-Role Descriptions Affect the Brain's Potentials Associated with Agreement Processing. *Frontiers in Psychology*, 6. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2015.01953>
- Candea, M., & Véron, L. (2019). *Le français est à nous ! Petit manuel d'émanicipation linguistique*. La Découverte.
- Carroll, J. B. (1956). Introduction. In J. B. Carroll (Éd.), *Language, thought, and reality : Selected writings* (28. print, p. 1-34). The MIT Press.
- Chancellerie fédérale. (2000). *Guide de formulation non sexiste des textes administratifs et législatifs de la Confédération*. Chancellerie fédérale suisse. www.admin.ch

- Chancellerie fédérale. (2023). *Pour un usage inclusif du français dans les textes de la Confédération*.
- Chatard, A., Guimont, S., & Martinot, D. (2005). Impact de la féminisation lexicale des professions sur l'autoefficacité des élèves : Une remise en cause de l'universalisme masculin ? *L'année psychologique*, 105(2), 249-272.
- Coady, A. (2021). Jardin à la française ou parc à l'anglaise ? Les idéologies linguistiques : des freins au langage non sexiste: *Cahiers du Genre*, n° 69(2), 59-83.
<https://doi.org/10.3917/cdge.069.0059>
- Coady, A. (2024). The gender-inclusive language debate in France : A battle to save the soul of the nation? In F. Pfalzgraf (Éd.), *Public Attitudes Towards Gender-Inclusive Language : A Multilingual Perspective* (p. 45-72). De Gruyter Mouton.
- Cole, C. M., Hill, F. A., & Dayley, L. J. (1983). Do masculine pronouns used generically lead to thoughts of men? *Sex Roles*, 9(6), 737-750.
<https://doi.org/10.1007/BF00289802>
- Comrie, B. (1999). Grammatical Gender Systems : A Linguist's Assessment. *Journal of Psycholinguistic Research*, 28(5), 457-466.
<https://doi.org/10.1023/A:1023212225540>
- Conklin, K., Pellicer-Sánchez, A., & Carroll, G. (2018). *Eye-Tracking : A Guide for Applied Linguistics Research* (1^{re} éd.). Cambridge University Press.
<https://doi.org/10.1017/9781108233279>
- Corbett, G. G. (1979). The agreement hierarchy. *Journal of Linguistics*, 15(2), 203-224.
<https://doi.org/10.1017/S002226700016352>
- Corbett, G. G. (1991). *Gender*. Cambridge University Press.
- Corbett, G. G. (2022). The Agreement Hierarchy revisited : The typology of controllers. *Word Structure*, 15(3), 181-225. <https://doi.org/10.3366/word.2022.0208>
- Cortese, M. J., & Balota, D. A. (2012). Visual Word Recognition in Skilled Adult Readers. In M. Spivey, M. F. Joanisse, & K. McRae (Éds.), *The Cambridge handbook of psycholinguistics* (p. 159-185). Cambridge University Press.
- Dahl, Ö. (2000). Animacy and the notion of semantic gender. In B. Unterbeck (Éd.), *Gender in grammar and cognition* (p. 99-115). Mouton de Gruyter.
- Damourette, J., & Pichon, E. (1927). *Essai de grammaire de la langue française : Des mots à la pensée. Tome 1*. J.-L.-L. d'Artrey.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62820045/f323.item>
- De Pietro, J.-F., & Béguelin, M.-J. (1999). La Suisse romande : Le féminin dans la langue : Un espace de variation et de réflexion. *Français & Société*, 10, 30-44.

- Díaz, Y., & Heap, D. (2020). Variation dans les accords du français inclusif. In A. Hernández & E. Butterworth (Éds.), *Actes du congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique 2020* (p. 15).
- Dijkstra, T., & Peeters, D. (2024). *The New Psychology of Language : From body to mental model and back*. Routledge.
- Direction de la langue française. (2024). *Quand dire, c'est inclure. Pour une communication officielle et formelle non discriminatoire quant au genre*. Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
http://www.languefrançaise.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=9a12f122a383c2a2953af0a1ade5101351b1754e&file=fileadmin/sites/lff/upl/oad/lff_super_editor/lff_editor/documents/2024/Quand_dire-brochure-20240422-vf.pdf
- Dister, A. (2021, mars 5). L'enjeu démocratique de la lisibilité des textes. *La revue parlementaire*. <https://www.larevueparlementaire.fr/articles-revue-parlementaire/3679-anne-dister-l-enjeu-democratique-de-la-lisibilite-des-textes>
- Dister, A., Lafontaine, D., & Moreau, M.-L. (2020, novembre 8). Débat : Faut-il enseigner l'écriture inclusive ? *The Conversation*.
<https://theconversation.com/debat-faut-il-enseigner-lecriture-inclusive-147336>
- Dister, A., & Moreau, M.-L. (2006). « Dis-moi comment tu féminises, je te dirai pour qui tu votes. » Les dénominations des candidates dans les élections européennes de 1989 et de 2004 en Belgique et en France. *Langage et société*, 115(1), 5.
<https://doi.org/10.3917/ls.115.0005>
- Dister, A., & Moreau, M.-L. (2014). *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre* (3ème). Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Dister, A., & Moreau, M.-L. (2018). Députée européenne et fonctionnaire sanctionnatrice : 25 ans de politique linguistique en Belgique francophone pour la dénomination des femmes. *Synergies Pays germanophones*, 11, 81-91.
- Dister, A., & Moreau, M.-L. (2020). *Inclure sans exclure : Les bonnes pratiques de rédaction inclusive*. Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Langue française.
- Duden. (2025). *Geschlechter-gerechter Sprachgebrauch*.
<https://www.duden.de/sprachwissen/sprachratgeber/Geschlechtergerechter-Sprachgebrauch>
- Duffy, S. A., & Keir, J. A. (2004). Violating stereotypes : Eye movements and comprehension processes when text conflicts with world knowledge. *Memory & Cognition*, 32(4), 551-559. <https://doi.org/10.3758/BF03195846>

- Dumais, G. (2021). "What do they say in Quebec?" : Non-binary gender expression in informal spoken Quebec French. *Toronto Working Papers in Linguistics*, 43(1). <https://doi.org/10.33137/twpl.v43i1.35934>
- Egalia*. (s. d.). [Logiciel]. <https://www.egalicia.it/progetto/>
- Elmiger, D. (2008). *La féminisation de la langue en français et en allemand. Querelle entre spécialistes et réception par le grand public*. Editions Champion.
- Elmiger, D. (2015). Masculin, féminin : Et le neutre ? Le statut du genre neutre en français contemporain et les propositions de « neutralisation » de la langue. *Implications philosophiques*, 12.
- Elmiger, D. (2019). Le genre des noms inanimés utilisés comme noms communs de personnes. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 71, 1-17. <https://doi.org/10.26034/tranel.2019.2989>
- Elmiger, D. (2022a). Quel est mon/ton/son pronom ? Invariabilité, autodétermination et le pronom iel: Les genres récrits : chronique n° 10. *GLAD!*, 12. <https://doi.org/10.4000/glad.4215>
- Elmiger, D. (2022b). Variété inclusive et vérité morphologique : Petite typologie des noms communs de personne abrégés: Les genres récrits : chronique n° 11. *GLAD!*, 13. <https://doi.org/10.4000/glad.5689>
- Elmiger, D. (2024a). *Collection Guides de langue non sexiste / inclusive* (Version 3) [Jeu de données]. Université de Genève : Département de langue et littérature allemandes. <https://airtable.com/shrLfUavJqISnRPEF>
- Elmiger, D. (2024b). L'odrre n'a pas d'ipmrotncae. Quel ordre pour les doublets : Fm ou mf?: Les genres récrits : chronique n°14. *GLAD!*, 16. <https://doi.org/10.4000/120h6>
- Elmiger, D., Schaeffer-Lacroix, E., & Tunger, V. (2019). La rédaction non sexiste en Suisse : Pluralité des discours et des pratiques. *Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, 11(1), 125-150.
- Escasain, L., Gygax, P. M., Sato, S., Gabriel, U., & Oakhill, J. (2025). Influencing Adolescents' Gendered Aspirations for Nursing and Surgery. *Open Psychology*, 7(1), 20250006. <https://doi.org/10.1515/psych-2025-0006>
- Fabius, L. (1986, mars 16). Circulaire du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre. *Journal Officiel de la République Française*, 4267.
- Facchini, I., & Torresi, I. (2025). Non-binary language in consecutive interpreting from English into Italian : An experimental study on the viability of schwa endings. *Meta*, 69(2), 408-427. <https://doi.org/10.7202/1118384ar>

- Fausto-Sterling, A. (2019). Gender/Sex, Sexual Orientation, and Identity Are in the Body : How Did They Get There? *The Journal of Sex Research*, 56(4-5), 529-555. <https://doi.org/10.1080/00224499.2019.1581883>
- Ferstl, E. C. (2018). Text comprehension. In S.-A. Rueschemeyer & M. G. Gaskell (Éds.), *The Oxford handbook of psycholinguistics* (Second edition, p. 197-216). Oxford University Press.
- Flesch, M., & de Beaumont, É. (2023). Usages informels du français inclusif: Étude des doublets abrégés et complets sur twitter , reddit et youtube: *Langue française*, N° 220(4), 59-78. <https://doi.org/10.3917/lf.220.0059>
- Francard, M. (2017). 8 Belgique. In U. Reutner (Éd.), *Manuel des francophonies* (p. 180-203). De Gruyter. <https://doi.org/10.1515/9783110348217-009>
- Friedrich, M. C. G., Muselick, J., & Heise, E. (2022). Does the use of Gender-Fair Language Impair the Comprehensibility of Video Lectures? – An Experiment Using an Authentic Video Lecture Manipulating Role Nouns in German. *Psychology Learning & Teaching*, 14757257221107348. <https://doi.org/10.1177/14757257221107348>
- Fujimura, I. (2005). La féminisation des noms de métiers et des titres dans la presse française (1988-2001). *Mots*, 78, 37-52. <https://doi.org/10.4000/mots.355>
- Gabriel, U., Gygax, P. M., & Kuhn, E. A. (2018). Neutralising linguistic sexism : Promising but cumbersome? *Group Processes & Intergroup Relations*, 21(5), 844-858. <https://doi.org/10.1177/1368430218771742>
- Gabriel, U., Gygax, P., Sarrasin, O., Garnham, A., & Oakhill, J. (2008). Au pairs are rarely male : Norms on the gender perception of role names across English, French, and German. *Behavior Research Methods*, 40(1), 206-212. <https://doi.org/10.3758/BRM.40.1.206>
- Garnham, A. (2001). *Mental models and the interpretation of anaphora*. Psychology Press.
- Garnham, A. (2018). Pragmatics and inference. In S.-A. Rueschemeyer & M. G. Gaskell (Éds.), *The Oxford handbook of psycholinguistics* (Second edition, p. 608-622). Oxford University Press.
- Garnham, A., Gabriel, U., Sarrasin, O., Gygax, P., & Oakhill, J. (2012). Gender Representation in Different Languages and Grammatical Marking on Pronouns : When Beauticians, Musicians, and Mechanics Remain Men. *Discourse Processes*, 49(6), 481-500. <https://doi.org/10.1080/0163853X.2012.688184>
- Garnham, A., & Oakhill, J. (1996). The Mental Models Theory of Language Comprehension. In B. K. Britton & A. C. Graesser (Éds.), *Models of understanding text* (p. 313-). Psychology Press.

- Gastil, J. (1990). Generic pronouns and sexist language : The oxymoronic character of masculine generics. *Sex Roles*, 23(11-12), 629-643.
<https://doi.org/10.1007/BF00289252>
- Gentner, D. (2001). Mental Models, Psychology of. In N. J. Smelser & P. B. Baltes (Éds.), *International encyclopedia of the social & behavioral sciences* (1st ed, p. 9683-9687). Elsevier.
- Girard, G., Foucambert, D., & Le Mené, M. (2022). Lisibilité de l'écriture inclusive : Apports des techniques d'oculométrie. In P. Tarahomi (Éd.), *Actes du Congrès de l'ACL 2022* (p. 15). <https://cla-acl.ca/actes/actes-2022-proceedings.html>
- Glim, S., Körner, A., Härtl, H., & Rummer, R. (2023). Early ERP indices of gender-biased processing elicited by generic masculine role nouns and the feminine-masculine pair form. *Brain and Language*, 242, 105290.
- Glim, S., Körner, A., & Rummer, R. (2024). Generic masculine role nouns interfere with the neural processing of female referents : Evidence from the P600. *Language, Cognition and Neuroscience*, 1-10.
<https://doi.org/10.1080/23273798.2024.2387230>
- Glim, S., Körner, A., & Rummer, R. (2025). An ERP-based comparison of gender representations elicited by generic masculine role nouns and the German gender star form. *Journal of Neurolinguistics*, 73, 101231.
<https://doi.org/10.1016/j.jneuroling.2024.101231>
- Greco, L. (2014). Les recherches linguistiques sur le genre : Un état de l'art: *Langage et société*, n° 148(2), 11-29. <https://doi.org/10.3917/ls.148.0011>
- Greimas, A. J., & Keane, T. M. (2001). *Dictionnaire du moyen français*. Larousse.
- Grinshpun, Y., Neveu, F., Rastier, F., & Szlamowicz, J. (2020, septembre 18). Une « écriture excluante » qui « s'impose par la propagande » : 32 linguistes listent les défauts de l'écriture inclusive. *Marianne*.
<https://www.marianne.net/agora/tribunes-libres/une-ecriture-excluante-qui-s-impose-par-la-propagande-32-linguistes-listent-les>
- Gruaz, C. (Éd.). (2018). *Dictionnaire de l'orthographe rationalisée du français*. Lambert-Lucas.
- Gumperz, J. J., & Levinson, S. C. (Éds.). (1996a). Introduction : Linguistic relativity re-examined. In *Rethinking linguistic relativity* (p. 1-20). Cambridge University Press.
- Gumperz, J. J., & Levinson, S. C. (1996b). Introduction to Part I. In J. J. Gumperz & S. C. Levinson (Éds.), *Rethinking linguistic relativity* (p. 21-36). Cambridge University Press.

- Gygax, P. (2021, septembre 5). « Un langage qui utilise le masculin comme valeur par défaut est exclusif ». *Le Monde*.
https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/09/05/un-langage-qui-utilise-le-masculin-comme-valeur-par-defaut-est-exclusif_6093464_3232.html
- Gygax, P., Elmiger, D., Zufferey, S., Garnham, A., Sczesny, S., von Stockhausen, L., Braun, F., & Oakhill, J. (2019). A Language Index of Grammatical Gender Dimensions to Study the Impact of Grammatical Gender on the Way We Perceive Women and Men. *Frontiers in Psychology*, 10, 1604.
<https://doi.org/10.3389/fpsyg.2019.01604>
- Gygax, P., Gabriel, U., Lévy, A., Pool, E., Grivel, M., & Pedrazzini, E. (2012). The masculine form and its competing interpretations in French : When linking grammatically masculine role names to female referents is difficult. *Journal of Cognitive Psychology*, 24(4), 395-408.
<https://doi.org/10.1080/20445911.2011.642858>
- Gygax, P., Gabriel, U., Sarrasin, O., Oakhill, J., & Garnham, A. (2008). Generically intended, but specifically interpreted : When beauticians, musicians, and mechanics are all men. *Language and Cognitive Processes*, 23(3), 464-485.
<https://doi.org/10.1080/01690960701702035>
- Gygax, P., & Gesto, N. (2007). Féminisation et lourdeur de texte. *L'Année psychologique*, 107(02), 239. <https://doi.org/10.4074/S0003503307002059>
- Gygax, P., Schoenhals, L., Lévy, A., Luethold, P., & Gabriel, U. (2019). Exploring the Onset of a Male-Biased Interpretation of Masculine Generics Among French Speaking Kindergarten Children. *Frontiers in Psychology*, 10, 1225.
<https://doi.org/10.3389/fpsyg.2019.01225>
- Haddad, R. (Éd.) (avec Sebagh, C., & Baric, C.). (2019). *Manuel d'écriture inclusive. Faites progresser l'égalité femmes · hommes par votre manière d'écrire*. (4ème). Mots-Clés.
- Hamilton, M. C. (1988). Using masculine generics : Does generic he increase male bias in the user's imagery? *Sex Roles*, 19(11-12), 785-799.
<https://doi.org/10.1007/BF00288993>
- Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes. (2016). *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe. Guide pratique* (1ère). La documentation française.
- Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes. (2022). *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe. Guide pratique* (2ème édition). La documentation française. https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide_egacom_sans_stereotypes-2022-versionpublique-min.pdf

- Houdebine, A.-M. (2000). Autour du livre de Anne-Marie Houdebine La féminisation des noms de métiers: *Travail, genre et sociétés*, N° 3(1), 169-189.
<https://doi.org/10.3917/tgs.003.0169>
- Houdebine-Gravaud, A.-M. (2003). Trente ans de recherche sur la différence sexuelle, ou Le langage des femmes et la sexuation dans la langue, les discours, les images: *Langage et société*, n° 106(4), 33-61. <https://doi.org/10.3917/ls.106.0033>
- Hyde, J. S. (1984). Children's understanding of sexist language. *Developmental Psychology*, 20(4), 697-706. <https://doi.org/10.1037/0012-1649.20.4.697>
- Hyönä, J., & Kaakinen, J. K. (2019). Eye Movements During Reading. In C. Klein & U. Ettinger (Éds.), *Eye Movement Research* (p. 239-274). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-20085-5_7
- Iel. (2021). In *Le Robert. Dico en ligne*. Éditions Le Robert.
<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/iel>
- Irmen, L. (2007). What's in a (Role) Name? Formal and Conceptual Aspects of Comprehending Personal Nouns. *Journal of Psycholinguistic Research*, 36(6), 431-456. <https://doi.org/10.1007/s10936-007-9053-z>
- Irmen, L., & Kurovskaja, J. (2010). On the Semantic Content of Grammatical Gender and Its Impact on the Representation of Human Referents. *EXPERIMENTAL PSYCHOLOGY*, 57(5), 367-375. <https://doi.org/10.1027/1618-3169/a000044>
- Irmen, L., & Roßberg, N. (2004). Gender Markedness of Language : The Impact of Grammatical and Nonlinguistic Information on the Mental Representation of Person Information. *Journal of Language and Social Psychology*, 23(3), 272-307. <https://doi.org/10.1177/0261927X04266810>
- Jäggi, T., Gygax, P. M., Decock, S., Gabriel, U., & Vincent, C. (2025). Beyond She and He : A Framework for Studying the Cognitive, Psychological and Social Effects of Gender-Neutral Pronouns. *Journal of Language and Social Psychology*. <https://doi.org/10.1177/0261927X251346193>
- Johnson, H. M., & Seifert, C. M. (1999). Modifying Mental Representations : Comprehending Corrections. In H. van Oostendorp & S. R. Goldman (Éds.), *The construction of mental representations during reading* (p. 269-281). L. Erlbaum Associates.
- Johnson-Laird, P. N. (1983). *Mental models : Towards a cognitive science of language, inference and consciousness*. Cambridge University Press.
- Johnson-Laird, P. N. (2001). Reasoning with Mental Models. In N. J. Smelser & P. B. Baltes (Éds.), *International encyclopedia of the social & behavioral sciences* (1st ed, p. 12821-12824). Elsevier.

- Jospin, L. (1998, mars 8). Circulaire du 6 mars 1998 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre. *Journal Officiel de la République Française*, 3565.
- Just, M. A., & Carpenter, P. A. (1980). A Theory of Reading : From Eye Fixations to Comprehension. *Psychological Review*, 87(4), 329-354.
<https://doi.org/10.1037/0033-295X.87.4.329>
- Kamblé-Bagal, N., & Tatossian, A. (2022). Étude comparative sur l'usage de l'écriture inclusive dans deux médias écrits français et québécois. *SHS Web of Conferences*, 138, 12003. <https://doi.org/10.1051/shsconf/202213812003>
- Khaznadar, E. (1989). Le dédoublement en genre en français. Etude lexicale et morphologique. *Linx*, 21(1), 137-145. <https://doi.org/10.3406/linx.1989.1136>
- Kim, J., Angst, S., Gygax, P., Gabriel, U., & Zufferey, S. (2023). The male bias and ways to avoid it : A study on epicenes and group nouns in Swiss and Québec French. *Journal of French Language Studies*, 33(1), 1-26.
<https://doi.org/10.1017/S095926952200014X>
- Kim, J., Gabriel, U., Gygax, P., & Siyanova- Chanturia, A. (2024). Stimulus Selection Based on Gender Ratios : Gender Ratios are Indicative of Both Stereotypical and Conceptual Gender. *Psychological Reports*, 00332941241253582.
<https://doi.org/10.1177/00332941241253582>
- Knisely, K. A. (2020). Le français non-binaire : Linguistic forms used by non-binary speakers of French. *Foreign Language Annals*, flan.12500.
<https://doi.org/10.1111/flan.12500>
- Köpcke, K.-M., Panther, K.-U., & Zubin, D. A. (2010). Motivating grammatical and conceptual gender agreement in German. In H.-J. Schmid & S. Handl (Éds.), *Cognitive Foundations of Linguistic Usage Patterns* (p. 171-194). De Gruyter Mouton. <https://doi.org/10.1515/9783110216035.171>
- Körner, A., Abraham, B., Rummer, R., & Strack, F. (2022). Gender Representations Elicited by the Gender Star Form. *Journal of Language and Social Psychology*, 0261927X2210801. <https://doi.org/10.1177/0261927X221080181>
- Körner, A., Glim, S., & Rummer, R. (2024). Examining the glottal stop as a mark of gender-inclusive language in German. *Applied Psycholinguistics*, 45(1), 156-179.
<https://doi.org/10.1017/S0142716424000018>
- Kotek, H., Dockum, R., Babinski, S., & Geissler, C. (2021). Gender bias and stereotypes in linguistic example sentences. *Language*, 97(4), 653-677.
<https://doi.org/10.1353/lan.2021.0060>

- Kreiner, H., Sturt, P., & Garrod, S. (2008). Processing definitional and stereotypical gender in reference resolution : Evidence from eye-movements. *Journal of Memory and Language*, 58(2), 239-261. <https://doi.org/10.1016/j.jml.2007.09.003>
- Labrosse, C. (1996). *Pour une grammaire non sexiste*. Remue-ménage.
<https://archive.org/details/pourunegrammaire0000labr/page/n7/mode/2up>
- Larivière, L.-L. (1988). La Feminisation des Titres et du Discours dans les Documents Professionnels. *Discourse and Writing/Rédactologie*, 7(1-2), 17-36.
<https://doi.org/10.31468/cjsdwr.258>
- Lecolle, M. (2013). Noms collectifs humains : Un point de vue de sémantique lexicale sur l'identité dans le rapport individu/groupe. ; *Interrogations ?*, 16.
<http://www.revue-interrogations.org/NOMS-COLLECTIFS-HUMAINS-UN-POINT>
- Liénardy, C., Tibblin, J., Gygax, P., & Simon, A.-C. (2023). Écriture inclusive, lisibilité textuelle et représentations mentales. *Discours*, 33.
<https://doi.org/10.4000/discours.12636>
- Lindqvist, A., Renström, E. A., & Gustafsson Sendén, M. (2019). Reducing a Male Bias in Language? Establishing the Efficiency of Three Different Gender-Fair Language Strategies. *Sex Roles*, 81(1-2), 109-117. <https://doi.org/10.1007/s11199-018-0974-9>
- Lire. (s. d.). In *Larousse*. Consulté 10 juillet 2025, à l'adresse
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lecture/46547>
- Lucy, J. A. (1997). Linguistic Relativity. *Annual Review of Anthropology*, 26(1), 291-312.
<https://doi.org/10.1146/annurev.anthro.26.1.291>
- Lucy, J. A. (2016). Recent Advances in the Study of Linguistic Relativity in Historical Context : A Critical Assessment. *Language Learning*, 66(3), 487-515.
<https://doi.org/10.1111/lang.12195>
- Lyster, R. (2006). Predictability in French gender attribution : A corpus analysis. *Journal of French Language Studies*, 16(1), 69-92.
<https://doi.org/10.1017/S0959269506002304>
- Mathieu, M.-J. (1999). La France : La féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions : Un bilan encourageant. *Français & Société*, 10, 45-64.
- Matthews, P. (2014). Noun class. In *The concise Oxford dictionary of linguistics* (3 ed.). Oxford Univ. Press.
<https://www.oxfordreference.com/display/10.1093/acref/9780199675128.001.0001/acref-9780199675128-e-2266>
- McConnell-Ginet. (2014). Gender and its relation to sex : The myth of 'natural' gender. In G. G. Corbett (Éd.), *The expression of gender* (p. 3-38). De Gruyter Mouton.

- Melis, L., & Godard, D. (2021). La formation, le genre et le nombre des noms. In A. Abeillé & D. Godard (Éds.), *La Grande Grammaire du français* (1st éd., Vol. 1, p. 377-397). Actes sud/Imprimerie nationale Éditions.
- Mézière, D. C., Yu, L., Von Der Malsburg, T., Reichle, E., & McArthur, G. (2024). Using Eye Movements from a 'Read-Only' Task to Predict Text Comprehension. *Reading Research Quarterly*, 60(e70023). <https://doi.org/10.1002/rrq.70023>
- Michard, C. (1996). Genre et sexe en linguistique : Les analyses du masculin générique. *Mots*, 49(1), 29-47. <https://doi.org/10.3406/mots.1996.2120>
- Michaud, H. (2021). Rhétoriques réactionnaires et antiféminisme en France : La controverse de l'écriture inclusive1. *Politique et Sociétés*, 40(1), 87-107. <https://doi.org/10.7202/1075742ar>
- Misersky, J., Gygax, P. M., Canal, P., Gabriel, U., Garnham, A., Braun, F., Chiarini, T., Englund, K., Hanulikova, A., Öttl, A., Valdrova, J., Von Stockhausen, L., & Sczesny, S. (2014). Norms on the gender perception of role nouns in Czech, English, French, German, Italian, Norwegian, and Slovak. *Behavior Research Methods*, 46, 841-871. <https://doi.org/10.3758/s13428-013-0409-z>
- Misersky, J., Majid, A., & Snijders, T. M. (2019). Grammatical Gender in German Influences How Role-Nouns Are Interpreted : Evidence from ERPs. *Discourse Processes*, 56(8), 643-654. <https://doi.org/10.1080/0163853X.2018.1541382>
- Misersky, J., & Redl, T. (2020). A psycholinguistic view on stereotypical and grammatical gender : The effects and remedies. In C. D. J. Bulten, C. F. Perquin-Deelen, M. H. Sinnenhge Damsté, & K. J. Bakken (Éds.), *Diversiteit. Een multidisciplinaire terreinverkenning* (p. 237-255). Wolters Kluwer. https://pure.mpg.de/rest/items/item_3174474/component/file_3475764/content
- Mora, Y. L., Quinton, J.-C., Klein, O., & Smeding, A. (2025). The Middle Dot Challenge : Influence of Gender-Fair Language on Representations and Stereotypical Associations of Science and Care Jobs. *Journal of Language and Social Psychology*, 0261927X251339203. <https://doi.org/10.1177/0261927X251339203>
- Moreau, M.-L. (1999). La Communauté française de Belgique : La féminisation des termes de professions en Belgique francophone. *Français & Société*, 10, 65-80.
- Moreau, M.-L. (2019). L'accord de proximité dans l'écriture inclusive. Peut-on utiliser n'importe quel argument ? In Anne Dister & Sophie Piron (Éds.), *Les discours de référence sur la langue française* (p. 351-378). Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles. <https://doi.org/10.4000/books.pusl.26517>
- Moreau, T. (1992). Attention la cheffe arrive ! *Recherches féministes*, 5(1), 161-168. <https://doi.org/10.7202/057678ar>

- Moulton, J., Robinson, G. M., & Elias, C. (1978). Sex Bias in Language Use : « Neutral » Pronouns That Aren't. *American Psychologist*, 33(11), 1032-1036.
- Mucchi-Faina, A. (2005). Visible or influential? Language reforms and gender (in)equality. *Social Science Information*, 44(1), 189-215.
<https://doi.org/10.1177/0539018405050466>
- New, B., Pallier, C., Brysbaert, M., & Ferrand, L. (2004). Lexique 2 : A new French lexical database. *Behavior Research Methods, Instruments, & Computers*, 36(3), 516-524. <https://doi.org/10.3758/BF03195598>
- Noailly, M. (2021). Les propriétés morphologiques des adjectifs. In A. Abeillé & D. Godard (Éds.), *La grande grammaire du français : GGF* (1re édition, p. 654-660). Actes sud ; Imprimerie nationale éditions.
- Oakhill, J., Garnham, A., & Reynolds, D. (2005). Immediate activation of stereotypical gender information. *Memory & Cognition*, 33(6), 972-983.
<https://doi.org/10.3758/BF03193206>
- O'Brien, E. J., & Cook, A. E. (2015). Models of Discourse Comprehension. In A. Pollatsek & R. Treiman (Éds.), *The Oxford handbook of reading* (p. 217-231). Oxford University Press.
- Office québécois de la langue française. (s. d.). *Rédaction épicène*. Consulté 19 septembre 2024, à l'adresse <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/banque-de-depannage-linguistique/la-redaction-et-la-communication/feminisation-et-redaction-epicene/redaction-epicene>
- Office québécois de la langue française. (2018, juillet). Termes parus dans les avis de normalisation et de recommandation. *Gazette Officielle du Québec*, 417.
- Ousselin, E. (2004). Aux accents, citoyens ! La résistance à la réforme de l'orthographe. *The French Review*, 77(3), 490-499.
- Parks, J. B., & Robertson, M. A. (1998). Contemporary Arguments Against Nonexist Language : Blaubergs (1980) Revisited. *Sex Roles*, 39(5/6), 445-461.
- Paterson, L. L. (2011). Epicene pronouns in UK national newspapers : A diachronic study. *ICAME*, 35, 171-186.
- Pfälzgraf, F. (Éd.). (2024). *Public Attitudes Towards Gender-Inclusive Language : A Multilingual Perspective*. De Gruyter Mouton.
- Pfälzgraf, F. (Éd.). (2025). *Gender-neutral, gender-fair, gender-inclusive : Towards conceptual clarity across european languages*. Palgrave Macmillan.
- Philippe, É. (2017, novembre 22). Circulaire du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française. *Journal Officiel de la République française*, 4.

- Pleško, M., & Holeš, J. (2016). Féminisation des textes institutionnels au Maroc. *Ciccre* V, 515-525.
- Pleško, M., & Holeš, J. (2017). Féminisation dans les textes administratifs écrits en français : Le cas de l'Algérie. *e-Scripta Romanica*, 4, 93-101. <https://doi.org/10.18778/2392-0718.04.08>
- Pozniak, C., Corbeau, E., & Burnett, H. (2024). Contextual dilution in French gender inclusive writing : An experimental investigation. *Journal of French Language Studies*, 34(2), 273-292. <https://doi.org/10.1017/S0959269523000236>
- Prentice, D. A. (1994). Do language reforms change our way of thinking. *Journal of Language and Social Psychology*, 13(1), 3-19.
- Proposition de loi visant à protéger la langue française des dérives de l'écriture dite inclusive, 16 Session ordinaire de 2023-2024 (2023). <https://www.senat.fr/leg/tas23-016.pdf>
- Queen, R. (2013). Gender, Sex, Sexuality, and Sexual Identities. In J. K. Chambers & N. Schilling-Estes, *The handbook of language variation and change* (2nd edition, p. 368-387). Wiley-Blackwell, is an imprint of John Wiley.
- Radiodiffusion Télévision Française (Réalisateur). (1961, avril 23). Charles de Gaulle « Françaises, Français ! Aidez-moi ! » [Émission]. In *Journal Télévisé 20H*. INA. <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/i00012393/charles-de-gaulle-francaises-francais-aidez-moi>
- Raus, R., Tonti, M., Cerquitelli, T., Cagliero, L., Attanasio, G., La Quatra, M., & Greco, S. (2022). L'analyse du discours et l'intelligence artificielle pour réaliser une écriture inclusive : Le projet EMIMIC. *SHS Web of Conferences*, 138, 01007. <https://doi.org/10.1051/shsconf/202213801007>
- Rayner, K. (1998). Eye Movements in Reading and Information Processing : 20 Years of Research. *Psychological Bulletin*, 124(3), 372-422.
- Rayner, K. (2009). The 35th Sir Frederick Bartlett Lecture : Eye movements and attention in reading, scene perception, and visual search. *Quarterly Journal of Experimental Psychology*, 62(8), 1457-1506. <https://doi.org/10.1080/17470210902816461>
- Rayner, K., Chace, K. H., Slattery, T. J., & Ashby, J. (2006). Eye Movements as Reflections of Comprehension Processes in Reading. *Scientific Studies of Reading*, 10(3), 241-255. https://doi.org/10.1207/s1532799xssr1003_3
- Rayner, K., & Reichle, E. D. (2010). Models of the reading process. *WIREs Cognitive Science*, 1(6), 787-799. <https://doi.org/10.1002/wcs.68>
- Reboul, A., & Gaiffe, B. (1999). *Représentations mentales et référence*. 10. <https://doi.org/10.1002/wcs.68>

- Reboul, A., & Moeschler, J. (1998). *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*. Armand Colin.
- Reichle, E. D. (2021). *Computational models of reading : Formal descriptions of the mind in action*. Oxford University Press. <https://academic.oup.com/book/39768>
- Renström, E. A. (2025). The implementation of neo- and nonbinary pronouns : A review of current research and future challenges. *Frontiers in Psychology*, 15, 1507858. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2024.1507858>
- Renström, E. A., Lindqvist, A., Akbas, G., Hekanaho, L., & Sendén, M. G. (2022). Are Gender-Neutral Pronouns Really Neutral? Testing a Male Bias in the Grammatical Genderless Languages Turkish and Finnish. *Journal of Language and Social Psychology*, 0261927X2211462. <https://doi.org/10.1177/0261927X221146229>
- Richy, C., & Burnett, H. (2021). Démêler les effets des stéréotypes et le genre grammatical dans le biais masculin : Une approche expérimentale. *GLAD!*, 10. <https://doi.org/10.4000/glad.2839>
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (2016). *Grammaire méthodique du français* (6e éd.). Presses Universitaires de France.
- Roché, M. (1992). Le masculin est-il plus productif que le féminin ? *Langue française*, 96(1), 113-124. <https://doi.org/10.3406/lfr.1992.5785>
- Romaine, S. (2001). English. A corpus-based view of gender in British and American English. In M. Hellinger & H. Bußmann (Éds.), *Gender Across Languages : The linguistic representation of women and men Volume 1* (Vol. 9, p. 153-175). John Benjamins Publishing Company. <https://doi.org/10.1075/impact.9>
- Samuel, S., Cole, G., & Eacott, M. J. (2019). Grammatical gender and linguistic relativity : A systematic review. *Psychonomic Bulletin & Review*, 26(6), 1767-1786. <https://doi.org/10.3758/s13423-019-01652-3>
- Sato, S., Gabriel, U., & Gygax, P. M. (2016). Altering Male-Dominant Representations : A Study on Nominalized Adjectives and Participles in First and Second Language German. *Journal of Language and Social Psychology*, 35(6), 667-685. <https://doi.org/10.1177/0261927X15625442>
- Sato, S., Gygax, P. M., & Gabriel, U. (2013). Gender inferences : Grammatical features and their impact on the representation of gender in bilinguals. *Bilingualism: Language and Cognition*, 16(4), 792-807. <https://doi.org/10.1017/S1366728912000739>
- Sato, S., Gygax, P. M., & Gabriel, U. (2016). Gauging the Impact of Gender Grammaticalization in Different Languages : Application of a Linguistic-Visual Paradigm. *Frontiers in Psychology*, 7. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2016.00140>

- Sato, S., Gygax, P. M., Gabriel, U., Oakhill, J., & Escasain, L. (2025). Does Inclusive Language Increase the Visibility of Women, or Does It Simply Decrease the Visibility of Men? A Missing Piece of the Inclusive Language Jigsaw. *Collabra: Psychology*, 11(1), 128470. <https://doi.org/10.1525/collabra.128470>
- Schafroth, E. (2003). Gender in French : Structural properties, incongruences and asymmetries. In M. Hellinger & H. Motschenbacher (Éds.), *Gender across languages : The linguistic representation of women and men. Volume 3* (p. 87-117). John Benjamins Publishing Company. <https://doi.org/10.1075/impact.11>
- Schotter, E. R., & Rayner, K. (2015). The Work of the Eyes During Reading. In A. Pollatsek & R. Treiman (Éds.), *The Oxford handbook of reading* (p. 44-60). Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199324576.001.0001>
- Sera, M. D., Berge, C. A. H., & Pintado, J. D. C. (1994). Grammatical and conceptual forces in the attribution of gender by English and Spanish speakers. *Cognitive Development*, 9(3), 261-292. [https://doi.org/10.1016/0885-2014\(94\)90007-8](https://doi.org/10.1016/0885-2014(94)90007-8)
- Siemund, P., & Dolberg, F. (2011). From lexical to referential gender : An analysis of gender change in medieval English based on two historical documents. *Folia Linguistica*, 45(2). <https://doi.org/10.1515/flin.2011.018>
- Siess, J. (2005). Un discours politique au féminin. Le projet d'Olympe de Gouges. *Mots*, 78, 9-21. <https://doi.org/10.4000/mots.293>
- Simon, A. C., & Vanhal, C. (2022). Renforcement de la féminisation et écriture inclusive : Étude sur un corpus de presse et de textes politiques: *Langue française*, N° 215(3), 81-102. <https://doi.org/10.3917/lf.215.0081>
- Slobin, D. I. (1987). Thinking for Speaking. *Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 13, 435. <https://doi.org/10.3765/bls.v13i0.1826>
- Spinelli, E., Chevrot, J.-P., & Varnet, L. (2023). Neutral is not fair enough : Testing the efficiency of different language gender-fair strategies. *Frontiers in Psychology*, 14, 1256779. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2023.1256779>
- Sprenger-Charolles, L. (2021). Coût de l'opacité de l'orthographe sur l'apprentissage de la lecture: *Cités*, N° 86(2), 57-70. <https://doi.org/10.3917/cite.086.0057>
- Sprenger-Charolles, L., Abeillé, A., & Cerquiglini, B. (2024). *Rationaliser l'orthographe du français pour mieux l'enseigner : Synthèse de la recherche et recommandations* (p. 39). Conseil scientifique de l'éducation nationale.
- Stahlberg, D., Braun, F., Irmel, L., & Sczesny, S. (2007). Representation of the Sexes in Language. In K. Fiedler (Éd.), *Social communication. A volume in the series Frontiers of Social Psychology* (p. 163-187). Psychology press.

- Stahlberg, D., Sczesny, S., & Braun, F. (2001). Name Your Favorite Musician : Effects of Masculine Generics and of their Alternatives in German. *Journal of Language and Social Psychology*, 20(4), 464-469.
<https://doi.org/10.1177/0261927X01020004004>
- Stanton, E. C. (1895). *The Woman's Bible*. BiblioBazaar.
- Staub, A., & Rayner, K. (2009). Eye movements and on-line comprehension processes. In M. G. Gaskell (Ed.), *The Oxford handbook of psycholinguistics* (1. publ. in paperback, p. 327-342). Oxford Univ. Press.
- Steiger-Loerbroks, V., & von Stockhausen, L. (2014). Mental representations of gender-fair nouns in German legal language : An eye-movement and questionnaire-based study. *Linguistische Berichte*, 237, 57-80.
- Steriopolo, O., & Schütze, C. (2025). Referential means in German : An experimental study comparing feminine epicene nouns with masculine generic nouns. *Linguistics*. <https://doi.org/10.1515/ling-2023-0049>
- Storme, B., & Delaloye Saillen, L. (2024). Effects of grammatical gender on gender inferences : Evidence from French hybrid nouns. *Linguistics Vanguard*.
<https://doi.org/10.1515/lingvan-2022-0064>
- Storme, B., & Storme, M. (2025). Feminization is More Gender-Fair Than Neutralization : Evidence From Gender-Stereotyped Contexts. *Journal of Language and Social Psychology*. <https://doi.org/10.1177/0261927X251349151>
- Tanenhaus, M. K., & Carlson, G. N. (1985). Processing Deep and Surface Anaphors. *North East Linguistics Society*, 15(1), 24.
- Tanenhaus, M. K., & Carlson, G. N. (1990). Comprehension of Deep and Surface Verbphrase Anaphors. *Language and Cognitive Processes*, 5(4), 257-280.
<https://doi.org/10.1080/01690969008407064>
- Tasmowski, L., & Laca, B. (2021). Qu'est-ce que la détermination et la quantification ? In A. Abeillé & D. Godard (Eds.), *La grande grammaire du français : GGF* (1re édition, p. 505-519). Actes sud ; Imprimerie nationale éditions.
- Tibblin, J. (2020). Les attitudes envers le langage inclusif des francophones et leur effet sur l'évaluation d'un texte. *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2020, SHS Web of Conferences*(78), 13006.
<https://doi.org/10.1051/shsconf/20207813006>
- Tibblin, J., Granfeldt, J., van de Weijer, J., & Gygax, P. (2023). The male bias can be attenuated in reading : On the resolution of anaphoric expressions following gender-fair forms in French. *Glossa Psycholinguistics*, 2(1).
<https://doi.org/10.5070/G60111267>

- Tibblin, J., van de Weijer, J., Granfeldt, J., & Gygax, P. (2023). There are more women in joggeur·euses than in joggeurs : On the effects of gender-fair forms on perceived gender ratios in French role nouns. *Journal of French Language Studies*, 33(1), 28-51. <https://doi.org/10.1017/S0959269522000217>
- Tribune signée par 65 linguistes. (2020, septembre 25). Au delà de l'écriture inclusive : Un programme de travail pour la linguistique d'aujourd'hui. *Mediapart*. <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/250920/au-dela-de-l-ecriture-inclusive-un-programme-de-travail-pour-la-linguistique-d-aujour>
- Tucker, R. G. (1967). *French Speakers' Skill with Grammatical Gender : An Example of Rule-Governed Behavior* [PhD]. McGill University.
- Vachon-L'Heureux, P. (1992). Quinze ans de féminisation au Québec : De 1976 à 1991. *Recherches féministes*, 5(1), 139-142. <https://doi.org/10.7202/057675ar>
- van Berlekom, E., Sczesny, S., & Sendén, M. G. (2024). Toward Visibility : Using the Swedish Gender-Inclusive Pronoun *Hen* Increases Gender Categorization of Androgynous Faces as Nonbinary. *Journal of Language and Social Psychology*, 43(5-6), 525-543. <https://doi.org/10.1177/0261927X241289914>
- van Compernolle, R. A. (2008). « Une pompière ? C'est affreux ! » Étude lexicale de la féminisation des noms de métiers et grades en France. *Langage et société*, 123, 107-126.
- van Dijk, T. A., & Kintsch, W. (1983). *Strategies of discourse comprehension*. Academic Press.
- Vankrunkelsven, H., Yang, Y., Brysbaert, M., De Deyne, S., & Storms, G. (2022). Semantic gender : Norms for 24,000 Dutch words and its role in word meaning. *Behavior Research Methods*, 56(1), 113-125. <https://doi.org/10.3758/s13428-022-02032-x>
- van Raemdonck, D. (2019). L'inclusif, entre accord et désaccord ou « Jusqu'à ce que la proximité nous sépare ». *Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, 11(1), 75-95.
- Vergoossen, H. P., Renström, E. A., Lindqvist, A., & Gustafsson Sendén, M. (2020). Four Dimensions of Criticism Against Gender-Fair Language. *Sex Roles*, 83(5-6), 328-337. <https://doi.org/10.1007/s11199-019-01108-x>
- Vervecken, D., Gygax, P. M., Gabriel, U., Guillod, M., & Hannover, B. (2015). Warm-hearted businessmen, competitive housewives? Effects of gender-fair language on adolescents' perceptions of occupations. *Frontiers in Psychology*, 6. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2015.01437>
- Viennot, É. (2017a). *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française* (Nouvelle éd. augmentée). Éditions iXe.

- Viennot, É. (2017b). *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française* (Nouvelle éd. augmentée). Éditions iXe.
- Watts, F. (1991). Réflexions sur la proposition de réforme de l'orthographe et sa polémique. *The French Review*, 65(1), 84-90.
- Weber, L., Gygax, P., Schoenhals, L., & Fourrier, I. (2023). Écriture inclusive et dyslexie : Enjeux, hypothèses et pistes de recherche. *ANAE - Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant*, 188, 75-88.
- Wengelin, Å., Frid, J., Johansson, R., & Johansson, V. (2019). Combining Keystroke Logging with Other Methods : Towards an Experimental Environment for Writing Process Research. In E. Lindgren & K. P. H. Sullivan (Éds.), *Observing writing : Insights from keystroke logging and handwriting*. Brill.
- Whorf, B. L. (1956). *Language, thought, and reality : Selected writings* (J. B. Carroll, Éd. ; 28. print). The MIT Press.
- Xiao, H., Strickland, B., & Peperkamp, S. (2022). How Fair is Gender-Fair Language? Insights from Gender Ratio Estimations in French. *Journal of Language and Social Psychology*, 0261927X221084643. <https://doi.org/10.1177/0261927X221084643>
- Yaguello, M. (1978). *Les mots et les femmes : Essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine* (Nachdr.). Payot & Rivages.
- Zacharski, L., & Ferstl, E. C. (2023). Gendered Representations of Person Referents Activated by the Nonbinary Gender Star in German : A Word-Picture Matching Task. *Discourse Processes*, 1-26. <https://doi.org/10.1080/0163853X.2023.2199531>
- Zacharski, L., Kruppa, A., & Ferstl, E. C. (2025). The Readability of the Non-Binary Gender Star in German : Evidence From a Lexical Decision Task. *Social Psychological Bulletin*, 20, e13719. <https://doi.org/10.32872/spb.13719>
- Zami, J., & Hemforth, B. (2024). Intelligibilité de l'écriture inclusive : Une approche expérimentale. *SHS Web of Conferences*, 191, 10004. <https://doi.org/10.1051/shsconf/202419110004>
- Zwaan, R. A. (2001). Situation Model : Psychological. In N. J. Smelser & P. B. Baltes (Éds.), *International encyclopedia of the social & behavioral sciences* (1st ed, p. 14137-14141). Elsevier.

Populärvetenskaplig sammanfattning

I franska finns det två grammatiska genus: femininum och maskulinum. För de flesta ord är deras grammatiska genus inte kopplat till deras betydelse. Till exempel är *stol* feminist (*une chaise*) och *fåtölj* maskulint (*un fauteuil*). Men ord som refererar till människor är annorlunda. Sådana ord har ett grammatiskt genus som bestäms av könet på den person man refererar till. När man pratar om en kvinnlig skådespelare säger man *une actrice* (femininum) men för att prata om hennes manliga kollega säger man *un acteur* (maskulinum). När man benämner grupper som består av både kvinnor och män ska man enligt fransk standardgrammatik använda den maskulina formen. *Les acteurs* ('skådespelarna') kan alltså antingen referera till en grupp som består av bara män, av både kvinnor och män eller av människor vars kön är okänt eller irrelevant. Detta användande av den maskulina formen kallas ofta *le masculin générique*, ett generiskt maskulinum.

Sedan början på 2000-talet har det generiska användandet av den maskulina formen börjat ifrågasättas av fransktalande världen över. En orsak är att flera studier har visat att den maskulina formen ger upphov till en skevhets (en bias) i representationen av män och kvinnor. Om man läser den maskulina formen har man tendens att tänka på bara män även om bruket är avsett att vara generiskt. Därför har fransktalande särskilt de senaste tio åren börjat använda andra former än den maskulina när de pratar eller skriver om grupper där både kvinnor och män ingår. Det övergripande syftet är att bättre synliggöra kvinnor i det franska språket och att motverka den påvisade skevheten. Dessa alternativa former kallas könsinkluderande former (*formes inclusives*) och kan ta sig olika uttryck. Ett sätt är att skriva ut båda den feminina och maskulina formen som i *les actrices et acteurs* (de kvinnliga och manliga skådespelarna) och ett annat är att förkorta de långa formerna med ett skiljetecken: *les acteur·rices*. En annan strategi är att använda andra uttryck eller ord som inte avslöjar personernas kön, till exempel *les stars de*

cinéma ('filmstjärnorna') eller *les personnes qui jouent dans ce film* ('personerna som spelar i denna film').

Dessa nya former, särskilt de förkortade formerna, har mött stark kritik både i media och bland en del forskare. Kritiker menar dels att dessa former inte skulle tjäna något till eftersom den maskulina formen inkluderar såväl kvinnor som män, dels att dessa former skulle göra texter svårläsliga eller rent av oläsliga. När detta avhandlingsarbete påbörjades, år 2020, fanns det dock knappt några vetenskapliga studier på franska könsinkluderande former samtidigt som de debatterades vilt i media.

I min avhandling har jag undersökt franska könsinkluderande former i fyra olika studier. Jag har ställt mig två frågor. Den första frågan var: Föreställer fransktalande vuxna sig mer kvinnor i en grupp om de läser en könsinkluderande form i stället för en maskulin form? Svaret på den frågan kan visa om det faktiskt är så att de könsinkluderande formerna kan motverka skevheter i tolkningen. Den andra frågan var: Hur bearbetar fransktalande de könsinkluderande formerna i läsning? Svaret på den frågan kan visa hur kostsamt och ansträngande det är för läsaren att läsa och förstå dessa former i skrift. Avhandlingens första två studier har undersökt den första frågan och de två senare har fokuserat på den andra.

I studie 1 fick de ca 1000 deltagarna en lista med olika grupper (till exempel *grannar, ryttare, skådespelare*) som antingen var skrivna i den maskulina formen eller i en av fyra olika könsinkluderande former. Uppgiften var att skatta andelen kvinnor och män i varje grupp på en skala som gick från 0% kvinnor och 100% män till 100% kvinnor och 0% män. Resultaten visade att deltagarna som läste de könsinkluderande formerna skattade en högre andel kvinnor än de som läste den maskulina formen.

I studie 2 använde jag en metod där ca 150 deltagare fick läsa meningspar (här i svensk översättning), som till exempel:

Tonåringarna gick ut ur matsalen.

Man kunde se att flera av tjejerna/killarna var på dåligt humör.

När deltagarna läst meningarna skulle de så fort som möjligt bedöma om den andra meningen var en möjlig fortsättning på den första. För att svara ja behövde deltagarna alltså förstå att *tjejerna* eller *killarna* i mening två ingick i *tonåringarna* i den första meningens. Gruppen i den första meningens presenterades antingen

som en maskulin eller som en könsinkluderande form. När jag analyserade svaren visade det sig att deltagarna som läste den maskulina formen inte inkluderade kvinnor lika ofta som män i gruppen som beskrevs i den första meningen. Så var inte fallet för deltagarna som läste de könsinkluderande formerna. För dem var det ungefär lika enkelt att inkludera kvinnor som män i gruppen, även om resultaten berodde lite på vilken könsinkluderande form de läste. Resultaten tyder alltså på att när man läser den maskulina formen föreställer man sig snarare en grupp män än en grupp kvinnor och män, men när man läser en könsinkluderande form föreställer man sig en grupp både kvinnor och män.

I studie 3 och 4 använde jag mig av ögonrörelsemätning, en metod som spelar in en persons ögonrörelser under läsning. Med den metoden kunde jag till exempel kan se om en person stannade upp länge vid en könsinkluderande form eller tittade tillbaka på den efter att ha läst färdigt texten. I studie 3 fick de ca 60 deltagarna läsa korta texter som innehöll en maskulin form (*acteurs*) eller en av två olika könsinkluderande former (en lång, *actrices et acteurs*, eller en förkortad, *acteur.rices*). Resultaten visade att läsarna oftare tittade tillbaka på de förkortade könsinkluderande formerna, och att de tittade på dem en längre stund i jämförelse med den maskulina formen. Det betyder att de förkortade könsinkluderande formerna kan upplevas som lite svårare att förstå, men jag såg också att deltagarna verkade vänja sig vid formerna under experimentets gång och att de som hade positiva attityder mot könsinkluderande språk läste dem snabbare.

I den sista studien fick samma deltagare som i studie 3 läsa liknande texter som i studie 3 men i stället för könsinkluderande former innehöll de ord skrivna med en alternativ stavning som är närmare uttalet (ungefär *pasient* i stället för *patient*). I analyserna tittade jag på hur mycket svårare de nya stavningarna var att läsa i jämförelse med de korta könsinkluderande formerna. Enligt resultaten ledde de alternativa stavningarna till större effekter än de könsinkluderande formerna. Deltagarna tittade alltså tillbaka på de nya stavningarna ännu mer och tog ännu längre tid på sig att läsa dem än de könsinkluderande formerna. Det innebär att även om de könsinkluderande formerna verkar uppfattas som lite mer svärlästa, är de mindre krävande att läsa än ord skrivna med en ny stavning.

Sammanfattningsvis visar denna avhandling för det första att könsinkluderande former, oavsett vilken strategi man använder, gör att fransktalande enklare föreställer sig kvinnor i en grupp jämfört med den maskulina formen. Dessa former motverkar alltså den skevhetsprincipen som uppstår genom bruket av den generiska

maskulina formen som fransk standard-grammatik förespråkar. För det andra visar den att långa könsinkluderande former (*actrices et acteurs*) inte är mer krävande att läsa än den maskulina formen. De förkortade formerna (*acteur·rices*) verkar dock lite mer ansträngande, men effekten verkar avta i takt med att man vänjer sig vid dessa former. Dessutom hade de en mindre effekt på läsningen än andra franska ord som skrevs med en ny stavning. Könsinkluderande former tycks alltså öka kvinnors synlighet i språket markant samtidigt som de inte är mycket mer svårlästa än den maskulina formen.

Annexes

Annexe A

Nous allons maintenant vous poser quelques questions à propos du langage inclusif, aussi appelé *écriture inclusive*, *langage non-sexiste* ou *rédaction épicène*. Le langage inclusif consiste à inclure la forme féminine à côté de la forme masculine. Cela peut se faire soit avec des doublets complets, comme dans la phrase *Les ouvriers et les ouvrières sont en grève*, ou avec des doublets abrégés : *De nombreux·euses étudiant·es ont eu de bonnes notes ce semestre*. On peut aussi utiliser d'autres signes : *étudiant(e)s*, *étudiant.es*, *étudiant-es*.

1. Avant ce questionnaire, connaissiez-vous le langage inclusif?
 - a. Non, pas du tout
 - b. Non, à peine
 - c. Oui, un peu
 - d. Oui, plutôt bien
 - e. Oui, très bien
2. Utilisez-vous le langage inclusif?
 - a. Non, jamais
 - b. Oui mais très rarement
 - c. Oui, de temps en temps
 - d. Oui, la plupart du temps
 - e. Oui, tous les jours
3. Dans votre quotidien, vous arrive-t-il de rencontrer le langage inclusif?
 - a. Non, jamais
 - b. Oui mais très rarement
 - c. Oui, de temps en temps

- d. Oui, la plupart du temps
 - e. Oui, tous les jours
4. Indiquez dans quelle mesure vous êtes d'accord ou pas d'accord avec chacun des énoncés
- a. Pas du tout d'accord
 - b. Plutôt pas d'accord
 - c. Neutre
 - d. Plutôt d'accord
 - e. Tout à fait d'accord
 - f. Aucune alternative ne me convient
- A. *Nous ne devrions pas changer la manière dont la langue française a été écrite et parlée traditionnellement.* (inversé)
We should not change the way the French language has traditionally been written and spoken. (Parks and Roberton, 2000)
- B. *Se soucier du langage sexiste est inutile.* (inversé)
Worrying about sexist language is a trivial activity. (Parks and Roberton, 2000)
- C. *La langue française ne sera jamais changée, car elle est trop profondément enracinée dans la culture.* (inversé)
The French language will never be changed because it is too deeply ingrained in the culture. (Parks and Roberton, 2000)
- D. *Bien que le changement soit difficile, nous devrions quand même essayer d'appliquer le langage inclusif.*
Although change is difficult, we still should try to eliminate sexist language. (Parks and Roberton, 2000)
- E. *Personnellement, il m'est important d'utiliser un langage inclusif.*
It is personally important to me to use gender inclusive language. (Sczesny et al., 2015)
- F. *Le langage inclusif n'a pas d'avantages sur le masculin générique.* (inversé)

Gender inclusive language does not convey any advantages. (Sczesny et al., 2015)

G. *L'usage du masculin générique est une propriété de la langue française et n'a rien à voir avec les inégalités entre les sexes dans la société. (inversé)*

The use of masculine pronouns to refer to generic nouns is a property of the French language and has nothing to do with social inequalities between males and females. (Prentice, 1994)

H. *Nous n'allons jamais nous débarrasser des préjugés de genre tant qu'ils sont incorporés dans notre langue.*

We will never rid ourselves of gender prejudice so long as we have that prejudice built into our language. (Prentice, 1994)

ÉTUDES ROMANES DE LUND
SÉRIE FONDÉE PAR ALF LOMBARD

ÉD. ALF LOMBARD

1. MALMBERG, BERTIL, *Le roman du Comte de Poitiers, poème français du XIIIe siècle*, publié avec introduction, notes et glossaire. 1940.
2. THORDSTEIN, ARVID, *Le bestiaire d'amour rimé, poème inédit du XIIIe siècle*, publié avec introduction, notes et glossaire. 1940.
3. NILSSON-EHLE, HANS, *Les adverbes en -ment compléments d'un verbe en français moderne. Étude de classement syntaxique et sémantique*. 1941.
4. SCHLYTER, BÖRJE, *La vie de Thomas Becket par Beneit. Poème anglo-normand du XIIe siècle*, publié d'après tous les manuscrits. 1941.
5. RONSJÖ, EINAR, *La vie de saint Nicolas par Wace. Poème religieux du XIIe siècle*, publié d'après tous les manuscrits. 1942.
6. THORNÉ HAMMAR, EVA, *Le développement de sens du suffixe latin -bilis en français*. 1942.
7. MALMBERG, BERTIL, *Le système consonantique du français moderne. Études de phonétique et de phonologie*. 1944.
8. BRANDT, GUSTAF, *La concurrence entre soi et lui, eux, elle(s). Étude de syntaxe historique française*. 1944.
9. NILSSON-EHLE, HANS, *Les propositions complétives juxtaposées en italien moderne*. 1947.
10. MALMBERG, BERTIL, *Études sur la phonétique de l'espagnol parlé en Argentine*. 1950.
11. ANDERSSON, SVEN, *Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français tout*. 1954.
12. BOSTRÖM, INGEMAR, *Les noms abstraits accompagnés d'un infinitif et combinés avec avoir. Étude historique sur la syntaxe des articles et des prépositions dans ce genre de constructions françaises*. 1957.
13. NEUMANN, SVEN-GÖSTA, *Recherches sur le français des XVe et XVIe siècles et sur sa codification par les théoriciens de l'époque*. 1959.
14. ANDERSSON, SVEN, *Nouvelles études sur la syntaxe et la sémantique du mot français tout*. 1961.
15. BORNÄS, GÖRAN, *Trois contes français du XIIIe siècle, tirés du recueil des Vies des Pères*. 1968.

16. JACOBSSON, HARRY, *L'expression imagée dans Les Thibault de Roger Martin du Gard*. 1968.
17. NILSSON, ELSA, *Les termes relatifs et les propositions relatives en roumain moderne. Étude de syntaxe descriptive*. 1969.
18. *Mélanges de philologie offerts à Alf Lombard*. 1969.
19. BRODIN, GRETA, *Termini dimostrativi toscani. Studio storico di morfologia, sintassi e semantica*. 1970.

ÉD. ÖSTEN SÖDERGÅRD

20. GUNNARSON, KJELL-ÅKE, *Le complément de lieu dans le syntagme nominal*. 1972.
21. WESTRIN, MAIBRIT, *Étude sur la concurrence de davantage avec plus dans la période allant de 1200 à la Révolution. Comparaison avec l'usage actuel*. 1973.
22. SCHLYTER, KERSTIN, *Les énumérations des personnages dans la Chanson de Roland. Étude comparative*. 1974.
23. ROBACH, INGER-BRITT, *Étude socio-linguistique de la segmentation syntaxique du français parlé*. 1974.
24. BRODIN, BRITA, *Criaturas ficticias y su mundo, en « Rayuela » de Cortázar*. 1975.
25. UNDHAGEN, LYDIA, *Morale et les autres lexèmes formés sur le radical moral étudiés dans des dictionnaires et dans des textes littéraires français de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Étude de sémantique structurale*. 1975.
26. SANDQVIST, SVEN, *Études syntaxiques sur la Chronique des Ducs de Normandie par Benoit*. 1976.
27. SWAHLN, SIGBRIT, *Proust dans la recherche littéraire. Problèmes, méthodes, approches nouvelles*. 1979.
28. LARSSON, EVA, *La dislocation en français. Étude de syntaxe générative*. 1979.
29. SWEDENBORG, EKY, *Jean Barois de Roger Martin du Gard. Étude des manuscrits et des techniques narratives*. 1979.
30. GRAUMANN, GUNNAR, « *La guerre de Troie » aura lieu. La préparation de la pièce de Giraudoux* ». 1979.
31. KELLNER, SVEN, « *Le Docteur Pascal » de Zola : Rétrospective des Rougon-Macquart, Livre de Documents, Roman à Thèse* ». 1980.
32. LLAVADOR, YVONNE, *La poésie algérienne de langue française et la guerre d'Algérie*. 1980.

33. BIRGANDER, PIA, *Boris Vian romancier. Étude des techniques narratives*. 1981.
34. GRELSSON, SIGVARD, *Les adverbes en -ment. Étude psycho-mécanique et psycho-systématique*. 1981.
35. JOSEFSON, EVA-KARIN, *La vision citadine et sociale dans l'œuvre d'Emile Verhaeren*. 1982.
36. WIJK, MARGARETH, *Guillaume Apollinaire et l'esprit nouveau*. 1982.
37. HEED, SVEN-ÅKE, *Le coco du dada. Victor ou les Enfants au pouvoir de Roger Vitrac : texte et représentation*. 1983.
38. ORFALI, INGRID, *Fiction érogène à partir de Klossowski*. 1983.
39. SANDQVIST, SVEN, *Notes textuelles sur le Roman de Tristan de Béroul*. 1984.

ÉD. LARS LINDVALL

40. BORNÄS, GÖRAN, *Ordre alphabétique et classement méthodique du lexique. Étude de quelques dictionnaires d'apprentissage français*. 1986.
41. LARSSON, BJÖRN, *La réception des Mandarins. Le roman de Simone de Beauvoir face à la critique littéraire en France*. 1988.
42. SANDQVIST, SVEN, *Le Dyalogue saint Gregore. Les Dialogues de saint Grégoire le Grand traduits en vers français à rimes léonines par un Normand anonyme du XIV^e siècle*. Édition avec introduction, notes et glossaire. 2 vol. 1989.
43. SANDQVIST, OLLE, *La Vie saint Gregore. Poème normand du XIV^e siècle*, publié avec introduction, notes et glossaire. 1989.
44. ANGELFORS, CHRISTINA, *La Double Conscience. La prise de conscience féminine chez Colette, Simone de Beauvoir et Marie Cardinal*. 1989.
45. *Actes du Xe Congrès des Romanistes Scandinaves, Lund, 10-14 août 1987*, édités par LARS LINDVALL, 1990.

ÉD. SUZANNE SCHLYTER

46. SWAHN, SIGBRIT, *Balzac et le merveilleux. Étude du roman balzaciens 1822-1832*. 1991.
47. ELGENIUS, BERNT, *Studio sull'uso delle congiunzioni concessive nell'italiano del Novecento*. 1991.
48. SANDQVIST, SVEN, *La Vie de saint Évroul. Poème normand du XIV^e siècle*, publié avec introduction, notes et glossaire. 1992.

49. HERMERÉN, INGRID, *El uso de la forma en RA con valor no-subjuntivo en el español moderno*. 1992.
50. LARSSON, BJÖRN, *La place et le sens des adjectifs épithètes de valorisation positive*. 1994.
51. EKBLAD, SVEN, *Studi sui sottofondi strutturali nel Nome della rosa di Umberto Eco. Parte I. La Divina Commedia di Dante*. 1994.
52. ZETTERBERG, ANDERS, *Les propriétés des choses selon le Rosarius (B.N. f. fr. 12483)*. Édition revue et complétée par SVEN SANDQVIST. 1994.
53. EGERLAND, VERNER, *The Syntax of Past Participles. A Generative Study on Nonfinite Constructions in Ancient and Modern Italian*. 1996.
54. BENGTSSON, ANDERS, *La Vie de sainte Bathilde. Quatre versions en prose des XIII^e et XVe siècles, publiées avec introduction, notes et glossaire*. 1996.
55. SANDQVIST, SVEN, *Le Bestiaire et le Lapidaire du Rosarius (B.N. f. fr. 12483)*. 1996.
56. JÖNSSON, NILS-OLOF, *La Vie de saint Germer et la Vie de saint Josse de Pierre de Beauvais. Deux poèmes du XIII^e siècle, publiés avec introduction, notes et glossaire*. 1997.
57. LARSSON, BJÖRN, *Le bon sens commun. Remarques sur le rôle de la (re)cognition intersubjective dans l'épistémologie et l'ontologie du sens*. 1997.
58. WIBERG, EVA, *Il riferimento temporale nel dialogo. Un confronto tra giovani bilingui italo-svedesi e giovani monolingui romani*. 1997.
59. SANDBERG, VESTA, *Temps et Traduction. Étude contrastive des temps de l'indicatif du français et du suédois*. 1997.
60. DITVALL, CORALIA, *Études sur la syntaxe et la sémantique de "tot" en roumain ancien et moderne*. 1997.
61. BARDEL, CAMILLA, *La negazione nell'italiano degli svedesi. Sequenze acquisizionali e influssi translinguistici*. 2000.
62. CARIBONI KILLANDER, CARLA, *De la théorie de la description à la description chez Julien Gracq*. 2000.
63. FORNÉ, ANNA, *La piratería textual. Un estudio hipertextual de Son vacas, somos puercos y El médico de los piratas de Carmen Boullosa*. 2001.
64. LENNARTSSON, VIVI-ANNE, *L'Effet-sincérité. L'Autobiographie littéraire vue à travers la critique journalistique. L'Exemple de La Force des choses de Simone de Beauvoir*. 2001.
65. MÖRTE ALLING, ANNIKA, *Le désir selon l'Autre. Étude du Rouge et le Noir et de la Chartreuse de Parme à la lumière du « désir triangulaire » de René Girard*.

2003.

66. JARLSBO, JEANA, *Ecriture et altérité dans trois romans de J. M. G. Le Clézio : Désert, Onitsha et La quarantaine*. 2003.
67. GRANFELDT, JONAS, *L'Acquisition des catégories fonctionnelles. Étude comparative du développement du DP français chez des enfants et des apprenants adultes*. 2003.
68. WESTIN, EVA, *Le récit conversationnel en situation exolingue de français - Formes, types et fonctions*. 2003.
69. BÖRJESSON, ANNE, *La syntaxe de seul et seulement*. 2004.
70. WILHELMÍ, JUAN – ENKVIST, INGER, *Literatura y Compromiso*. Serie de estudios hispánicos. 2004.

ÉD. INGER ENKVIST, BJÖRN LARSSON, SUZANNE SCHLYTER

71. BERNARDINI, PETRA, *L'italiano come prima e seconda (madre)lingua. Indagine longitudinale sullo sviluppo del DP*. 2004.
72. ÁLVAREZ SALAMANCA, MARÍA DEL PILAR, *De Sobremesa, 1887–1896. José Asunción Silva: El poeta novelista*. 2004.
73. CONWAY, ÅSA, *Le paragraphe oral en français L1, en suédois L1 et en français L2. Étude syntaxique, prosodique et discursive*. 2005.
74. JABET, MARITA, *L'omission de l'article et du pronom sujet dans le français abidjanais*. 2005.
75. BOZIER, CHRISTINE, *La sollicitation dans l'interaction exolingue en français*. 2005.
76. WIKMAN, CHRISTINE, *L'immagine pubblicitaria dell'olio d'oliva, della pasta e del caffè. Uno studio comparativo sulla ricezione*. 2005.
77. ENKVIST, INGER – IZQUIERDO, JOSÉ MARÍA (ed), *Aprender a pensar. Simposio internacional en la Universidad de Lund 2005*. 2006.
78. GUNNARSSON, CECILIA, *Fluidité, complexité et morphosyntaxe dans la production écrite en FLE*. 2006.
79. DAICIU, VIOLETA, *Enjeux idéologiques dans Le Conte du Graal de Chrétien de Troyes*. 2007.
80. JOHANSSON, INGELA, *El personaje femenino de la novela indigenista*. 2008.
81. BACQUIN, MARI, Theseus de Cologne, *édition partielle d'une chanson de geste du XIV^e siècle*. 2008.

82. LUTAS, LIVIU, *Bible des derniers gestes de Patrick Chamoiseau : Fantastique et histoire*. 2008.
83. LEON-VEGAS, CAROLINA, *Ausencia, prohibición y carencia. Estudio de los personajes masculinos y el deseo frustrado en tres obras de García Lorca*. 2008.
84. ÅGREN, MALIN, *À la recherche de la morphologie silencieuse : sur le développement du pluriel en français L2 écrit*. 2008.
85. BERNARDINI, PETRA, EGERLAND, VERNER & GRANFELDT, JONAS, *Mélanges plurilingues offerts à Suzanne Schlyter à l'occasion de son 65^{ème} anniversaire*.
86. JONSSON, PETTER, *Tres lecturas de las novelas de Mario Vargas Llosa. Interpretación psicoanalítica de la producción novelesca de un autor*. 2009.
87. THOMAS, ANITA, *Les débutants parlent-ils à l'infinitif? Influence de l'input sur la production des verbes par des apprenants adultes du français*. 2009.
88. WIJK, MARGARETH, *Lecture ou confiture. Parcours panoramique de l'éducation des femmes dans la littérature française*. 2010.
89. HOLMLANDER, DISA, *Estrategias de atenuación en español L1 y L2. Estudio contrastivo en hablantes españoles y suecos*. 2011.

ÉD. VERNER EGERLAND, INGER ENKVIST, JONAS GRANFELDT, BJÖRN LARSSON, EVA WIBERG

90. PERSSON, RASMUS, *Ressources linguistiques pour la gestion de l'intersubjectivité dans la parole en interaction. Analyses conversationnelles et phonétiques*. 2014. (Thèse de doctorat/ Doktorsavhandling)
91. GUGLIELMI, RICCARDO, *Loco ubi dicitur... La toponomastica di Vallebona e dintorni. Un territorio di confine tra Liguria e Provenza*. 2014. (Tesi di dottorato/ Doktorsavhandling)
92. SPLENDIDO, FRIDA, *Le développement d'aspects phonétiko-phonologiques du français chez des enfants bilingues simultanés et successifs. Le VOT et la liaison dans une étude de cas multiples*. 2014. (Thèse de doctorat/ Doktorsavhandling)
93. HÅKANSSON, SANDRA, *La lectura extensiva en la enseñanza de español como lengua extranjera*. 2014. (Tesis de filosofie licentiat / Licentiatavhandling)
94. CEA, MARCELO, *Un modelo cognitivo para la enseñanza del subjuntivo*. 2014. (Tesis de filosofie licentiat / Licentiatavhandling)
95. CAROLSSON GODOLAKIS, HENRIETTA, *Las tecnologías de información y comunicación en las clases de español como lengua extranjera. Un estudio comparativo del efecto de un uso limitado o frecuente del ordenador en las competencias lingüísticas*

- de estudiantes suecos de español de nivel B1.* 2014. (Tesis de filosofie licentiat / Licentiatavhandling)
96. LÓPEZ SERRANO, FERNANDO, *La enseñanza del pretérito indefinido y el imperfecto españoles en ELE: Un modelo didáctico para el bachillerato sueco.* 2014. (Tesis de filosofie licentiat / Licentiatavhandling)
97. PONNERT, ANNA, *La enseñanza del español en Suecia. Enfoques y métodos empleados por cinco profesores.* 2014. (Tesis de filosofie licentiat / Licentiatavhandling)
98. ROCHER HAHLIN, CÉLINE, *Motivation pour apprendre une langue étrangère – une question de visualisation? Les effets de trois activités en cours de français sur la motivation d'élèves suédois.* 2014. (Thèse de filosofie licentiat / Licentiatavhandling)
99. DE FELIPE, PEDRO & LÓPEZ SERRANO, FERNANDO (Ed.), *Homenaje a Inger Enkvist. Colección de artículos en honor a su carrera.* 2014. (Festskrift/Miscelánea)
100. SMIDFELT, LINDA, *Il processo delle inferenze lessicali in italiano L3: il ruolo delle lingue apprese in precedenza e altre strategie di comprensione.* 2015. (Tesi di filosofie licentiat / Licentiatavhandling)
101. BENGTSSON, NINA, *L'analyse de la description en conversation. Pour une interface textuelle-conversationnelle.* 2015. (Thèse de doctorat/Doktorsavhandling)
102. COLONNA DAHLMAN, ROBERTA, *Studies on Factivity, Complementation, and Propositional Attitudes.* 2015. (Tesi di dottorato / Doktorsavhandling)
103. VÁZQUEZ, ANTONIO, *Dificultades en el uso de los tiempos del pasado imperfecto/indefinido con verbos estativos y de logro por estudiantes suecos de español como lengua extranjera con nivel A2, B1 y B2.* 2016. (Tesis de doctorado por la Universidad Antonio de Nebrija/Doktorsavhandling vid Universidad Antonio de Nebrija)
104. TOPCZEWSKA, ANNA, *Sin título. Operaciones de lo visual en 2666 de Roberto Bolaño.* (Tesis de doctorado / Doktorsavhandling)
105. BACQUIN, MARI, *Le Théséus de Cologne de Jean Servion – un cri au secours.* 2017. (Monographie)
106. DE FELIPE, PEDRO, *40 años de investigación académica sobre las novelas de Mario Vargas Llosa.* Análisis meta-crítico y metodológico de tesis doctorales escritas en los Estados Unidos (1970-2010). 2017. (Tesis de doctorado / Doktorsavhandling)
107. WAHLSTRÖM, VICTOR, *Los enigmas de Alejo Carpentier. La presencia oculta de un trauma familiar.* 2018. (Tesis de doctorado / Doktorsavhandling)

ÉD. VERNER EGERLAND, JONAS GRANFELDT, BJÖRN LARSSON

108. SMIDFELT, LINDA, *Studies on lexical inferencing and intercomprehension of Italian as a foreign language in a Swedish setting*. 2019. (Tesi di dottorato/Doktorsavhandling)
109. ROCHER HAHLIN, CÉLINE, *La motivation et le concept de soi – Regards croisés de l'élève et de l'enseignant de français langue étrangère en Suède*. 2020. (Thèse de doctorat/Doktorsavhandling)
110. GARGIULO, CHIARA, *On L1 Attrition and Prosody in Pronominal Anaphora Resolution*. 2020. (Tesi di dottorato / Doktorsavhandling)
111. BACQUIN, MARI, BERNARDINI, PETRA, EGERLAND, VERNER & GRANFELDT, JONAS (Ed.) *Écrits sur les langues romanes à la mémoire d'Alf Lombard*. 2020. (Festskrift/Miscellanées)
112. TIBBLIN, JULIA, *Lire le langage inclusif : Études expérimentales sur les représentations mentales de genre et sur le traitement en lecture*. 2026. (Thèse de doctorat/Doktorsavhandling)